



**Gérard Gilbert**, Clermont-Ferrand, le 16 Décembre 1997 et les 17 et 18 Mars 1998

**G.L.** — Je suis né le 30 Décembre 1930, en région parisienne. Ma famille maternelle est d'origine champenoise. A l'âge de 9 ans, j'ai perdu mon père, qui avait été gazé à Verdun et toute mon enfance en a été évidemment très fortement marquée. Ayant dû interrompre ses études d'architecte, il était entré après la guerre comme attaché commercial chez Olida. J'ai gardé de lui son amour du dessin. Comme mes deux sœurs dont l'une était plus âgée que moi, j'ai fait l'école primaire où j'ai eu la chance d'avoir de bons instituteurs qui m'ont permis de réussir à la fois l'examen d'entrée en 6ème et le concours des bourses. Pour continuer à bénéficier des aides de l'État, (tout redoublement m'étant interdit), je me suis senti dans l'obligation de bien travailler dans le pensionnat de Charenton où j'ai été envoyé pour ne pas décevoir ma mère qui avait accepté pour mon éducation de s'imposer de durs sacrifices financiers (à l'époque, il n'y avait pas de Sécurité Sociale).

**D.P/B.D.** — **Pendant combien de temps as-tu bénéficié de ces bourses de l'État ?**

**G.L.** — Jusqu'à la fin de l'Agro. J'ai vécu toute ma jeunesse en pension, faisant des études secondaires classiques avec enseignement du latin et du grec. J'ai gardé un bon souvenir de cette pension où j'ai bénéficié de l'enseignement d'excellents professeurs. Je passais mes vacances chez mon oncle maternel qui était agriculteur dans la plaine de Reims. Avec tous mes cousins, je participais alors aux travaux des champs dont beaucoup d'entre eux se faisaient encore de façon manuelle. Je me souviens encore de la moisson de 1942 que l'on avait dû faire sans ficelle, avec réutilisation des bœufs (les chevaux ayant été réquisitionnés).

A la fin de mes études secondaires, j'ai passé le baccalauréat de philo avec la mention Bien. Mais si j'avais du goût pour la philosophie, la littérature, les sciences et l'histoire, j'avais en même temps le désir de rester proche du monde des agriculteurs qui était ma famille à moi. Comme mon grand-père m'avait fait lire à cette époque un journal dans lequel il était question des écoles d'agriculture et d'agronomie, j'ai décidé de préparer l'Agro qui était alors l'école la mieux considérée. Mais renseignements pris au sortir de ma pension, j'ai appris que le concours d'entrée à cette école faisait appel à des connaissances mathématiques plus poussées que celles que j'avais acquises. C'est ce qui m'a conduit à refaire une classe de math-élèm au lycée Condorcet et à passer le baccalauréat math-élèm avec mention Bien. Admis au lycée Henri IV, j'ai étrenné les deux années de classe préparatoire (1), gardant un bon souvenir de professeurs comme Debey, Gribenski, J. Reyt et Labaste. Reçu au concours au bout de deux ans, je suis entré à l'Agro en Octobre 1952.

**D.P/B.D.** — **Quels sont les souvenirs que tu as gardés de l'enseignement que tu as reçu à l'Agro ?**

**G.L.** — J'étais très motivé par les études agronomiques dans la mesure où j'avais le désir de faire une carrière dans le monde rural. Je suivais, à l'époque, certaines activités de la JAC (Jeunesse agricole catholique) avec mon cousin Michel Cuperly (2). Ayant suivi précédemment un stage de "culture générale" dans ce mouvement, j'ai participé évidemment aux "*Fêtes de la terre*" et ai pu mesurer l'impact que la JAC a eu auprès des leaders professionnels que j'ai eu l'occasion par la suite de connaître de plus près. J'ai été très heureux à l'Agro, sachant bien pourquoi j'y étais entré et en quoi les matières qui y étaient enseignées me seraient ensuite utiles. Mon projet était de devenir conseiller agricole et d'apporter au monde rural les techniques dont il ne disposait pas encore. J'étais convaincu qu'il fallait que j'acquière une excellente formation agronomique pour être à la hauteur de cette ambition. Je tenais de mon contact avec la JAC l'intérêt très grand que je portais à la notion d'échange entre les personnes. Il était évident pour moi que je devais acquérir des compétences approfondies dans tous les domaines, non

pour les imposer aux autres mais pour pouvoir les proposer comme des alternatives ou des solutions possibles. C'est pourquoi j'ai été enthousiasmé par tous les cours que j'ai reçus à l'Agro. Je dois évidemment beaucoup à René Dumont qui nous faisait voyager, par l'esprit, dans les diverses régions françaises et qui m'a donné vraiment le goût du diagnostic d'exploitation. Originaire d'une région de grande culture, j'ai pu découvrir, grâce à lui, la grande diversité des situations agronomiques. A l'époque, la matière qu'il enseignait était appelée "*agriculture comparée*". J'ai beaucoup apprécié aussi toute l'équipe de zootechnie regroupée autour du professeur André-Max Leroy : Jacques Delage, qui apportait un cadre théorique très solide, était un excellent pédagogue. Pierre Charlet le complétait parfaitement par la connaissance très grande qu'il avait des animaux, des races et de leurs aptitudes. Il a développé mon goût pour les animaux. C'était un peu le "*Dumont*" de la zootechnie. J'ai eu la chance de bénéficier aussi de l'enseignement de Julien Coléou qui venait juste d'arriver à l'Agro.

Je suis également très reconnaissant à Cyril Riedel qui m'a beaucoup apporté par ses connaissances très grandes du terrain et de l'agriculture. Il était capable, en effet, de faire le lien entre les particularités des sols et celles des hommes qui les mettaient en valeur. Son assistant René Delpéch, spécialiste des prairies, était également excellent, même si ses cours étaient assez peu suivis.

J'ai aussi apprécié les cours de Bernard Gèze et ceux de Raymond Chaminade, ainsi que ceux de Georges Viennot-Bourgin dont les connaissances des plantes m'ont été très utiles dans mes contacts ultérieurs avec les agriculteurs. Denis-René Bergmann qui avait fait des tournées avec R. Dumont enseignait enfin à l'Agro la microéconomie et m'a initié aux analyses technico-économiques des exploitations.

La formation de l'Agro comportait également des stages sur des exploitations agricoles. Il y avait d'abord un stage d'initiation avant d'entrer à l'École, avec en particulier la tenue d'un journal. J'ai fait ce stage chez mon oncle.

Le stage de fin de première année m'a beaucoup apporté. J'étais dans une grande exploitation du département de la Marne, dirigée par Monsieur Albert Vecten. Cet ancien jaciste engagé était un homme de grande envergure. Il est aujourd'hui président du Conseil régional de Champagne-Ardenne. Le système de production en vigueur sur cette exploitation de 200 ha était caractéristique de la polyculture-élevage de l'époque, avec à la fois des vaches laitières, des moutons, des céréales, des betteraves sucrières et des pommes de terre.

**D.P/B.D. — Combien y avait-il de salariés au total, de charretiers et de tractoristes ?**

**G.L.** — Les salariés permanents étaient au nombre de six. Il y avait un vacher et un berger avec lesquels j'ai eu de nombreux échanges. Le berger s'occupait d'un troupeau de 200 Ile-de-France qui disposaient d'un système d'alimentation diversifié (pâturage des chaumes après la moisson, des escourgeons à l'automne, distribution de pulpes de betteraves pendant l'hiver). Les autres salariés étaient des charretiers (deux) et des tractoristes (deux) puisqu'on était à une époque où il existait encore des chevaux sur les exploitations et déjà quelques tracteurs (3). Il était également fait appel à de la main-d'œuvre temporaire pour réaliser diverses opérations : démariage des betteraves, moisson, récolte des pommes de terre, etc.

**D.P/B.D. — Comment les choses se sont-elles passées pour toi, à l'Amphi-situ qui avait lieu à la fin de la seconde année de l'Agro ?**

**G.L.** — Je vais le dire en toute simplicité. L'intérêt que je portais aux exploitations agricoles, à leurs productions animales et végétales diverses comme à leur économie, a fait que je suis sorti le troisième de ma promotion, à la fin de la seconde année d'Agro. J'aurais pu opter pour tous les postes qui étaient alors offerts dans la fonction publique (Génie Rural, Eaux et Forêts, Recherche (4)). Mais je ne les ai pas pris, ayant le désir à cette époque de devenir conseiller auprès des agriculteurs. J'ai décidé, en effet, de faire l'option agri-élevage, à la surprise générale (5), acceptant de ne pas être payé en troisième année et de n'avoir droit qu'à ma bourse.

**D.P/B.D. — Les DSA (Direction des Services Agricoles) n'offraient-elles pas alors de rétributions en troisième année ?**

**G.L.** — Les DSA étaient une possibilité à laquelle je songeais, mais ils ne recrutèrent qu'en fin de troisième année, sur un concours particulier, donnant accès à "*la Section de spécialisation*". J'ai passé effectivement le concours avec succès, à la fin des vacances de l'année 1955 mais, comme je l'indiquerai plus loin, ce n'est pas la voie que j'ai choisie.

J'ai passé, en 1954, une excellente troisième année à l'Agro avec Julien Coléou et Jean Lecomte qui nous donnaient des cours et organisaient des travaux dirigés. Entre-temps, j'ai fait un stage en Auvergne, avec Jean Riollet, qui faisait partie de ma promotion et qui a été un compagnon de route avec lequel j'ai travaillé plus tard dans les Centres de gestion. Il avait appris l'existence d'un CETA (6) dans le Puy-de-Dôme et avait pris contact avec Charles Barbier (7), l'ingénieur agronome qui s'en occupait. Ne pouvant organiser pour nous un stage en Limagne, celui-ci nous a suggéré d'aller en montagne pour suivre les activités d'un CETA, créé deux ans plus tôt (1952) par un mariste (8), le révérend père Raymond Mallet, qu'il avait remplacé. Il s'agissait du CETA de Vernet-la-Varenne qui regroupait des agriculteurs du Livradois, dans des zones variant entre 450 m et 1100 m d'altitude.

**D.P/B.D.** — **Quel était le statut de ces ingénieurs des CETA ? Faisaient-ils partie des DSA ?**

**G.L.** — Il m'est difficile de répondre en quelques mots. Certains ingénieurs des DSA se sont engagés dans cette aventure. Mais il faudrait reprendre toute l'histoire du développement après la guerre, avec notamment la création des groupements de productivité grâce aux aides du Plan Marshall. Le Plan Marshall, dont les crédits étaient surtout destinés à la remise en marche de l'industrie, devait servir aussi à la relance de l'agriculture. Comment les utiliser au mieux ? Les DSA ont commencé par accorder des subventions aux équipements. Mais elles se sont rendu compte qu'elles avaient besoin de relais pour mieux connaître les matériels qu'elles étaient chargées de financer. De plus, elles souhaitaient qu'une partie des crédits disponibles permette aux agriculteurs d'acheter des engrais et des semences. Comment distribuer ces aides de la façon la plus efficace ? Les DSA se sont appuyées, pour ce faire, sur des groupements de productivité, disposant d'animateurs. Cette forme d'organisation a été reprise par l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé), notamment en région parisienne. C'est ainsi qu'ont été recrutés des ingénieurs non-fonctionnaires pour jouer un rôle d'animation, sous contrôle administratif. Payés par les crédits du Plan Marshall, dans le cadre du Fonds National de la productivité, ils étaient chargés de déterminer les formes d'aide les mieux appropriées (subventions aux équipements, aux semences ou aux engrais).

**D.P/B.D.** — **Les DSA laissaient donc à l'AGPB le soin de créer des groupements et de choisir parmi eux ceux qu'il convenait le plus d'aider ?**

**G.L.** — Pas exactement. L'AGPB a eu l'idée de concentrer les efforts sur des secteurs limités où seraient mis en œuvre l'ensemble des améliorations, par un souci de cohérence, avec une animation permanente au départ sous forme de "villages témoins", puis de "zones témoins". L'important est que les financements aient permis à des ingénieurs dépendant de la profession agricole de se mettre au service des divers groupements et notamment des CETA. Charles Barbier qui a été un des pionniers du développement agricole dans le Massif Central a été financé pendant un temps sur les crédits du Fonds de la productivité.

**D.P/B.D.** — **En quoi les CETA se distinguaient-ils alors des groupements de productivité ? Quels progrès espérait-on de leur mise en œuvre ?**

**G.L.** — La différence était grande : les groupements de productivité procédaient de façon descendante, dans l'esprit des DSA et du Génie Rural de l'époque : de l'argent avait été dégagé pour relancer l'agriculture. Les groupements de productivité étaient chargés de dire aux agriculteurs ce qu'ils devaient en faire. Ils avaient été créés pour les aider à s'équiper et leur apporter les semences dont ils avaient besoin. La philosophie de la JAC était tout à fait différente. Il s'agissait d'aider les agriculteurs à se former, à acquérir des connaissances (y compris des connaissances générales, comme celles dispensées dans les stages de culture générale dont j'ai précédemment parlé) et à prendre en charge leur propre destin. A

la différence des groupements de productivité, les CETA, dans l'esprit de Bernard Poullain, devaient permettre aux agriculteurs de conserver leur pouvoir d'initiative en s'organisant, en mettant en commun leurs expériences, en effectuant ensemble des visites de fermes. Il était indispensable qu'ils puissent avoir le concours d'ingénieurs compétents, mais ceux-ci ne devaient en aucun cas décider à leur place.

Les jeunes de la JAC, passionnés par la formule, se sont mis ainsi en quête d'ingénieurs ou de techniciens pour les aider. Comment arriver à en faire venir et à les financer ? Au départ, une solution a pu être trouvée grâce au Fonds de la productivité. Plus tard sont venues s'ajouter des subventions de l'État, octroyées dans le cadre du Fonds de vulgarisation. Par la suite, la diffusion du progrès agricole a été organisée par le décret de 1959, avec la création de Comités départementaux et d'un Comité National de la Vulgarisation du Progrès Agricole (CNPVA), présidé par un professionnel (le premier fut Gilbert Martin). Puis ce fut le décret de 1966 qui créa l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole) qui existe toujours.

**D.P/B.D. — Revenons, si tu le veux bien, au stage de fin de seconde année que tu as effectué dans le Livradois.**

**G.L.** — En 1954, Charles Barbier nous a conseillé de prendre contact avec le père Mallet pour le stage que nous devions effectuer dans cette région. C'est ce que Jean Riollet et moi avons fait. Le père Mallet, esprit très pratique, s'est dit que nous devions d'abord essayer de rendre service aux familles les plus en difficulté des communes dont il avait la charge. C'est ainsi qu'il nous a envoyés dans deux exploitations en grande difficulté, situées au fin fond du Livradois. Pendant un mois, nous avons fait les foins avec des vaches attelées, mangeant ce que consommaient les gens et participant à tous les épisodes de leur vie quotidienne. Le mois suivant, nous avons pu rayonner dans tout le Livradois et notamment dans les 5 communes autour de Vernet-la-Varenne. Nous devions rédiger différents mémoires, l'un sur les productions animales, un autre sur une culture, un troisième sur l'économie. J'avais choisi de m'intéresser aux veaux de boucherie sous la mère qui constituaient la première production de l'époque. J. Riollet avait préféré s'interroger sur le type de vaches le mieux adapté à la région (9). Pour mon second mémoire, j'avais choisi de m'intéresser aux pommes de terre de semence. Comme il n'existait pas alors de moyens de lutte contre les pucerons, des sélectionneurs cultivaient des plants de pomme de terre à 900 m d'altitude, car les parasites ne pouvaient s'y développer. J'ai étudié, dans mon mémoire d'économie, le problème que commençaient à poser les boisements anarchiques en Livradois.

**D.P/B.D. — Le boisement des terres délaissées par les cultivateurs et les éleveurs était-il considéré déjà comme une alternative à leur mise en valeur ?**

**G.L.** — En 1954, des plantations d'épicéa, encouragées par le FFN (Fonds Forestier National), mais faites sans remembrement préalable, commençaient à gangrener les paysages. Beaucoup d'agriculteurs allaient travailler chez Michelin ou dans les industries d'Issoire, en vendant leurs terres. Ce mouvement existait déjà avant la guerre. Mais ceux qui restaient rachetaient les parcelles, souvent avec une épargne tirée d'activités complémentaires, comme les migrations temporaires (tel le sciage de long). Cette logique a été remise en cause par l'obligation de consacrer l'épargne à l'achat des premiers tracteurs et autres matériels. Les terres ont ainsi été rachetées par des non-agriculteurs, locaux au départ - professions libérales, bouchers, marchands - face auxquels les paysans ne pouvaient surenchérir. La relocation était pour ces acheteurs sans intérêt, et ils ont entrepris de boiser les parcelles "telles quelles" - encouragés par les aides publiques (subventions du FFN, exemption trentenaire d'impôts fonciers). En outre la "reprise" des plants sur des terres et des prés entretenus était bien assurée ! Une fois épurées les possibilités financières des notables locaux, les notaires ont recherché d'autres clients fortunés et de véritables "*filières parisiennes*" se sont alors mises en place. Les méfaits d'un tel boisement "en timbre-poste" étaient doubles pour les paysans (sans compter les difficultés d'exploitation du bois à terme que l'on constate aujourd'hui) : d'une part, cela limitait les agrandissements indispensables pour les petites exploitations restantes. Par ailleurs, comme on pouvait boiser à deux mètres des limites, et qu'il n'était pas question alors d'envisager le remembrement,

il en résultait une stérilisation des parcelles voisines incitant à les boiser à leur tour. A l'évidence, le boisement tel qu'il était ainsi conçu était un obstacle pour le développement et l'avenir des exploitations, en particulier celles des jeunes. Le problème concernait toutes les zones de demi-montagne granitiques.

Pendant la troisième année d'Agro, toujours avec J. Riollet, enthousiasmés par cette expérience de terrain, nous avons décidé de nous préparer à y retourner. Grâce à Charles Barbier, j'avais découvert le métier d'ingénieur de CETA et perçu tout son intérêt. Aussi, à la fin de la troisième année, nous sommes-nous remis à sa disposition pour effectuer la première enquête technico-économique dans le Livradois. A l'instigation des CETA, s'étaient en effet créés des Centres de comptabilité. Certaines DSA soutenaient d'autant plus cette initiative que dans le même temps apparaissaient sur le marché du travail des agronomes formés à la gestion grâce à l'action conjointe de Denis-René Bergmann et de Jean Chombart de Lauwe, acquis aux bienfaits des méthodes de gestion allemandes (10). Le premier Centre de gestion (11) a été créé dans l'Eure, en 1953, à l'initiative des CETA.

#### **D.P/B.D. — Les Centres de gestion avaient-ils des prérogatives plus larges que les Offices de comptabilité ?**

**G.L.** — Les responsables des CETA ont très vite estimé qu'il leur fallait mieux connaître les productions qu'ils devaient encourager. Pour répondre à une question comme celle que nous nous étions posée : "*quel type de vache ?*", encore fallait-il pouvoir s'appuyer sur des études économiques un peu sérieuses. De plus, le désir d'un certain nombre d'agriculteurs de disposer d'indicateurs les aidant à se guider a trouvé à l'époque des éléments de réponse dans les études technico-économiques qu'avaient lancées Chombart de Lauwe et son équipe dans un certain nombre de régions (Alsace et Eure notamment). Charles Barbier avait compris, lui aussi, la nécessité de procéder en Auvergne à une enquête économique. Ayant rencontré D. R. Bergmann, en 1955, il lui a fait part de son projet de commencer par la Limagne et a obtenu de lui qu'il dépêche deux de nos collègues de promotion pour effectuer les premières enquêtes dans cette région. Lors d'une réunion de la SFER (Société française d'économie rurale), nous l'avons revu et il nous a suggéré de participer à une autre enquête, cette fois dans le Livradois. J. Riollet et moi avons donné notre accord à sa proposition. D. R. Bergmann nous ayant formés à cet effet, nous avons passé l'été 1955 à effectuer 40 enquêtes de gestion dans cette région. Les agriculteurs qui nous avaient reçus représentaient, sans doute, le haut du panier (80% des exploitations visitées avaient entre 10 et 15 ha, alors que la moyenne régionale était inférieure à 10 ha). Une quinzaine d'entre elles faisaient partie déjà du CETA.

#### **D.P/B.D. — Quelles images de l'agriculture régionale ressortaient de ces enquêtes ?**

**G.L.** — Nous avons constaté en 1955 que 51 % des exploitations de la région avaient moins de 10 ha. Dans la plupart d'entre elles, les deux ou trois générations de la famille cohabitaient sous le même toit. Le jeune ménage qui répondait à nos questions (ce qui ne voulait pas dire pour autant que c'était lui qui prenait toutes les décisions) avait obtenu l'accord des membres de sa famille, ce qui constituait une révolution.

Les surfaces étaient réparties entre 70 % de prairies (prairies de fauche et pacages) et 30 % de cultures autoconsommées par la famille et les animaux (seigle, blé, avoine, pommes de terre). Une partie des prairies devait être fauchée à la main. Les vaches servaient d'abord pour le trait (les sols légers se labouraient assez facilement). La race d'origine était la Ferrandaise, mais elle était déjà largement remplacée par la Salers. On rencontrait aussi chez les éleveurs du CETA des "Hollandaises" ou quelques Pie-Rouge. La principale rentrée d'argent venait de la vente des veaux de boucherie (tétant sous la mère). Ceux-ci étaient vendus sur les marchés locaux, très nombreux à l'époque se tenant toutes les semaines ou tous les quinze jours. Ces marchés étaient une des bases de la vie sociale et permettaient des échanges intercommunaux. Le supplément de lait laissé par les veaux servait à l'autoconsommation et à la fabrication de beurre et de fromages qui pouvaient être vendus à des "coquetiers" (épiciers ambulants). Les plus grandes exploitations vendaient l'excédent sous forme de crème à la coopérative beurrière. Il y avait très peu de moutons (12).

Chez les exploitants enquêtés, le chargement était de 0.90 UGB/ha SFP (8 vaches – 9, 7 UGB - pour 11 ha de SFP sur les 15, 50 ha de SAU), avec 1 650 litres/vache dont 580 vendus (13). A quoi s'ajoutaient 3 truies produisant 8, 3 porcelets/an (vendus sur le marché d'Issoire). Le produit d'exploitation équivalait à 40 800 litres de lait dont 65 % de "revenu agricole" ; le disponible pour la famille représentait 16 600 litres - dont la moitié sous forme d'autoconsommation (14) ! Mais il n'y avait encore aucun emprunt (15). Le revenu était directement lié au nombre de veaux + litres de lait + porcelets vendus ...

**D.P/B.D. — La façon dont tu concevais ton métier d'ingénieur était-elle très influencée alors par tes convictions militantes ?**

**G.L.** — Je n'ose pas trop le dire, mais ma motivation principale était alors d'aider des agriculteurs en difficulté. Les choses que j'ai vues dans la région m'ont incité à y rester. J'ai mieux perçu, par ailleurs, les finalités que je pourrais donner à mon métier. Les analyses de groupe auxquelles j'avais participé permettaient de mettre en évidence les agriculteurs qui s'en sortaient et ceux qui ne s'en sortaient pas. Elles permettaient de voir là où il y avait des efforts à faire.

**D.P/B.D. — Ce désir d'aller vers les agriculteurs pour les aider à prendre conscience des alternatives qui se trouvaient à leur portée a-t-il progressivement modifié tes questions à leur sujet ?**

**G.L.** — Il s'agissait de voir d'abord comment les agriculteurs travaillaient et quels étaient les résultats économico-techniques auxquels ils parvenaient. Quand nous allions dans les fermes et que nous passions une demi-journée avec les exploitants, ceux-ci nous invitaient souvent à partager leur repas, parfois à coucher sur place. C'était l'occasion de discuter avec eux des moyens d'améliorer leur condition, de réfléchir à la façon de les aider à élever leur niveau de vie. Dans quel sens les inciter à s'orienter ? Comme nous étions confrontés à des gens qui vivaient souvent dans une grande misère, cette préoccupation ne nous lâchait pas. Venu de la Champagne, je voyais certaines choses que les agriculteurs apparemment auraient pu modifier. Pourquoi n'avaient-ils pas de chevaux ? Pourquoi ne renouvelaient-ils jamais leurs semences ? L'analyse économique permettait d'en comprendre en partie les raisons.

**D.P/B.D. — Le projet qui t'animait ne visait-il pas d'abord, à l'échelle locale, à un développement collectif ?**

**G.L.** — Les enquêtes effectuées avaient été diligentées par le Centre de gestion, en 1954. Elles donnaient des pistes d'action à des gens comme Barbier (qui était à la fois directeur du Centre de gestion, ingénieur du CETA Limagne et du CETA de Vernet-La-Varenne), qui se préoccupaient d'alimenter une réflexion collective en vue de rehausser le niveau de vie global de l'ensemble des exploitants.

Ayant passé toutes nos vacances à réaliser nos enquêtes et à les dépouiller, Jean Riollot et moi avons dû quitter le Centre de gestion pour faire le service militaire. C'est à cette époque que je me suis présenté avec succès au concours qui donnait accès aux DSA.

Le service militaire durait alors longtemps et la perspective de le faire en Algérie était vraiment peu enthousiasmante. J'étais sursitaire mais, comme ma classe qui avait fait 18 mois avait été rappelée, mon service militaire a duré, au total, 28 mois. Étant sorti un des premiers du concours des EOR (École des officiers de réserve) de l'école d'artillerie antiaérienne de Nîmes, j'ai pu choisir de faire le reste de mon temps au service "Radars". J'y ai remplacé les officiers d'active qui étaient envoyés en Algérie et ai été conduit à donner des cours de dépannage des radars. J'ai ainsi mis au point une méthode de diagnostic dont je retrouverai les principes dans mon futur métier de conseiller de gestion.

**D.P/B.D. — Quels choix se sont posés à ton retour à la vie civile, en janvier 1958 ?**

**G.L.** — J'avais été reçu au concours des DSA, mais j'ai reçu alors d'autres propositions d'emploi. L'une d'entre elles venait de Charles Barbier. Il me signalait que le développement agricole commençait à prendre corps et que la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, qui venait de créer un service technique, était

à la recherche d'Agros. Il m'informait, par ailleurs, de la création d'une Maison de l'élevage et me faisait savoir qu'il avait pu recruter mon collègue Jean Riollet, comme ingénieur du CETA-Limagne sur des crédits alloués par le Fonds de productivité, ce qui lui permettait de se consacrer davantage au Centre de gestion et de faire face aux demandes de nouveaux CETA. Le CETA de Vernet-la-Varenne était le 27ème qui avait été créé, mais il y en a eu plus de mille autres au total en France. C. Barbier, confronté à beaucoup de demandes, souhaitait que je le relaie auprès du CETA de Vernet-la-Varenne et que je prenne en charge la gestion de tout le Livradois, devenant pour cette zone à la fois ingénieur de CETA et ingénieur de gestion.

J'avais reçu une autre offre d'emploi, venue de Michel Debatisse que j'avais connu par la JAC et dont il était devenu secrétaire général. Celui-ci me suggérait de venir travailler dans le service technique et le service d'élevage que venait de créer la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, à la fin de l'année 1957 et de l'aider à créer un service des marchés.

J'ai effectué un mix entre ces deux propositions, donnant toutefois la préférence à celle de Barbier qui m'intéressait davantage. Celui-ci a pris la direction du Service technique de la Chambre d'Agriculture, à la demande de M. Debatisse qui est devenu, en 1958, secrétaire général du tout nouveau CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs). Le président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme était alors Roland Viel, leader du "Comité de Guéret" et qui avait été à l'origine de la première laiterie coopérative de Gerzat. M. Debatisse avait compris la nécessité que la Chambre d'Agriculture, où il avait été élu en 1957, se dote d'un Service technique. Cette idée était partagée par R. Viel qui lui aussi voyait loin et était capable de bonnes anticipations. Il avait eu l'intelligence de réserver un bon accueil à M. Debatisse qui bénéficiait du soutien des Jeunes. Comme ce dernier, il avait une grande foi dans le progrès technique et était convaincu que, pour aider les agriculteurs de la région à sortir de la misère, il fallait créer un bon service technique et un service d'élevage.

L'idée du service technique est venue de la Somme. Des groupements de productivité y avaient été créés par l'AGPB. Lorsque les fonds du Plan Marshall ont commencé à se tarir, la Chambre d'agriculture a pris conscience que ses ressources pouvaient prendre le relais et servir à embaucher les ingénieurs qui y travaillaient. C'est la Chambre d'agriculture de la Somme qui a été la première à ressentir la nécessité de créer, à côté de ses services administratifs et juridiques, un service technique disposant d'un personnel qualifié.

Il faut rappeler qu'à cette époque, il n'existait ni BTS (Brevet de technicien supérieur), ni BTA (Brevet de technicien agricole) et donc pas de techniciens (il y avait seulement le diplôme d'études agricoles du second degré dont les titulaires étaient peu nombreux). Comme tout restait à créer, les services s'arrachaient les Agros et les Agris. C'est la raison pour laquelle beaucoup de gens de ma génération, comme Claude Reboul, avaient commencé leur vie professionnelle dans les organisations agricoles.

**D.P/B.D. — Le service technique créé par la Chambre d'agriculture dans le Puy-de-Dôme a-t-il correspondu à tes attentes ?**

**G.L.** — Il a été effectivement doté de moyens importants, Viel et Debatisse ayant tous les deux la volonté d'être des références. Charles Barbier qui s'était illustré dans la région, a été choisi pour en prendre la direction, tout en restant directeur du Centre de gestion, payé par la Chambre.

**D.P/B.D. — La Maison de l'élevage ne faisait-elle pas quelque peu double emploi avec le Service technique ?**

**G.L.** — Le Centre de gestion était une association loi 1901, de même que les CETA qui ne relevaient que de leur président et de leur conseil d'administration. A leur création, les Maisons d'élevage ont été également conçues sous forme d'associations indépendantes (16). Elles avaient vocation à s'occuper de tous les problèmes de l'élevage (mise en place du contrôle laitier, par exemple). Leur domaine d'action était assez spécifique. Les CETA et Centres de gestion étaient censés s'occuper de tout ce qui ne relevait pas des Maisons de l'élevage. Il y avait toutefois des chevauchements et la délimitation exacte des compétences des divers organismes a été source de quelques conflits.

R. Viel souhaitait aussi créer un service d'information sur les marchés. Dès 1958, il avait pris conscience, en effet, qu'il ne suffisait pas d'accroître la production et de créer des coopératives laitières et qu'il

fallait se préoccuper aussi de la commercialisation de la viande (pour laquelle il n'y avait pas de coopératives) et donner aux agriculteurs une information leur permettant de se défendre contre les agissements des marchands de bestiaux. La seule mercuriale à laquelle ils pouvaient se référer était celle de la Villette dont les indications rendaient mal compte de l'évolution des cours dans la région. C. Barbier a proposé que je sois recruté par la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme pour m'occuper pendant 20 % de mon temps à la création de ce service des marchés et que je travaille le reste de mon temps au Centre de Gestion et au CETA de Vernet-la-Varenne. Ayant accepté cet arrangement, j'ai donné alors ma démission de la Section de préparation aux DSA.

**D.P/B.D. — Qu'as-tu fait pour organiser ce nouveau service d'observation des marchés ?**

**G.L.** — J'ai pris connaissance de tous les marchés du Puy-de-Dôme et mis en route, en 1958-1959, un réseau d'observateurs. Pour chaque marché, j'ai trouvé un correspondant local. Il s'agissait d'un adhérent du CETA local ou du Centre de gestion ou encore d'un jeune agriculteur du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs), dans la mesure où il était intéressé et bon connaisseur des animaux. J'avais établi un formulaire avec des qualités définies en m'inspirant des différentes classes qui avaient été retenues par le Marché de la Villette. Pour le veau, il y en avait quatre : l'extra, la première, la seconde et la troisième catégorie. Le travail que j'ai dû fournir pour mettre en place ce Service d'observation des marchés a été assez dur car il entraînait alors assez peu dans mes compétences. Après bien des discussions, je suis arrivé toutefois à me mettre d'accord avec les divers correspondants (une vingtaine de personnes) sur les marchés et les catégories de produits dont les prix devaient être suivis.

**D.P/B.D. — Comment étaient définis, par exemple, les extras ?**

**G.L.** — C'étaient les 15 % des meilleurs veaux du marché. Mes correspondants avaient un œil aussi exercé que les marchands de bétail pour reconnaître sur pied ceux qui avaient une qualité supérieure. Ils savaient très bien apprécier leur poids et se référaient à des signes (comme le blanc de l'œil) pour déceler leur qualité. Les "mauvais" constituaient les 20 % moins bons veaux sur le marché. Les distinctions entre la première et la seconde catégorie étaient plus délicates à faire. Pour relever les cours, mes correspondants devaient repérer les différents lots et demander aux éleveurs les prix auxquels ils les avaient vendus. En général, ils arrivaient à obtenir une réponse de leur part qu'ils m'envoyaient à la Chambre d'agriculture. Au départ, les choses se sont faites d'une façon assez artisanale, mais en 1959, à partir des cotations que je recevais et dont je faisais la synthèse, j'ai pu ouvrir dans le journal hebdomadaire professionnel "*Le paysan d'Auvergne*" une rubrique spéciale consacrée à l'état des différents marchés et à leur évolution (veaux et gros bovins, mais aussi volailles, fromages, beurre et porcs (17)). Les productions agricoles étant assez homogènes dans l'ensemble du département, les différences de prix étaient assez peu sensibles d'une place à l'autre et seuls les changements de tendance avaient vraiment une signification. Les cotations étaient complétées par les quantités de produits mis en vente sur les marchés. Une fois par mois, au niveau du Centre de gestion, je rédigeais une note de synthèse sur l'état des productions et des marchés dans le Puy-de-Dôme (à l'image de ce que faisait la FNCETA (Fédération Nationale des CETA)). Pour réaliser cette chronique économique, je réunissais tous les conseillers (18) qui étaient venus nous rejoindre à partir de 1958 et chacun d'eux informait les autres de ce qu'il avait recueilli ou observé dans sa zone. Je complétais mes informations en allant voir les représentants des diverses coopératives pour me faire une idée de l'état des différents marchés.

**D.P/B.D. — Tu as parlé du travail que tu as fourni au Service d'observation des marchés, mais tu avais à cette époque deux autres casquettes. Quelles ont été tes activités au CETA et au Centre de gestion ? Ont-elles évolué au cours du temps ?**

**G.L.** — Les activités, que j'avais au CETA (une vingtaine d'éleveurs, répartis sur 8 communes et qui s'étaient choisis entre eux) et au Centre de gestion, étaient plus absorbantes que celles du Service des marchés.



Mon travail d'ingénieur de CETA m'a conduit, au début, à organiser tous les mois une réunion sur un thème précis. L'idée était de mettre en commun les pratiques des différents membres pour déterminer, après examen et discussions, celles qui paraissaient les plus pertinentes. Nous avons commencé par l'étude du veau de boucherie (19), puis nous sommes passés à celle des porcs (20). Les connaissances que j'avais acquises à l'Agro, par exemple sur l'équilibre des rations à donner aux porcs, m'ont beaucoup aidé à cette époque, mais elles se sont révélées très vite insuffisantes et m'ont incité à organiser des visites entre les éleveurs pour avoir une meilleure connaissance des problèmes auxquels ils étaient confrontés.

Mais il fallait rapidement passer par un véritable travail de CETA, basé sur des observations quantifiées par mesures et sur les expérimentations, auxquelles chaque adhérent devait contribuer.

Les quantifications permettraient de préciser les problèmes révélés par les résultats des comptabilités technico-économiques et de dégager les priorités d'expérimentation. C'est ainsi que les éleveurs ont entrepris de peser la production de leurs vaches avec un contrôle laitier hebdomadaire (dont ils reportaient les résultats sur des courbes de lactation) - et très vite les éleveurs ont comparé leurs résultats entre eux. Il en a été de même pour la productivité des truies et pour le rendement des différentes productions végétales, que ce soient les céréales et les pommes de terre ou les fourrages.

Pour l'évaluation des rendements, il a fallu préciser les surfaces, dont les définitions étaient vagues et changeantes d'un endroit à l'autre (21). Les mesures ont révélé des rendements de céréales ne dépassant pas les 20-22 qx/ha de moyenne ... Et la question de leur maintien était posée !

#### **D.P/B.D. — Quel était le système de production en vigueur ?**

**G.L.** — Le système de production était quadripartite, reposant à la fois sur les vaches laitières (et les veaux), les porcs, les céréales et les pommes de terre (consommation et/ou semences). L'analyse économique montrait que ces activités étaient connectées étroitement entre elles. Le revenu reposait en premier sur les veaux et le lait. Mais l'amélioration de la production laitière passait à la fois par celle des productions fourragère et celle des céréales, base des concentrés nécessaires. Le lait étant ramassé sous forme de crème, le lait écrémé restant sur l'exploitation était la base de l'alimentation des truies, avec les céréales (et les déchets de tri des pommes de terre) : 1 600 à 1 800 litres de lait écrémé apportaient les protéines annuelles nécessaires à une truie et ses porcelets. L'accroissement du cheptel et de la production de paille augmentait les quantités de fumiers, indispensables pour les cultures (et les prairies) de ces terres légères. On était dans un système "*autonome*" où les améliorations des différents secteurs de l'exploitation se confortaient les unes les autres, sous réserve d'une injection modérée et progressive d'intrants ... et de mécanisation adaptée.

Dans un tel équilibre, deux questions étaient centrales :

- quel type de vache pouvait être compatible avec une bonne production laitière et celle d'un bon veau ?

- Quelle utilisation faire du territoire, en particulier des 30 % de terres labourables : fallait-il maintenir les céréales ou y développer les cultures fourragères, compte tenu des difficultés d'améliorer rapidement les prairies naturelles ? C'était l'époque de la "*révolution fourragère*" prônée par René Dumont (22).

#### **D.P/B.D. — Peux-tu t'étendre davantage sur ces points ?**

**G.L.** — Je reviendrai plus tard sur le type de vaches à choisir. Mais pour répondre à la deuxième question, je dirai que toute une série d'expérimentations ont été mises en place :

- d'une part, sur les différentes espèces fourragères à planter, avec comparaison de dactyles, fléoles, fétuques, association de trèfle violet et de ray-grass italien, et plus tard de luzernes (fournissant de bons précédents au blé). La culture de betteraves fourragères danoises monogermes avec désherbage remplaçant le repiquage manuel, a aussi été introduite.

- d'autre part, sur les cultures de céréales, avec essais de variétés de blé et d'avoine, introduction de la culture de l'orge de printemps (qui n'existait pas) puis de l'escourgeon (permettant l'implantation d'un colza fourrager en culture dérobée), essais de fertilisation et de désherbage (pratique inconnue

lorsque je suis arrivé), expérimentations sur les techniques culturales (comparaison des semis "à la volée" ou au semoir), et autres (23).

Chaque adhérent avait au moins un essai à mettre en place. Au fil des années, les rendements des céréales, contrôlées en essais et en plein champ, ont progressé pour atteindre les 50 qx/ha dans les années 1965. Ce qui a permis de maintenir la place donnée aux céréales autour de 20 à 25 % de la SAU et de soutenir indirectement l'amélioration de la production laitière et le développement de la production porcine.

Dans un deuxième temps, grâce à la mécanisation avec des tracteurs plus puissants, le défrichage des mauvais pacages (par gyrobroyage des genêts et rotavator) a permis d'étendre le territoire labouré à la fois au profit des prairies temporaires et des céréales (avec étude des fertilisations adaptées pour ces parcelles très appauvries).

**D.P/B.D. — Tu as évoqué la question qui se posait sur le type de vache à adopter. Quelle était l'option qui t'était apparue la plus évidente ?**

**G.L.** — Les comptabilités des exploitations dont nous disposions nous donnaient, je l'ai dit, une bonne connaissance de leurs revenus. Nous savions notamment ce que l'élevage d'un veau pouvait bien rapporter. Mais les différences de revenu se faisaient sur le lait vendu, après consommation du veau (avant l'utilisation du lait de remplacement (24)). Le rendement laitier était essentiel. Les choix pouvaient s'appuyer sur les résultats de gestion et, bien sûr, sur ceux du contrôle laitier. Pour les ferrandaises, la fin de l'attelage liée à l'arrivée des tracteurs a conduit les éleveurs à réviser leurs rations, mais, sauf exception, les rendements laitiers n'ont guère dépassé les 2 000 litres en moyenne avec une marge de progression assez limitée (25). Les veaux partant tous à la boucherie, le renouvellement des troupeaux se faisait par des achats de génisses pleines ou de vaches déjà dressées. Mais, comme les agriculteurs des Monts Dores, berceau d'origine de la race ferrandaise, se détournèrent de plus en plus de cette race au profit des Salers et des noires qui commençaient en plus grand nombre à arriver, le renouvellement s'est trouvé de moins en moins bien assuré. On s'est tourné, un moment, vers la brune des Alpes, mais cette vache laitière, dite rustique, meilleure que la ferrandaise, avait l'inconvénient d'être très coûteuse à l'achat et de produire de mauvais veaux (par défaut de blancheur). Restaient les races laitières de montagne : la tarine, élevée déjà en Haute-Loire, restait toutefois difficile à trouver. Quant aux pies rouges qui m'étaient moins bien connues, elles demeuraient rares et présentaient des difficultés de traite, manifestant souvent un certain stress quand on leur enlevait leur veau.

Il fallait anticiper et opter pour des vaches ayant une bonne production laitière, accessibles à l'achat et supportant bien la traite mécanique (les premières machines arrivèrent dans le CETA en 1960-61). La "Hollandaise" de l'époque semblait pouvoir donner satisfaction. Certains éleveurs du Plateau de Rochefort-Montagne, entre 800 et 1000 m d'altitude, en avaient déjà (26) en zone volcanique. Que pouvait-il en être en montagne granitique ? Certains adhérents du CETA en ont acheté et les contrôles laitiers individuels ont montré des productions approchant les "3000 litres" en condition de rations "équilibrées". Leur généralisation, qui fut progressive avec des contrôles constants, impliquait de modifier la conduite des veaux de boucherie - auxquels il n'était pas question encore de renoncer - en passant de la tétée à l'alimentation au lait trait avec biberon, en modifiant les cases des veaux pour faciliter le travail (études du CETA féminin). Il a aussi été nécessaire de suivre la valeur des veaux produits (27), dont la qualité a pu être améliorée grâce au croisement charolais apporté par le CIA (Centre d'insémination artificielle) (28). Le choix des "Pie-Noires" a aussi été guidé par les plus grandes possibilités d'achat des génisses de renouvellement (garantie de qualité à des prix abordables) (29).

Ce choix a été aussi celui d'autres pionniers des CETA de demi-montagne granitique (Aveyron avec André Cazals, Haute-Loire et autres). La "Noire" a été préférée alors à la Montbéliarde moins sélectionnée, plus difficile à traire et plus chère à l'achat. Mais ce ne serait plus mon choix aujourd'hui, car les Montbéliardes ont été depuis bien améliorées, notamment en facilité de traite, et elles ont l'avantage d'un coproduit viande supérieure et d'un lait de meilleure aptitude fromagère.

Au-delà de ce travail d'évaluation économique et d'amélioration des différentes composantes des systèmes de production, il faudrait aussi évoquer le travail réalisé par le CETA en matière de mécanisation, par essais, enregistrements et surtout constitution de CUMA dont les adhérents étaient initiateurs. Un grand travail a aussi été fait en matière de bâtiments, notamment l'adoption des premières

stabulations libres en montagne (que d'inquiétudes !), avec l'aide de la FNCETA (Bernard Schaer, Patrice Loutrel).

**D.P/B.D. — Peux-tu revenir sur les divergences de vues qui se sont creusées entre Viel et Debatisse, après une longue période de compagnonnage ? Quelles ont été, en 1961, les causes de leur rupture ?**

**G.L.** — Il m'est assez difficile de revenir sur cette histoire, n'en connaissant pas tous les éléments. C'est une affaire complexe car, au-delà des deux hommes, c'est tout le combat des jeunes syndicalistes issus de la JAC qu'il faudrait évoquer, sur les deux plans départementaux et national. Au départ R. Viel, d'âge "intermédiaire" (40 ans en 1958) et homme d'action et de progrès, s'est appuyé sur les jeunes pour faire adopter les réformes aux "aînés-anciens" de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles). Il avait créé, en 1949, l'Avenir Coopératif d'Auvergne (ACA) dont il était président et directeur : l'ACA regroupait les coopératives laitières du Puy-de-Dôme (et celle de Rodez). Il avait mis en place le complexe laitier de Gerzat (63) en 1950. Voulant renforcer le groupe, il procéda, en 1957-58, à des rachats d'entreprises laitières en Creuse et Cantal ; mais il se heurta vite à des difficultés financières qui attirèrent, en 1960, les contrôles de la Caisse Nationale du Crédit Agricole. Celle-ci mit en cause le cumul des fonctions et R. Viel, préférant rester directeur, proposa la présidence à M. Debatisse devenu responsable au plan national. Ce dernier fit procéder à un bilan par le directeur d'ORLAC (Organisation Laitière Régionale Coopérative), qui révéla l'ampleur du déficit et conduisit Viel à la démission de son poste de directeur. M. Debatisse procéda à la restructuration de ce qui devint la Société Riches Monts, dont il resta président (puis de SODIAAL ensuite). N'acceptant pas son éviction, Viel se retourna alors vers les "Aînés" contre les Jeunes. Le clivage syndical, qui était amorcé en 1961, a abouti à une scission trois ans plus tard (et qui dure encore, mais sur d'autres bases) (30). La rupture avec les Jeunes qu'elle a révélé a eu des implications nationales et des conséquences sur l'organisation de la vulgarisation.

**D.P/B.D. — Dans quel camp se sont rangés alors les responsables de CETA ?**

**G.L.** — R. Viel savait que la plupart des présidents de CETA étaient des anciens jacistes, partageant les idées de M. Debatisse. La situation était plus contrastée parmi les présidents des nouveaux Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA) mis en place à partir de 1959 (31), les uns étant proches de Debatisse, d'autres des aînés de la FDSEA. La majorité des ingénieurs et des techniciens d'alors étaient proches des premiers. Début 1962, Viel décida de remettre la coordination de son service technique à Émile Archer, le DSA de l'époque, qu'il avait combattu pour arriver à le créer. C. Barbier, chef de service non démissionné, était dans une position embarrassante. Émile Archer était un Agro extrêmement estimable et ayant beaucoup œuvré pour le département. Mais ce retour en arrière n'était guère acceptable, ni surtout ses motifs. Les ingénieurs avertirent les présidents de leurs groupes, dont la plupart refusèrent ce coup de force. Ils constituèrent une Fédération Départementale des groupements, "indépendante" de la FDSEA, première étape de la rupture syndicale qui allait s'étendre. Étant personnellement président de la section des ingénieurs et techniciens du Syndicat du personnel des CA (Chambres d'agriculture) (32), j'ai fait les frais de la résistance des ingénieurs en recevant une lettre de licenciement. Mes collègues, solidaires, ne se sont pas "écrasés" pour autant (33). De cette époque date la création de la Société de mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin (Somival), société d'économie mixte dont le but était d'aider, par des aménagements adéquats, à la rénovation de l'agriculture de la région. Trois divisions (agriculture, forêt et tourisme) étaient prévues. Jean-Marie Dauzier, créateur et directeur de la Somival, a demandé alors à Charles Barbier de devenir responsable de la division agricole. Devant cette possibilité de renouveler et d'élargir le champ de ses actions, celui-ci a accepté, démissionnant de son poste de chef du Service technique à la Chambre d'Agriculture (C.A.) et laissant la place à un autre ingénieur sous l'autorité du DSA. C. Barbier m'a demandé de le remplacer à la direction du Centre de gestion. Licencié de la CA, j'ai accepté son offre en Décembre 1962, tout en restant ingénieur du CETA de Vernet-la-Varenne et ingénieur de gestion du Livradois. L'équipe restant au Centre s'est resserrée (34) avec des difficultés financières (perte de 1,5 postes d'ingénieur, payés par la CA : le mien et celui de Barbier à mi-temps). Le CER (Centre d'économie rura-

le) est devenu un îlot de résistance à côté des jeunes, puis de la nouvelle UDSEA (Union Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, créée par l'équipe Debatisse en 1964). Mais le conseil d'administration présidé par Albert Coste a tenu à ce que le CER reste au service des adhérents des deux bords, ceux de Debatisse (les plus nombreux) et ceux de Viel et de la FDSEA (pas d'abandon de leur part ...). Ce souci de "neutralité" du CER, que je partageais, n'a pas toujours été bien compris.

**D.P/B.D. — Comment as-tu réorienté tes activités, en 1963, compte tenu de ta moins grande liberté de manœuvre ?**

**G.L.** — En 1964, l'équipe s'est enfin composée de quatre ingénieurs de gestion, un pour chaque grande zone du département (la plaine Limagne et Lembron, les Monts Dore, les Combrailles, et le Livradois-Forez-Plaine d'Ambert), trois techniciens-comptables et une secrétaire. Nous avons apporté notre appui non seulement à "nos CETA", mais aussi à d'autres qui étaient de fait privés d'ingénieur (en particulier celui des Bois Noirs de M. Debatisse dont je me suis personnellement occupé de 1964 à 1966). Notre activité, centrée sur la gestion, a fait une place importante aux études économiques à la fois par "nécessité financière" et parce que cela répondait aussi aux besoins de la profession et de l'administration (35).

**D.P/B.D. — Sur quels aspects ont porté alors ces études ?**

**G.L.** — Cette activité d'études n'était pas nouvelle puisque le CER en avait déjà réalisé un certain nombre depuis 1958. Les classiques "*analyses de groupe*" étaient complétées par des synthèses sur différents sujets :

- la fraise comme activité de diversification pour les petites exploitations de demi-montagne granitique (1958).
- les systèmes de production adaptés aux petites régions (on était à l'époque de la définition des exploitations "viables" pouvant assurer la "parité" de revenu à deux travailleurs), en vue d'orienter les commissions des structures.
- la reprise des problèmes posés par le boisement anarchique avec la proposition du principe d'un zonage agricole et forestier à partir d'un essai que j'ai effectué sur la Commune de Vernet-la-Varenne (3 000 ha) en 1960 ; étude qui, ayant été diffusée par le directeur départemental du Génie Rural, a abouti au décret de mai 1961 qui en a prévu la possibilité (36).

A partir de 1963, nous avons poursuivi sur ces thèmes en élargissant aux principales productions complémentaires possibles :

- les ovins en montagne (en appui du premier groupement de producteurs ovins, la Copadôme, qui mettait en évidence l'intérêt des races rustiques en train de disparaître, la Rava et la Limousine).
- le porc (intérêt des systèmes naisseurs-engraisseurs ou d'une péréquation possible entre naisseurs et engraisseurs dans le cadre d'un groupement).
- l'ail, le tabac (37), la vigne qu'il fallait reprendre sur de nouvelles bases (fallait-il s'engager dans des plantations plus larges facilitant le travail ?).

La dimension du travail était systématiquement abordée, facilitée par la compétence de notre collègue spécialiste (38), avec qui nous avons mis en place des enregistrements journaliers de travail chez une trentaine d'adhérents de différentes régions, selon les méthodes proposées par notre collègue Claude Reboul, entré alors à l'INRA (ESR).

En 1963, nous nous interrogeons sur le maintien des vaches laitières en Limagne. Pouvait-on envisager leur suppression dans des exploitations encore petites (25 à 35 ha) mais qui s'agrandissaient peu à peu - au profit de la betterave et des nouvelles cultures, maïs de consommation ou de semences (avec la création de LIMAGRAIN), ou du tournesol (variétés hybrides françaises mises au point par Patrice Leclercq). En 1965, la Somival envisageant le développement de l'irrigation en Val-d'Allier, nous avons fait à sa demande une étude des différents systèmes possibles sans animaux, étude faisant appel à la programmation linéaire avec l'appui méthodologique de Jean-Claude Tirel (INRA - ESR), qui m'a initié à cette démarche.

De même, en 1964, j'ai participé à une étude encadrée par André Brun (INRA - ESR), sur l'avenir de trois cantons du Livradois, avec une enquête exhaustive des 1 500 exploitations présentes, permettant de faire les premières projections démographiques et économiques aboutissant à l'évaluation des successions et des libérations probables des terres, pour déterminer l'évolution possible de l'occupation du territoire (sous réserve d'une rationalisation indispensable du boisement). Ce travail sera repris plus tard par la Somival qui établira des propositions de zonage pour ces communes.

**D.P/B.D. — Comment ont pu être résolues les difficultés financières du CER ?**

**G.L.** — Les cotisations des adhérents, principalement localisés en zones difficiles, étaient très modestes. Les études "générales" permettaient d'accéder au financement du Ministère de l'Agriculture et du Conseil Général. Les études spéciales étaient financées par contrat. A partir de 1964, nous avons été aidés par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dont la présidence venait d'échoir à René Colombier, un ancien jaciste proche de Debatisse, à la place d'un "Viéliste" (première étape de la "conquête" des différentes organisations départementales par l'équipe Debatisse). En contrepartie, nous avons proposé à la MSA d'aider ses conseillères ménagères, en mettant en place des tenues de comptabilité des dépenses familiales (39), dans une perspective de formation et de réflexion, grâce à des références d'un autre ordre. René Dubost a pu mettre en relation les budgets ménagers et les comptes d'exploitation. Sa synthèse a permis notamment de mieux comprendre pourquoi les familles chargées d'enfants avaient plus de mal à investir ...

En 1965, la mise en route du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole) a ouvert d'autres perspectives. Claude Laurent (INRA-ESR) a procédé à une étude préalable permettant l'établissement d'une première typologie générale des OTEX (Orientations technico-économiques des exploitations) basée sur les enregistrements des CER, dont le nôtre en particulier. La mise à disposition des résultats individuels, anonymes, a fait l'objet d'un contrat. A la suite, les CER ont été chargés des comptabilités des exploitations du RICA sous l'autorité et le contrôle du SCEES (Service Central des études et enquêtes statistiques du Ministère de l'Agriculture), ce qui a conduit à une première autonomie financière, avant l'arrivée des obligations comptables pour les agriculteurs à partir de 1966 (Taxe à la Valeur Ajoutée, installation des jeunes, Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun et plus tard fiscalité) qui permirent d'asseoir une réelle rétribution des services rendus.

**D.P/B.D. — Les choses ont bien changé pour les Centres de gestion dans la mesure où les prestations payantes sont devenues la règle pour les adhérents !**

**G.L.** — Effectivement. Mais, à l'époque, il semblait que, comme pour les recherches en génétique, la collectivité devait reconnaître les services que les adhérents des Centres de gestion ou des CETA rendaient à l'ensemble des exploitants agricoles. Ceux-ci stimulaient, en effet, l'envie d'entreprendre, par les exemples qu'ils offraient à la réflexion. La théorie de "*la tache d'huile*" que j'avais expérimentée était toutefois sévèrement critiquée par Pierre Boisseau qui lui reprochait de ne pouvoir s'appliquer qu'à une élite : sans doute, les membres des CETA et des CER bénéficiaient-ils d'un appui particulier important, mais ils étaient d'abord et avant tout des personnes dynamiques et dévouées à leur village ou à leur canton, qui avaient accepté de se mettre au service des autres. C'est un fait que les progrès, survenus à cette époque, sont partis, bien souvent, des CETA, comme la création de CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), les commandes collectives ou la mise en place de Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA), dont ils assuraient "*le ressourcement technique*" par les contacts régionaux et nationaux qu'ils avaient (40).

**D.P/B.D. — Les réunions organisées par la FNCETA, les rapports que tu gardais avec des camarades de promotion te permettaient de suivre tout ce qui se passait à l'INRA. Quelles raisons t'ont conduit à poursuivre tes travaux au sein d'un de ses départements, le département d'Économie et de Sociologie Rurales (ESR) ?**

**G.L.** — Les adhérents des CETA du Massif Central ont pu suivre d'autant mieux les progrès de la recherche zootechnique qu'elle s'est rapprochée d'eux géographiquement. Née à l'Agro, puis transférée à Jouy, celle-ci s'est délocalisée, en effet, partiellement à Theix, au milieu des années soixante. Le premier domaine expérimental a été acquis en 1964, les premiers bâtiments, sortis de terre l'année suivante, ont accueilli les premiers contingents de chercheurs : Michel Journet, Camille Demarquilly, Claude Béranger et Robert Jarrige.

R. Jarrige, directeur de la station de recherches sur l'élevage des herbivores, souhaitait qu'à côté des recherches zootechniques soit créé un petit groupe de chercheurs qui s'intéresse aux aspects économiques des innovations. Il avait demandé à D. R. Bergmann s'il y avait des économistes de son département qui seraient disposés à venir travailler à Theix. Mais les prospections de Bergmann étaient restées vaines : à l'évidence, personne ne s'était porté vraiment candidat. Pierre Jullian avait bien commencé à travailler sur l'alimentation des vaches laitières et le choix des rations qui pouvaient leur être données (c'était alors les débuts de la programmation linéaire) mais il n'envisageait guère à cette époque de quitter le laboratoire de Grignon. Devant le peu de succès des démarches de Bergmann, R. Jarrige nullement découragé a réclamé le recrutement d'ingénieurs 2A de l'extérieur. N'étant pas tenus de passer des concours, ceux-ci pouvaient bénéficier, à son avis, d'une plus grande liberté thématique et s'engager hardiment dans un travail d'équipe sur l'élevage, réunissant plusieurs disciplines. Pour donner satisfaction à R. Jarrige, D. R. Bergmann s'est décidé finalement à demander un poste à la Direction générale. Journet et Mathieu, qui connaissaient les activités que j'avais au Centre de gestion et savaient que je m'étais marié depuis peu, ont avancé alors mon nom. C'est ainsi que j'ai été convoqué par R. Jarrige qui avait manifesté le désir de me rencontrer, mais il m'a fallu plus d'un an avant que je ne me décide vraiment à quitter le Centre de gestion, le CETA et tous les amis que j'y avais. J'ai eu, en effet, beaucoup de mal à me détacher des familles d'agriculteurs avec lesquels je travaillais depuis longtemps, même si la décision de rentrer dans la recherche apparaissait sans doute la plus raisonnable. Cela explique que j'ai tenu à suivre les activités du CETA jusqu'en 1974, date à partir de laquelle j'ai dû y renoncer, étant trop pris par d'autres tâches.

**D.P/B.D.** — **Sous quelles formes se sont prolongés ces échanges ?**

**G.L.** — Je n'ai pas eu de successeurs. Dans le climat de l'époque, avec les conflits qui se déroulaient à la Chambre, mon remplacement s'est révélé, en effet, très difficile. Le CER, dirigé par René Dubost, a bien recruté un ingénieur de gestion pour me remplacer, mais celui-ci a été loin de faire tout le travail que je fournissais et la Chambre s'est bien gardée d'instituer une relève technique au niveau d'un CETA qu'elle considérait comme un de ses opposants.

C'est la raison pour laquelle j'ai gardé longtemps des relations avec les éleveurs du CETA, les aidant à poursuivre leur politique d'expérimentation. Je les voyais le samedi, parfois le soir. Au début, je mettais en place les essais avec eux : j'avais dû leur expliquer pourquoi, pour pouvoir comparer des variétés de céréales ou autres, il importait de procéder à des essais avec tirage au sort des parcelles et répétition, en dépit des difficultés techniques que cela occasionnait. Progressivement, les agriculteurs ont compris la façon de procéder et pris l'habitude de se débrouiller tout seuls. Le thème d'étude était arrêté ensemble et chacun opérait comme il l'entendait dans le cadre du protocole qui avait été défini. Je n'intervenais vraiment qu'au moment où il s'agissait de peser les récoltes. Tous attendaient avec impatience les résultats des calculs qui étaient effectués le jour même. La motivation très grande des agriculteurs, qui mettaient en place eux-mêmes leurs essais, explique qu'ils se soient poursuivis sans discontinuité jusqu'en 1974.

**D.P/B.D.** — **A la différence de la plupart des gens qui étaient déjà en poste à l'INRA, tu y es entré en 1966, bardé d'un bagage de connaissances et d'expériences peu commun, ayant réussi notamment, alors que tu n'étais pas encore dans la recherche, à convaincre les membres du CETA dont tu t'occupais de l'utilité de procéder eux-mêmes à des expérimentations. Les rapports particuliers que tu avais entretenus avec le monde agricole ont-ils contribué à donner aux travaux de recherche, que tu as lancés par la suite, des traits originaux par rapport à tous ceux qui avaient été entrepris jusque-là ? T'ont-ils donné les moyens d'entreprendre des études que tu n'avais pas pu envisager à l'époque où tu n'étais que conseiller de gestion ?**

**G.L.** — Même si j'ai continué à m'occuper des CETA, je n'ai plus fait du tout le même métier, à partir du moment où j'ai travaillé à l'INRA. Il faut peut-être rappeler au préalable que j'avais déjà eu des propositions de travail à l'INRA. Jacques Poly m'avait demandé déjà, en 1959, si j'avais envie de travailler à l'Agro dans le département de génétique animale de l'INRA pour m'occuper des problèmes de génétique laitière (poste sur lequel Marcel Poutous a plus tard été recruté). J'avais décliné de même deux autres propositions, l'une venant de Claude Calet et relative à la poule pondeuse, l'autre venant de Charles Thibault (41). Elles me paraissaient toucher à des questions trop fondamentales pour pouvoir m'intéresser vraiment, mais la proposition de travail que m'avait faite R. Jarrige était proche du travail d'ingénieur-économiste que j'avais précédemment effectué et je l'ai finalement acceptée.

A mon arrivée au Centre INRA de Theix le 1er Septembre 1966, R. Jarrige m'a suggéré de travailler sur "*la production de viande bovine*", qui était le domaine où se posaient le plus de questions, y compris pour l'orientation des recherches qui devaient être poursuivies par C. Béranger et son équipe, Michel Petit pour les vaches allaitantes (42), Yves Geay pour l'engraissement et Claude Malterre comme ingénieur de recherche (travaillant au départ sur les vaches de réforme). J'ai été mis entre les mains de deux "*parrains*", Claude Béranger et Michel Petit, économiste à la "Station Centrale" d'ESR (alors installée à Paris, rue de Lasteyrie).

M. Petit avait engagé un programme de recherche économique sur "l'offre de viande" (à base de modèles linéaires) dans différentes régions avec Pierre Albert et Jean-Baptiste Viallon dans le Choletais d'abord, puis en Combrailles : j'ai été associé à cette dernière étude en cours à mon arrivée, d'autant qu'au CER j'avais mené des études sur l'élevage charolais dans cette région avec R. Dubost (dont une, avec l'appui scientifique de M. Petit).

Mais ma principale recherche fut engagée en Aubrac, sur proposition de C. Béranger. Celui-ci avait participé, en 1965, à l'opération RCP-Aubrac (Recherche coopérative sur programme). Des sociologues se souciaient alors de trouver, dans cette région, des indicateurs de son retard et de son sous-développement. Les ethnologues s'intéressaient, au contraire, à la capacité des agriculteurs à innover et à concevoir des solutions pour résoudre leurs propres problèmes. Ayant constaté que cette société rurale reposait d'abord sur l'élevage bovin, ils avaient fait appel à des zootechniciens de l'INRA en vue de mieux comprendre la façon dont elle fonctionnait et se reproduisait : Bertrand Vissac mais surtout Claude Béranger qui s'est beaucoup investi dans les montagnes de l'Aubrac avec Michel Petit (le zootechnicien) qui y a fait les premières observations sur le comportement de la vache Aubrac en estive. Beaucoup de questions se posaient sur la rentabilité des différents systèmes de production et leur avenir. Quels espoirs pouvait-on mettre dans les broutards ? Les croisements qui étaient effectués pour les produire donnaient-ils satisfaction ? Michel Petit (l'économiste) a trouvé qu'il serait effectivement intéressant de se pencher sur une région productrice de vaches allaitantes et de "*maigres*", très différente de ce qui avait été observé dans le Charolais.

Durant l'hiver 1966-67, j'ai donc effectué des enquêtes auprès d'une quarantaine d'exploitants agricoles de l'Aubrac. Notre objectif était de concevoir un modèle de représentation du système "*vaches allaitantes*". J'ai mis au courant Charles Barbier, chef de la division agricole de la Somival, des études économiques dont j'étais chargé et des interrogations que l'on avait alors sur l'organisation de la production de viande et l'offre de bétail maigre. Il a accepté de recruter Daniel Deudon, un stagiaire qui avait participé au dépouillement de mes enquêtes en Aubrac et qui a travaillé avec moi, comme ingénieur de la Somival, pendant 18 mois. C'est avec lui et l'aide de C. Béranger que j'ai mis au point le modèle vaches allaitantes de l'Aubrac dont bien des résultats (publiés en 1970 dans "*Économie rurale*") restent encore valables : diversité des systèmes de production possibles, interférence entre la longueur du cycle d'élevage et la productivité numérique, importance des surfaces d'estive dont les fonctions pouvaient être diverses, mise en évidence d'un certain équilibre entre surfaces de base et surfaces d'estive, etc.

**D.P/B.D.** — **A l'époque, les éleveurs de l'Aubrac s'interrogeaient-ils sur la pertinence des croisements industriels avec les taureaux charolais ?**

**G.L.** — Ils en ont compris rapidement l'intérêt. Les zootechniciens ont montré que la vache Aubrac pouvait véler sans problèmes et que la mortalité des veaux n'était pas augmentée. Les comparaisons auxquelles ils ont procédé entre Aubracs purs et croisés ont mis en évidence des différences de croissan-

ce très significatives. La véritable question était de savoir s'il valait mieux développer la production de vaches allaitantes ou celle de vaches laitières. Une nouvelle fois, la question "quel type de vaches ?" s'est posée à moi.

En effet, devant la difficulté de maintenir le système traditionnel de traite des vaches Aubrac en estive (en présence de leurs veaux) pour des questions de main-d'œuvre, un certain nombre d'éleveurs avaient adopté des vaches laitières spécialisées de type Pie-Noire dont ils avaient pu constater la bonne adaptation aux conditions de montagne en Auvergne et en Aveyron (43). Pendant un temps la DSA et l'Office de Comptabilité ont pensé que le système laitier spécialisé pouvait se généraliser en Aubrac, comme cela avait pu être le cas dans la région de Rochefort-Montagne, grâce à la Coopérative Fromagère de Laguiole et l'intensification fourragère. Celle-ci permettait de nourrir les laitières sans recourir aux surfaces d'estive. Les résultats économiques étaient solides. Mais le changement de conduite du troupeau pouvait aboutir à l'abandon du domaine pastoral, dont le boisement a pu, un temps, être envisagé.

Si les éleveurs de vaches allaitantes de l'Aubrac ont gardé un grand souvenir de l'opération RCP, c'est parce que celle-ci les a aidés à prendre conscience des atouts dont ils disposaient dans leur région. Ils se sont aperçus, en effet, qu'ils pouvaient bien gagner leur vie en conduisant leur troupeau local Aubrac en croisement pour produire des animaux maigres plus performants et qui commençaient à être demandés par les engraisseurs du Bassin parisien et bientôt de l'Italie. L'atout majeur était de pouvoir conserver l'utilisation des estives par le troupeau de mères et de génisses exigeant une surveillance réduite (44).

La création en 1966-67, avec l'aide de la Somival, d'un groupement de producteurs Aubrac-Aveyronnais, spécialisé dans la commercialisation de bétail maigre (la Coopérative d'élevage du Massif Central (CEMAC), localisée à Laguiole et dont le président était Eugène Alexandre) a contribué également à redonner confiance aux éleveurs dans leur avenir. Finalement, les deux orientations de production, lait et bovins allaitants, cohabitent heureusement dans cette région du Nord-Aveyron où elles sont complémentaires. L'idée de la CEMAC est venue des contacts des naisseurs de l'Aubrac avec les engraisseurs spécialisés de la Marne, eux-mêmes organisés en groupement et qui avaient eux aussi établi des relations de travail avec l'INRA.

#### **D.P/B.D. — Pour quelles raisons l'INRA s'est-il intéressé à ces groupements de producteurs ?**

**G.L.** — A partir des années soixante, le développement de la production de viande est devenu un des problèmes majeurs de l'élevage bovin. Le déficit de l'Europe des 6 était évalué à 800 000 tonnes environ, couvert par des importations du continent américain principalement. La France avec ses surfaces ne manquait pas d'atouts pour le résorber, alors que l'on s'acheminait vers des excédents laitiers (qui survinrent en 1968). Mais le développement de la production de viande, accompagné d'une maîtrise de la production laitière, soulevait beaucoup de questions, d'ordre économique (faible rentabilité intrinsèque) et d'ordre technique. Il fallait à la fois l'intensifier, sans trop de charges, et l'adapter aux marchés qui pouvaient être différents selon qu'il s'agissait de subvenir à la demande intérieure ou à des exportations.

Une des voies d'intensification était l'alourdissement des animaux avec raccourcissement du cycle de production (et l'amélioration de la productivité des mères). Cette possibilité fut envisagée au début des années soixante selon trois modalités. Certains CETA du Nord misèrent sur l'engraissement intensif de veaux laitiers castrés pour produire des "barley-beefs" (de 15-16 mois), à la mode anglaise, production finalement peu adaptée aux consommateurs français, les carcasses produites étant trop légères et trop grasses. C. Béranger a entrepris d'intensifier l'engraissement des bœufs charolais à l'herbe avec une série d'expérimentations menées au domaine INRA du Pin, dans l'Orne, avec des résultats intéressants, mais l'amélioration restait insuffisante et le produit n'était pas adapté à l'exportation vers l'Allemagne et l'Italie, consommateurs de taurillons. D'où la mise en route, par C. Béranger et Y. Geay, à partir de 1963, d'expérimentations pour la mise au point d'un engraissement de taurillons issus du troupeau allaitant, remplaçant le long cycle de production de bœufs. Cet engraissement, démarré dès le sevrage du veau à 7-8 mois, pouvait être le fait d'engraisisseurs spécialisés disposant d'aliments énergétiques.



**D.P/B.D. — Quelles ont été les premières études engagées sur ce type de production ?**

**G.L.** — Je vous renvoie pour les présentations des recherches zootechniques à ce qu'en dira C. Béranger. Je retiendrai ici le fait qu'une partie des essais a mis en comparaison, en 1963-65, des taurillons Charolais et des taurillons croisés Charolais-Aubrac puis des Salers, sur des régimes de fourrages déshydratés (luzerne et pulpe de betterave), à la demande de producteurs de la Marne. Ceux-ci s'interrogeaient sur les débouchés à donner à leur luzerne de seconde qualité. L'utilisation par les vaches laitières n'était alors guère envisageable (intensification fourragère, puis développement du régime maïs-tourteau de soja). En revanche, l'engraissement de taurillons en lots correctement mis au point, avec des rations de luzerne et de pulpes sous forme de granulés faciles à distribuer, pouvait être adapté à des agriculteurs disposant de disponibilités de travail en hiver et de hangars libérés des récoltes en gerbe.

Au-delà des questions techniques se sont vite posés les problèmes d'organisation de la production de viande : approvisionnement en broutards (les veaux allaitants sevrés à 7 ou 8 mois) et commercialisation des taurillons finis, qui ont poussé les engraisseurs à s'organiser en groupements de producteurs, d'abord dans le cadre de France-Luzerne. Pour acheter des broutards charolais, croisés ou salers, ils se sont rendus sur les foires, notamment de l'Aubrac et du Cantal (46), et ils ont incité les naisseurs à s'organiser en groupements de producteurs afin de faciliter les transactions. Ce que ceux-ci ont fait, en créant en 1967-68 la CEMAC et une section de la CCEIA (Coopérative Cantalienne d'Élevage et d'Insémination Artificielle), avec l'aide de la Somival et de crédits du FORMA (Fonds d'Orientation et de Régularisation des Marchés Agricoles).

**D.P/B.D. — Pouvait-on concevoir une organisation des relations entre les deux types d'éleveurs ?**

**G.L.** — Devant les fluctuations permanentes des cours du maigre, les agriculteurs-engraisseurs qui avaient l'habitude de calculer leurs prix de revient, ont souhaité que soient établis des contrats naisseurs-engraisseurs rationalisant les relations commerciales et notamment les prix. Avec C. Béranger, nous avons étudié et proposé une première formule basée sur les trois partenaires dont les intérêts devaient être conciliés : l'engraisseur, le naisseur et le luzernier-déshydratateur. On pouvait considérer que, s'agissant de valoriser la luzerne de deuxième qualité et la pulpe sous-produit, leurs prix pouvaient être le résultat de l'opération d'engraissement face à des prix d'achat et de vente des bovins dont la détermination échappait fortement aux éleveurs. Cette proposition fut mal reçue par France-Luzerne qui n'envisageait pas d'intégrer les aléas du marché de la viande dans le calcul du prix payé à ses producteurs de luzerne.

Les engraisseurs se retirèrent de France-Luzerne et constituèrent un groupement indépendant, Beef-Grill-Champagne. Nous avons adapté, avec C. Béranger et C. Malterre le contrat à cette nouvelle donne, en rattachant le prix du maigre à la valorisation réelle des taurillons et au coût de l'alimentation, mais en faisant supporter une partie des aléas du marché aux engraisseurs par l'intermédiaire de la marge de rémunération de leur travail et de leur capital. Ce système était loin d'être parfait. Devant les "perturbations" provoquées par la demande en broutards des engraisseurs italiens (qui ont rapidement fait renoncer la CEMAC, dont les aubracs et croisés étaient très demandés par eux), le contrat fut poursuivi avec la CCEIA, avec des adaptations visant à tenir partiellement compte du marché du maigre. A partir de 1975, s'est joint un groupement des producteurs de charolais de la Creuse (qui est aujourd'hui la Coopérative Creuse-Corrèze-Berry-Élevage, la CCBE), avec qui nous avons conservé des relations de travail suivies jusqu'à aujourd'hui. Le contrat s'est prolongé pendant 15 ans, jusqu'en 1985-86 (47), date à partir de laquelle est apparu un écart croissant entre le prix des broutards relevant du contrat et ceux proposés par les Italiens. Les partenaires, naisseurs et engraisseurs, ont maintenu, par la suite, certaines relations commerciales en revenant à des opérations au coup par coup.

Un des intérêts les plus marquants de ces contrats fut la continuité des échanges qu'ils permirent entre les trois types de partenaires, chercheurs compris. Les questions soulevées par ces relations contractuelles donnèrent lieu à des débats particulièrement enrichissants.

**D.P/B.D. — Les contacts multiples que tu as établis sur le terrain ont nourri tes réflexions sur la mise au point d'un système de production de viande plus intensif que les systèmes traditionnels en vue de**

**satisfaire les besoins des marchés intérieurs et extérieurs. Quelles possibilités nouvelles en sont ressorties pour l'élevage des taurillons ?**

**G.L.** — Les recherches technico-économiques entreprises en ce domaine se sont insérées dans le vaste programme engagé par M. Petit sur l'offre de viande. Après l'étude des possibilités en zone d'élevage traditionnel, la question se posait d'un développement possible de la production de viande dans les régions de grande culture, qui devenaient de véritables "déserts bovins". M. Petit choisit, en 1966, comme terrain d'étude, la Brie. C'était une région où les cultures étaient diversifiées (céréales, maïs grain, betteraves sucrières, pommes de terre, luzerne, parfois prairies) et où les productions animales traditionnelles, vaches laitières, engraissement de bœufs à la pulpe humide et ovins, déclinaient. Il importait de comprendre pourquoi. Une enquête fut réalisée auprès de 80 exploitations par Jacques Brossier et Xavier Bagot. A la suite, ils élaborèrent un premier modèle "enquête", en programmation linéaire, pour une exploitation de 150 ha (pour anticiper l'avenir), reprenant les activités existantes. La matrice élaborée était très complète, intégrant les contraintes essentielles (succession des cultures, bilan humique, exigences en travail et jours disponibles, équipements, financements, et autres). Cette phase a permis d'étalonner le modèle en le confrontant aux résultats des exploitations et de comprendre le faible intérêt économique des productions animales existantes (souvent liés à la seule présence de prairies naturelles non retournables).

C'est pourquoi, à la suite des expérimentations et observations menées dans la Marne, nous avons envisagé avec M. Petit et C. Béranger la construction d'un modèle expérimental où seraient introduites des productions bovines modernisées, vaches laitières et engraissement de taurillons, susceptibles de s'insérer dans ce type d'exploitation disposant d'aliments énergétiques. Ce modèle n'était pas conçu pour être une aide à la décision pour les exploitants (comme certains de ceux mis au point par l'équipe de Grignon, Jean-Claude Tirel et Jean-Marie Attonaty), mais comme un instrument d'expérimentation économique, permettant de réaliser des prévisions générales utiles à l'orientations des recherches.

Un premier modèle expérimental fut élaboré en 1969 (48). Avec C. Béranger, nous avons élaboré les références de plusieurs activités d'engraissement de taurillons à partir de broutards de 7-8 mois, différenciant par le type génétique (Charolais, Salers et Croisés) et par leur régime alimentaire. Au départ furent prévues des rations classiques avec pulpe humide, betteraves fourragères (cultivées selon les mêmes techniques que les sucrières), foin de luzerne-céréales, et aussi différentes rations à base de luzerne déshydratée. Car la déshydratation des fourrages était alors une préoccupation générale, apparaissant comme une base possible de "l'industrialisation" de l'élevage.

**D.P/B.D.** — **Quels étaient à l'époque les scientifiques qui poussaient le plus à cette évolution ?**

**G.L.** — Julien Coléou était un de ceux qui insistaient le plus sur la nécessité de rehausser la productivité en ce domaine. Déjà, on connaissait l'évolution de la production de viande américaine vers de grandes unités avec des travailleurs salariés (feed-lots). La production de barley-beef, adoptée par les Anglais, allait dans le sens de l'industrialisation, comme cela commençait à être aussi le cas, en 1966, pour la production des porcs.

Pour les herbivores, la question majeure qui se posait était la récolte des fourrages. Il n'était pas concevable de créer de grands ateliers avec du foin à part entière. Les céréales (orge aplatie) offraient certes des possibilités pour nourrir des animaux, mais il restait des prairies à récolter. La question s'est posée, en conséquence, de savoir si l'on pouvait déshydrater non seulement la luzerne mais aussi l'herbe des prairies temporaires (49).

De nombreuses recherches ont ainsi été menées, à partir de 1965, sur les fourrages déshydratés, tant pour préciser leur valeur alimentaire (équipe de C. Demarquilly) que pour définir leurs conditions d'utilisation par les bovins-taurillons (équipe de C. Béranger) mais aussi par les vaches laitières (équipe de M. Journet). L'ITCF (Institut Technique des Céréales et Fourrages) s'est aussi beaucoup intéressé à cette question, au plan technologique (techniques de récolte et de conditionnement) et à celui de l'utilisation par les animaux. Une synthèse d'étape a été faite lors du Premier Grenier de Theix en 1968.

**D.P/B.D. — Quels ont été les premiers résultats obtenus dans le modèle ?**

**G.L.** — Avec les rations envisagées, l'engraissement des taurillons est apparu assez peu compétitif. Seule celle à base de pulpes humides était retenue. Malgré certains réajustements, la ration à base de déshydraté n'apparaissait pas dans les solutions. C'est pourquoi une ration à base de maïs ensilage a été introduite, au départ avec des références américaines (50), qui se révéla d'emblée intéressante. Ce résultat parmi d'autres ne fit que confirmer l'importance qu'il y avait d'entreprendre des recherches nouvelles sur la valeur alimentaire de ce fourrage et son utilisation par les bovins (même s'il fallait réduire les recherches sur la déshydratation), nouvelles recherches qui entraînèrent de nouvelles interrogations. C'est pourquoi nous avons élaboré, avec P. de La Vaissière, un modèle expérimental de deuxième génération en 1972, actualisant les données des cultures, en particulier les rendements, à partir d'une autre enquête réalisée, début 1971, par J. Brossier dans les mêmes exploitations. Nous avons élargi le choix des activités d'engraissement, soit à partir de broutards charolais et croisés achetés à 7-8 mois, soit à partir de veaux laitiers achetés à 3 semaines et menés plus ou moins intensivement. Les rations d'engraissement ont été diversifiées notamment celles utilisant le maïs sous différentes formes (fourrage et grain humide), en fonction des questions et des résultats des expérimentations de nos collègues zootechniciens (51).

**D.P/B.D. — Avec ce nouveau modèle expérimental, la production de viande bovine apparaissait-elle une solution pertinente ?**

**G.L.** — Parmi les productions animales, seul l'engraissement de taurillons à partir de broutards est apparu dans la solution (de l'ordre de 200 têtes), avec des rations variables selon les conditions, mais toujours à base de maïs ensilage (52). Les pulpes humides arrivaient ensuite et ce fut un enseignement intéressant, puisque les pulpes surpressées (plus commodes à l'emploi) furent effectivement utilisées par un certain nombre d'agriculteurs ne cultivant pas de maïs, notamment dans l'Aisne, mais aussi par les Marnais lorsqu'ils constatèrent le coût trop élevé d'une ration principalement basée sur les fourrages déshydratés même suffisamment complétés. La pulpe humide ou surpressée avait aussi l'intérêt de ne pas mobiliser de surface (effet hors sol).

Les résultats de cette recherche qui s'est effectuée de 1966 à 1974 sont difficiles à résumer. Ils ont fait l'objet de plusieurs publications dont certaines sont parues à l'occasion de "Greniers de Theix" (notamment le second organisé par C. Béranger et R. Jarrige sur "*la production de viande à partir des jeunes bovins*", en 1970) ou d'une présentation synthétique dans l'ouvrage "*Systèmes de production en région de grandes cultures*" (1974) avec P. De La Vaissière, J. Brossier et M. Petit.

**D.P/B.D. — Dans ces modèles, à côté des taurillons, aviez-vous retenu aussi l'activité "engraissement de bœufs" ?**

**G.L.** — Dans le modèle enquête, les bœufs traditionnels avaient été conservés. A l'époque, il s'agissait le plus souvent de bœufs charolais, âgés de trois ans. Achetés maigres à trente mois à l'arrivée de l'automne, ils étaient engraisés l'hiver à l'auge, sur des fumières, avec de la pulpe humide classique, du foin de luzerne ou de prairie auxquels on ajoutait un peu de concentré (le plus souvent du tourteau de lin). Ces animaux n'allaient pas au pâturage. Ils étaient revendus l'année suivante sur le marché de la Villette, par lots de deux ou trois (à partir de Mars jusqu'à fin Mai). Des spécialistes de ce mode d'engraissement pouvaient en avoir des lots de 50 à 80. A côté de ces bœufs traditionnels, nous avons introduit dans le modèle une activité "*bœufs modernisés*". Il s'agissait d'animaux "*rajeunis*" : achetés à 18 mois en zone charolaise, ils étaient revendus à 26 mois. En dépit du soin apporté au calcul des rations distribuées aux bœufs (à base de pulpe et foin de luzerne ou maïs-fourrage et concentrés), ces activités n'ont pratiquement jamais fait partie des solutions du modèle.

L'élevage des vaches laitières a aussi été prévu. Dans le modèle expérimental, il figure sous deux formes au départ :

- avec la conduite observée dans les exploitations (pâturage, foin et pulpes).

- et sous une forme modernisée, selon certaines conceptions de l'époque : alimentation à base de fourrages déshydratés se prêtant à une mécanisation poussée en stabulation entravée (53). Les références ont été arrêtées avec M. Journet. Devant l'absence de vaches laitières dans les solutions, une ration à base de maïs-fourrage fut prévue. A la déception de M. Journet, les vaches laitières n'ont encore pas fait partie des solutions, sauf exception (présence d'un vacher déjà en place, obligation de prairies permanentes....).

**D.P/B.D. — Pourquoi l'élevage des vaches laitières a-t-il été repoussé ?**

**G.L.** — Le rejet venait principalement du coût du travail et du coût des équipements nécessaires dans un contexte de grandes exploitations avec salariés. A titre indicatif, les vaches laitières ne sont apparues rentables qu'avec une ration à base de maïs fourrage (en stabulation libre) et avec un rendement et un prix du lait supérieurs de 25 % à ceux des conduites traditionnelles. Mais on ne pouvait pas généraliser l'absence d'intérêt aux exploitations familiales naturellement. L'objectif n'étant pas l'étude du lait dans ces zones, au regret de M. Journet, nous n'avons pas approfondi davantage. Ces résultats étaient cependant importants à l'époque, en montrant les limites de "l'industrialisation" de la production laitière et l'adaptation possible de l'engraissement intensif dans ce type d'exploitations.

**D.P/B.D. — Les taurillons laitiers ont-ils fait partie des solutions envisageables ?**

**G.L.** — Non. On avait prévu qu'ils puissent être élevés à partir du troupeau ou être achetés à 3 semaines. Des rations à base d'ensilage d'herbe ont été déterminées pour limiter leur état d'engraissement. Mais ce n'était pas réellement le contexte de la Brie, et les contraintes de travail qu'ils imposaient tout au long de l'année les rendaient assez peu acceptables. Cette production pouvait évidemment être intéressante dans les zones herbagères, notamment en complément des vaches laitières, sous réserve de surfaces : cela a pu être le cas dans certaines exploitations de Lorraine par exemple. Les quotas laitiers ont évidemment changé cette façon de voir les choses.

**D.P/B.D. — Les résultats obtenus étaient-ils liés à la Brie, ou avaient-ils une portée plus générale ?**

**G.L.** — Ils étaient certes reliés aux potentialités de la Brie, en particulier à la possibilité d'y produire du maïs, culture encore nouvelle à l'époque dans le Nord. Mais ils avaient une portée plus générale. D'une part, ils montraient, comme on vient de le dire, l'intérêt possible du taurillon à partir de broustards dans ce type d'exploitations, en particulier avec le maïs (avec des lots de l'ordre de 200 têtes environ, importants pour l'époque). Mais les paramétrages économiques ont montré aussi qu'une amélioration du produit brut des cultures de 10 % (par les prix ou les rendements) procurait davantage de revenu qu'un lot de 200 taurillons, même optimisés, dont la rentabilité était par ailleurs très dépendante des prix. Ce résultat a permis de comprendre ce qui se passait et ce qui s'est passé dans ces zones de grandes cultures - où la priorité a été donnée à l'amélioration continue de la productivité des productions végétales de vente - et l'engraissement qui a été et est encore présent (dans la Marne et l'Aisne par exemple) y est resté limité. La baisse des prix des céréales prévue par les réformes successives de la PAC changera-t-elle cette conclusion ? D'autres résultats généraux du modèle pourraient être évoqués comme la mise en évidence de l'importance du financement, avec la nécessité absolue de prêts à court terme spécifiques pour l'achat des broustards, ce qui a été réalisé par les prêts des contrats d'élevage confortés par le FORMA à partir de 1970.

**D.P/B.D. — Les résultats du "modèle Brie" ont-ils contribué à modifier l'orientation des recherches de l'INRA en matière zootechnique ?**

**G.L.** — Les résultats obtenus ont contribué entre autres à l'orientation des recherches sur deux plans :  
1- l'utilité de poursuivre les recherches sur la production des taurillons (ce qui induisait des recherches sur le troupeau allaitant, on y reviendra)

2- la nécessité de développer largement une recherche française sur le maïs fourrage, prenant la relève de celles sur la déshydratation.

Bien évidemment, le modèle n'a été qu'un élément de ces décisions. En outre, ce sont moins les résultats de cette recherche que sa démarche elle-même qui ont le plus compté, les chercheurs zootechniciens, associés dès le départ, étaient partie prenante dans les décisions concernant les choix des activités et leurs modalités initiales, mais surtout dans leur évolution continue à partir de leurs interrogations et avec l'incorporation progressive de leurs résultats.

**D.P/B.D. — Les recherches visant à développer de nouveaux systèmes de production de viande bovine nécessitaient de la part des zootechniciens de nombreuses expérimentations. Comment étais-tu associé à leur conception et à leur réalisation ?**

**G.L.** — Les travaux de recherche concernant la production de viande ont été menés en Station Expérimentale à Theix par Y. Geay et C. Béranger, avec approfondissement continu. Des expérimentations complémentaires de nature plus zootechnique étaient nécessaires pour répondre à de nombreuses questions des éleveurs (rejoignant souvent celles du modèle Brie). A partir de 1972, C. Malterre, ingénieur de recherche de l'équipe Béranger les a prises en charge avec des suivis d'Unités Expérimentales hors Theix, et il m'y a étroitement associé. Ces Stations étaient de deux types : celle de l'INRA de Lusignan (avec l'étude des taurillons laitiers utilisateurs d'herbe conservée) et des Stations hors INRA. Les travaux menés ont concerné essentiellement l'utilisation du maïs sous ses différentes formes par des taurillons de différentes races, avec la possibilité pour moi d'établir des bilans économiques qui nous ont beaucoup servis. Deux Stations ont été très importantes avec une collaboration pendant de nombreuses années : une dépendant de la SOMIVAL dans l'Allier, une appartenant à la CARA (Compagnie d'Aménagement Rural d'Aquitaine).

**D.P/B.D. — A travers ces expérimentations, quels étaient les objectifs poursuivis par la CARA ?**

**G.L.** — La CARA se posait la question de la valorisation du maïs cultivé dans les clairières de la forêt des Landes. Dans la mesure où la production laitière était exclue, les responsables de la CARA se demandaient si l'engraissement intensif de taurillons ne pouvait pas constituer une bonne carte pour cette région. Ils avaient donc mis en place une étable expérimentale et fait appel à l'INRA. Avec C. Malterre, nous avons proposé une expérimentation "*maïs sous toutes ses formes*" en l'adaptant au contexte landais. Dans un premier temps, nous avons travaillé à partir de broutards en provenance du Massif Central (croisés Charolais x Salers), puis dans l'optique de valoriser le cheptel bovin régional, nous avons introduit des animaux de race Blonde d'Aquitaine. Par la suite, nos interlocuteurs de la CARA, prolongeant leurs réflexions sur la possibilité de nouvelles combinaisons productives associant forêt et élevage, se sont interrogés sur l'opportunité de produire sur place les broutards destinés aux ateliers d'engraissement. Cet axe de recherche devait s'inscrire dans un itinéraire technique qui prenait appui sur la nécessité d'entretenir les sous-bois par rapport aux risques d'incendie. Il s'agissait donc, au-delà des opérations de débroussaillage mécanique, de mettre en place des troupeaux ovins et bovins pour pâturer ces espaces forestiers. Les agents de la CARA, qui avaient déjà procédé à des essais de pâturage en forêt sur des ovins, pensaient que les bovins étaient mieux adaptés pour tirer parti de la molinie, cette graminée très dure qu'on trouvait en abondance dans la forêt landaise. Les discussions que nous avons eues avec eux à ce propos ont débouché sur l'élaboration d'un protocole expérimental auquel a été associé Norbert Grenet, ingénieur à l'ITEB.

**D.P/B.D. — Comment avez-vous procédé ? A quelles races bovines avez-vous fait appel ?**

**G.L.** — La CARA a mis en place, dans un grand périmètre, une expérimentation en vraie grandeur d'insertion de troupeaux de vaches allaitantes dans les sous-bois de la forêt landaise. Le protocole prévoyait l'utilisation de la végétation spontanée, avec un système un peu complexe qui permettait d'alterner les passages des animaux sur différents types d'espace (forêt, clairières, mini-clairières, etc.). Trois races allaitantes ont été retenues :

- la Gasconne, une race allaitante rustique, souvent présente dans les zones difficiles du Sud-Ouest.
  - l'Aubrac, une autre race rustique qui nous paraissait être bien adaptée, par sa capacité à ingérer des fourrages grossiers.
  - La Bazadaise, race locale en péril, avait également été retenue, à la demande du Comité de pilotage de l'étude (54).
- L'expérimentation s'est poursuivie pendant près de cinq ans.

**D.P/B.D. — Comment les propriétaires forestiers avaient-ils été impliqués dans l'opération ?**

**G.L.** — Le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) avait été associé à cette recherche, mais les propriétaires forestiers étaient très réticents à l'idée qu'on puisse introduire des bovins dans leur forêt. Ils s'interrogeaient, en particulier, sur les incidences de l'association forêt / pâturage sur la croissance des arbres. Pour appréhender cette question d'un point de vue technique et quantifier les effets de ce système sur la production de bois, la CARA avait fait appel à l'unité de recherche forestière INRA de Piérroton, près de Bordeaux (Jacques Gelpe).

**D.P/B.D. — Quels ont été finalement les résultats de ces investigations ?**

**G.L.** — Je ne peux pas parler des résultats mais des questions qui ont été abordées. Quelle serait l'incidence des animaux sur cette forêt de pins maritimes ? Y aurait-il des dégâts directs sur les troncs, bien que la faible densité des animaux pouvait les rendre peu importants ? Comment la végétation des sous-bois allait-elle pouvoir évoluer ? Pouvait-on songer à un débroussaillage biologique à la place du débroussaillage mécanique pratiqué ? Quels effets aurait sur la dynamique des arbres la réactivation de la matière organique sur ces sables très pauvres (notamment s'il y avait culture d'herbe avec apport même modéré d'engrais) ? Quelle croissance ligneuse supplémentaire pouvait-on espérer ? L'équilibre des arbres allait-il être modifié ? En effet, l'augmentation végétative se portait au départ sur la cime des pins (le "*toupet*") avec plus d'aiguilles et cela pouvait entraîner une fragilité accrue en cas de tempête. Ce risque apparaissait beaucoup plus vite que l'effet positif possible sur le volume de bois produit. Quelle incidence sur la qualité du bois ? Ces questions entraînaient la nécessité de réaliser une expérimentation à long terme.

**D.P/B.D.** — **En mettant en place de telles expérimentations, la CARA caressait l'idée de faire émerger un concept nouveau : l'association forêt / élevage bovin allaitant. Vos interlocuteurs, porteurs de ce projet, pensaient que ce système permettrait de mieux protéger la forêt contre les risques d'incendie tout en assurant une valorisation des ressources fourragères qu'elle pouvait renfermer. La question était de savoir si ce concept était pertinent et s'il pouvait être mis en œuvre concrètement. A quelles conclusions êtes-vous parvenus sur l'intérêt et la viabilité de ce système ? Comment pouvait-on passer d'une phase expérimentale à de vraies exploitations d'élevage bovin allaitant ? Quels obstacles d'ordre technique, économique, social fallait-il franchir pour y parvenir ?**

**G.L.** — Après quelques années d'observation, nous disposions de résultats intéressants et le modèle d'exploitation à développer se précisait peu à peu. Au plan des ressources fourragères, il était clair que le pâturage en forêt ne pouvait assurer l'alimentation du troupeau allaitant sur l'ensemble de l'année. Les vaches restaient en forêt pendant la période hivernale, mais il fallait naturellement leur apporter du foin, de la paille et de la mélasse. La molinie était consommable au printemps, mais il était nécessaire d'exploiter ensuite les pare-feu et les clairières qui devaient fournir le foin et éventuellement un pâturage d'été. Du fait de la faible rentabilité des vaches allaitantes, l'achat de fourrage était exclu. Nous disposions aussi d'informations intéressantes sur la manière dont les animaux se comportaient par rapport aux conditions climatiques. La période hivernale ne posait aucun problème mais l'été, nous avions une véritable fournaise. Finalement, l'Aubrac a fait preuve de la meilleure adaptation à ce milieu (la Bazadaise s'étant éliminée d'elle-même assez vite). Ce résultat zootechnique était important. Malheureusement, l'expérience s'est arrêtée trop tôt, faute d'une réelle volonté politique.

**D.P/B.D. — Que craignaient les propriétaires forestiers ? Leur opposition était-elle motivée seulement par des considérations d'ordre technico-économique touchant à la croissance des arbres ? Pouvait-il y avoir de réelles contradictions d'intérêt entre ces acteurs traditionnels de l'économie locale et les éleveurs de bovins allaitants, nouveaux occupants de l'espace forestier landais ?**

**G.L.** — Les interrogations d'ordre technique étaient réelles et pouvaient justifier des expérimentations à long terme. Les propriétaires forestiers qui géraient souvent de grandes étendues boisées dans la région étaient peu portés à exploiter eux-mêmes les ressources fourragères qui existaient sous leur couvert, ce qui les aurait obligés à exercer un autre métier. Mais ils percevaient très bien, par contre, les risques et les obligations qu'entraînerait un contrat de pâturage à long terme, aux retombées financières forcément modiques pour eux. Le véritable gain qu'ils pouvaient espérer résidait dans les effets du pâturage sur la forêt elle-même, et la réduction du risque incendie, liée à l'augmentation de la présence humaine dans le massif (relayant celle des anciens gemmeurs). Le scepticisme des propriétaires forestiers à ce sujet a fait que les crédits régionaux qui avaient été dégagés pour la CARA n'ont pas été reconduits. Il faut reconnaître que notre éloignement géographique ne nous a pas permis de participer fortement aux débats. Peut-être aurait-il fallu aussi que nos collègues forestiers s'impliquent davantage dans la réalisation du projet qui avait été élaboré ?

**D.P/B.D. — Parallèlement à tes travaux sur l'offre de viande et l'engraissement, n'en avais-tu pas amorcé d'autres sur l'économie des exploitations de certaines régions du Massif Central ?**

**G.L.** — Nous avons constaté que l'engraissement spécialisé ne pouvait pas se faire facilement à partir de veaux laitiers achetés. L'engraissement de taurillons à partir de broutards sevrés de 7-8 mois apparaissait, dans un premier temps, susceptible d'une plus large diffusion. Ce qui posait la question du développement d'élevages de vaches allaitantes producteurs de ces animaux. Des recherches sur l'amélioration de la vache allaitante venaient d'être engagées à Theix par M. Petit de l'équipe Béranger. Mais il fallait aussi en préciser rapidement les conditions économiques, bien moins favorables que celles de la production laitière.

Une première approche avait été faite en zone de montagne Aubrac, avec les enquêtes que j'avais effectuées au cours de l'hiver 66/67 dans le cadre de la RCP. Celles-ci avaient été suivies par l'élaboration, en 1968 avec Daniel Deudon, d'un modèle linéaire représentant le fonctionnement d'une exploitation avec vaches allaitantes Aubrac. Dans ce modèle, nous avons exploré toute la gamme des activités bovines, à la fois pour les mâles et les femelles et aussi bien pour les systèmes émergents (broutards, taurillons maigres) que pour les productions sur le déclin (bœufs). Nous avons même intégré des activités qui faisaient l'objet d'expérimentations au domaine de Laqueuille (bœufs et génisses croisés Charolais x Aubrac, engraisés en estive entre 1100 et 1300 m d'altitude). Au niveau des résultats, nous avons constaté entre autres la possibilité d'une production de mâles croisés vendus en maigres selon deux modalités qui existent encore aujourd'hui : la vente de broutards au sevrage dans les exploitations de plus petite surface sous réserve d'une excellente productivité en veau, ou la vente de taurillons maigres de 16 à 18 mois, qui s'avérait favorisée par l'utilisation des estives (55). L'engraissement des mâles sur place n'était guère intéressant - sauf prix des concentrés très bas (mais quelle aurait été la répercussion sur le prix du maigre ?) - ou sous forme de bœufs dans les exploitations disposant des plus grandes estives.

Mais pour juger du potentiel des troupeaux allaitants, il fallait porter nos investigations au-delà de l'Aubrac. Cela a été possible grâce à deux élèves-ingénieurs de M. Petit, avec lesquels nous nous sommes rendus en zone Salers et en Limousin (Gérard Gineste et Gérard Carrère).

**D.P/B.D. — Pourquoi avoir retenu la zone Salers ?**

**G.L.** — Le système traditionnel Salers avec traite produisait des broutards légers de 7-8 mois. Mais comme en Aubrac, les éleveurs pouvaient remettre en cause cette conduite pour des questions de main-d'œuvre et opérer une reconversion dans deux directions différentes : l'adoption de vaches laitières spécialisées ou la transformation des Salers en allaitants avec croisement. Cette voie n'apparaissait

envisageable que pour de grandes exploitations, ou celles disposant d'estives. D'où une enquête dans les zones de montagne du Nord-Cantal où se trouvent des estives. En 1968/69, nous n'avons encore rencontré aucun élevage allaitant mais les deux systèmes traditionnels basés, soit sur la vente de lait en laiterie, soit sur la fabrication fermière de fromage Cantal dans les plus grandes exploitations avec estive et salariés. On était alors en plein débat sur la rentabilité comparée des deux systèmes. L'analyse fine des conduites a montré des prémices d'évolution vers le système allaitant : pratique partielle du croisement charolais et surtout systèmes intermédiaires :

- avec réduction de la traite pendant la période des foins, par suppression d'une traite par jour ou arrêt complet.

- soit même arrêt complet à la montée en estive lorsque les vaches y étaient envoyées (systèmes intermédiaires que l'on peut rencontrer encore aujourd'hui).

Les résultats économiques restaient en faveur du fromage mais d'assez peu. Les exploitants qui vendaient le lait intensifiaient davantage (avec moins de perte de veaux ; troupeau moins important, main-d'œuvre familiale) ; l'avenir de ce système dépendait toutefois de la fidélité de la main-d'œuvre salariée. La suite a montré que ce sont ces grandes exploitations qui ont effectué les premières reconversions lait-viande, à partir des années 1969-70.

#### **D.P/B.D. — En choisissant le Limousin comme terrain d'enquête, quels objectifs poursuiviez-vous ?**

**G.L.** — On ne pouvait pas se limiter aux races rustiques. L'élevage charolais était alors le mieux connu, du moins de l'équipe de Theix. Les ventes y étaient basées sur des animaux en cycle long, châtrops maigres de 30 ou 18 mois ou bœufs engraisés ; les broutards étaient encore rares.

En revanche, le Limousin était réputé pour sa production de viande jeune, veaux de boucherie, ou veaux de Saint-Étienne ou de Lyon. De plus, on commençait à parler de pratiques de plein air hivernal avec une production de veaux "semi-finis" vendus au sevrage (il y a quinze ans, on ne parlait pas de broutards en Limousin et encore moins de bovins maigres). Une demande de connaissance des résultats d'exploitations était également exprimée par la SOMIVAL et la DDA de Corrèze qui s'interrogeaient sur les systèmes bovins à développer ; notamment beaucoup de questions concernaient le veau de boucherie, le système dominant.

Avec G. Carrère, élève de l'ENSSAA, nous avons effectué une enquête auprès de 45 exploitations limousines de Corrèze et Haute-Vienne, choisies en fonction de leur système de production avec l'aide du technicien de la SOMIVAL. Nous avons pu ainsi comparer les trois grands systèmes qui coexistaient dans cette région : la production de veau de boucherie, l'engraissement de jeunes bovins et la vente de veaux non engraisés au sevrage.

Nous avons observé dans la zone d'Egletons, chez une quinzaine d'éleveurs, le mode de conduite très sophistiqué des veaux de boucherie (56). La quinzaine d'exploitations produisant des jeunes bovins dans la région de Lubersac-St-Yriex nous a révélé une certaine diversité avec une amorce d'évolution : certains produisaient des veaux de Saint-Étienne et Lyon classiques (57), d'autres avaient déjà tendance à alourdir les veaux à 14-15 mois et 500-550 kg vif. La question de l'alourdissement des jeunes bovins Limousins (avec l'arrivée du maïs ensilage) donnera lieu à de nombreux essais, débats et études par la suite (58). De même, la troisième catégorie d'éleveurs pratiquant une conduite simplifiée en laissant en permanence les veaux avec les mères au pâturage jusqu'au sevrage, s'est révélée très diverse : certains vendaient des reproducteurs (mâles et femelles), alors que d'autres ne vendaient que des broutards aux premiers acheteurs italiens qui commençaient à venir. Ils avaient les plus grandes surfaces et pratiquaient déjà le plein air hivernal, même ceux qui se trouvaient sur le plateau de Milleval à 700-800 m d'altitude. Ils s'étaient rattachés au CETA de Pierre-Bufferie, en Haute-Vienne.

#### **D.P/B.D. — Ces éleveurs n'étaient-ils pas les pionniers de l'élevage bovin en plein air intégral ?**

**G.L.** — Inventeurs du système allaitant limousin, ils se sont faits les pionniers de l'élevage en plein air. Dans le Nord de la Haute-Vienne (59), après la seconde guerre mondiale, les agriculteurs se sont lancés dans l'élevage extensif du mouton (c'était le cas également dans le Sud du Montmorillonnais où les vaches ont été remplacées par les ovins) ou dans un élevage bovin de plein air, réclamant assez peu



de capitaux (60). L'exemple de ces grands propriétaires de la Haute-Vienne, regroupés dans le CETA de Pierre-Buffière, a été suivi parfois par des agriculteurs de la Corrèze qui ont adopté le même modèle technique. Nous sommes entrés, par la suite, en contact avec une dizaine d'éleveurs bovins de ce type en Haute-Vienne. Certains d'entre eux, à la tête de troupeaux réputés, s'étaient lancés dans la vente de reproducteurs, le plein air intégral (nourriture à l'herbe pendant 7 à 8 mois, régime alimentaire amélioré jusqu'à l'âge de 12 à 15 mois) et la pratique de l'allaitement au pré renforçant la capacité d'adaptation de leurs reproducteurs leur convenant fort bien (61).

Pour en revenir à l'enquête, avec Gérard Carrère, nous avons donc eu la chance de saisir à la fois les veaux de boucherie (le système dominant), les naisseurs-engraisseurs de veaux de Lyon et les premiers spécimens de l'élevage allaitant sous ses deux variantes, reproducteurs et broutards ordinaires. Quand nous avons comparé le revenu des systèmes, nous avons constaté que les producteurs de veaux de boucherie dépassant un certain effectif (souvent au-delà de 20 mères), loin d'obtenir de meilleurs résultats économiques, en obtenaient souvent de moins bons. Ils étaient confrontés, en effet, à des problèmes de qualité des veaux et de fonctionnement de l'exploitation ainsi qu'à des charges plus élevées. Ces conclusions ont beaucoup intrigué Georges Pérol, le DDA. La production de veau de boucherie était, en effet, le système dominant de la Corrèze qui concernait à la fois de petites exploitations (moins de 20 ha) et des structures plus grandes (de 20 à 40 ha). Le Directeur Départemental de l'Agriculture, qui avait fondé beaucoup d'espoirs dans ce système de production, s'efforçait de le moderniser en aidant les éleveurs à investir dans des étables entravées d'une trentaine de vaches, avec couloir d'alimentation et veaux derrière. Mais était-ce une bonne orientation ?

**D.P/B.D. — C'était un problème de qualité. Sur ces exploitations plus grandes, les éleveurs n'avaient sans doute pas suffisamment de main-d'œuvre pour "bichonner" leurs animaux !**

**G.L. —** Oui, effectivement ! Les veaux ne bénéficiaient pas toujours de trois tétées par jour. Plus légers et plus âgés, ils se vendaient souvent moins bien. La marge brute par veau s'effondrait et la multiplication des mauvaises marges générait nécessairement un revenu médiocre. Il n'y avait pas d'économies d'échelle dans ces systèmes.

Point important : hormis pour les élevages de reproducteurs, les meilleurs revenus étaient obtenus par les exploitations produisant des broutards "ordinaires" qui, libérant leur travail, pouvaient augmenter leur chargement et avoir un même revenu par hectare que les veaux de boucherie et, du fait de plus grandes surfaces, obtenir les revenus par travailleur les plus élevés. Autre élément nouveau de réflexion pour mes collègues zootechniciens : une relation étroite entre le mode de conduite (système), la productivité en veaux et l'intervalle entre les vêlages. Les plus mauvais résultats étaient obtenus par les naisseurs-engraisseurs de veaux de Lyon (avec vêlages étalés et allaitement de 8-9 mois). Les meilleurs venaient des naisseurs de veaux sevrés de plein air, ayant des vêlages plus regroupés. Cela corrigeait l'image un peu négative que l'on pouvait avoir alors de la Limousine.

Ces observations, faites en Limousin comme en zone Salers, allaient à l'encontre de certaines idées reçues, mais elles réclamaient des compléments d'investigation pour être confirmées.

**D.P/B.D. — Au début des années soixante-dix, s'est opérée la mise en place d'une série d'observatoires. Quelles conceptions ont présidé alors à leur construction ?**

**G.L. —** On ne pouvait en rester aux résultats des enquêtes de 1966 et 1969, pour deux raisons :

- la fiabilité des résultats devait être confirmée par des enregistrements appropriés.
- les situations évoluaient rapidement ainsi que la nature des questions.

Un décalage avec la réalité pouvait survenir assez vite. Il s'agissait donc d'analyser les potentialités des systèmes allaitants spécialisés, sur la viabilité desquels on s'interrogeait beaucoup, R. Jarrige le premier, puisque le lait procurait incontestablement un revenu supérieur et surtout plus régulier.

La recherche exigeait la mise en place de réseaux d'observation pérennes relayant les enquêtes, permettant non pas d'obtenir la réalité statistique (qui relevait d'autres méthodes) mais d'évaluer les résultats espérables en bonnes conditions techniques et structurelles. Mais comment atteindre cet objectif, D. Deudon et G. Carrère me quittant en 1969 pour leur service militaire ?

Nous nous sommes rencontrés avec Guy Oulion, un Agro de la promotion de R. Jarrige, qui venait en 1968 de quitter la DDA du Cantal pour prendre la tête de l'échelon inter-régional de l'élevage Auvergne-Limousin (Unité d'Étude économique du Ministère de l'Agriculture qui sera rattachée dans un temps au CTGREF (Centre technique du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) puis plus tard au Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts)). Il travaillait avec Hubert Tartière, ingénieur d'agronomie, qui avait débuté sa carrière comme directeur du Domaine INRA de Marcenat dans le Cantal ; tous deux étaient sensibilisés aux races rustiques. Il s'est trouvé que leurs préoccupations d'orientation du développement de la production de viande, en particulier à partir des nouveaux systèmes allaitants naisseurs, ont rencontré les miennes.

La première idée a été de poursuivre le travail engagé sur les troupeaux allaitants rustiques, adaptés à la montagne, et d'abord en Aubrac, en pérennisant les enquêtes par un réseau d'observation de 30 exploitations en Nord-Aveyron.

**D.P/B.D. — Quelle était la démarche et comment ont été choisies les exploitations ?**

**G.L.** — La démarche était différente de celle des Centres de Gestion basée sur les analyses de groupe des adhérents. Il s'agissait de construire un réseau basé sur des exploitations répondant aux objectifs de l'étude. Nous souhaitions à la fois évaluer les potentialités des systèmes allaitants régionaux, mais aussi analyser les orientations possibles dans leur diversité. Nous avons donc recherché des exploitants ayant des surfaces suffisantes (d'après ce qu'on savait déjà des enquêtes et du modèle), travaillant bien, et si possible insérés dans un groupement de producteurs. Sans pour autant ne retenir que les plus performants car, à priori, il importait de connaître les facteurs déterminant les revenus, y compris les résultats zootechniques. Concernant l'Aubrac, l'enquête déjà réalisée et le soutien apporté par la CEMAC nous ont beaucoup aidés dans la constitution de l'échantillon.

**D.P/B.D. — Comment le travail a-t-il été réalisé ?**

**G.L.** — Comme nous ne pouvions pas suivre directement les éleveurs, nous avons fait appel au Centre de Gestion et lui avons proposé une méthodologie d'élaboration de résultats, la plus proche possible des concepts de gestion auquel il était habitué, tout en effectuant un certain nombre d'adaptations indispensables (telles un barème UGB mieux adapté et surtout une méthodologie plus rigoureuse de l'évaluation des variations d'inventaire (62)). Après de vives discussions avec le directeur d'alors, un Grignonnais, élève de Chombart de Lauwe, l'accord fut trouvé, et un ingénieur du Centre fut affecté à l'étude avec nous. La productivité zootechnique du troupeau étant décisive dans les résultats, nous devions avoir les moyens de l'analyser finement, grâce à l'enregistrement de la part des éleveurs et le recueil de toutes les informations concernant chaque tête du troupeau. Ce qui permettrait d'établir la productivité du troupeau et de caractériser correctement les produits vendus (date, poids, prix et âge de vente). Avec la technicienne qui venait d'être affectée au Laboratoire en 1968, nous nous sommes chargés d'établir les résultats de productivité en veaux et tous les autres critères de fonctionnement du troupeau en mettant en œuvre la méthode que j'avais élaborée à cet effet en 1969-70 (63).

G. Oulion a obtenu les crédits nécessaires pour le travail du CER. Ainsi s'est mise en place une association d'étude à trois partenaires, mêlant deux organismes de recherche publique et un organisme d'études économiques professionnel départemental (CER ou service économique de Chambre d'Agriculture), type d'association qui existe encore avec un certain nombre de départements.

**D.P/B.D. — Était-il si facile que cela de ne pas empiéter sur les prérogatives des Centres de Gestion ou des Services Économiques ?**

**G.L.** — Dans le cas des réseaux concertés, ce n'était pas le cas. Ils étaient et continuent à être partie prenante de l'action et à garder le contact avec les éleveurs. L'avantage de cette Recherche-Développement en association était et est de réaliser un transfert en continu des résultats, que nos partenaires professionnels peuvent intégrer directement dans leurs conseils ou leurs orientations. Ainsi dans le cas de l'Aubrac, le directeur du CER a vu tout l'intérêt de l'étude puisqu'il s'interrogeait lui-même sur les

deux orientations possibles, le lait (bien connu et solide) et l'allaitant, peu connu, avec une grande diversité de systèmes envisageables et en mutation constante. Cette concertation a été encouragée par la CEMAC, dont le président était Eugène Alexandre (64).

Il faudra peut-être revenir sur cette question lorsque nous parlerons de notre réseau direct de recherche en Charolais.

**D.P/B.D. — Dans le contrat tripartite dont tu as parlé plus haut, était-ce l'INRA qui était représenté ou ton laboratoire en tant que tel ? Par ailleurs, le fait que tu recueillais des données zootechniques n'a-t-il jamais posé de problèmes avec tes collègues zootechniciens ?**

**G.L.** — C'était mon laboratoire qui était représenté nommément dans le contrat tripartite entre le Centre de gestion de l'Aveyron, le Cemagref et l'INRA. En ce qui concerne les rapports avec les zootechniciens, ceux-ci ont toujours accepté, en effet, que je sois un peu "leurs yeux et leurs oreilles". Ce qui a permis à R. Jarrige de dire : *"notre rôle à nous est d'approfondir les recherches, dans nos laboratoires et nos domaines expérimentaux. On ne peut pas suivre en direct ce qui se passe dans les exploitations. Ce rôle incombe à un autre type de chercheurs"*. J'ai été chargé d'effectuer le travail de suivi des exploitations pour pouvoir permettre aux zootechniciens de mener les recherches qui étaient de leur ressort. Mais je faisais partie de leur équipe. Nous avons d'ailleurs fait beaucoup d'études, d'articles et de communications en commun et en concertation, en particulier à l'occasion des "Greniers de Theix" (il y en a eu une vingtaine dont une quinzaine avec participation du laboratoire). J'ai toujours fait partie de la Commission de recherches bovines de l'INRA.

Finale­ment, nous étions plus proches du département de l'élevage que de celui de l'économie, ce qui a posé bien des problèmes pour développer, par la suite, le Laboratoire d'Économie de l'Élevage.

**D.P/B.D. — Combien de temps a duré le réseau Aubrac ?**

**G.L.** — Pendant trois campagnes, qui ont été suivies d'une analyse des évolutions montrant déjà la tendance à l'augmentation des effectifs de troupeaux, avec une occupation confirmée et accrue des estives, qui confortait l'intérêt de la production de taurillons maigres de 16-17 mois spécifiquement demandés par les Italiens. On retrouvait les résultats du modèle.

Mais G. Oulion souhaitait qu'on mette en place un réseau à long terme dans le Cantal en élevage Salers. Le potentiel de production de broutards y était effectivement important. Faute de moyens suffisants, nous avons arrêté le réseau Aubrac pour concentrer nos efforts sur celui du Cantal. La mise en place s'est faite en 1971, avec comme partenaire le Service de Gestion de la Chambre d'Agriculture. Cette collaboration "Réseau" existe toujours en 1998, sans avoir connu d'interruption (trois éleveurs de 1971 sont toujours suivis en 1998). Nous avons pu suivre les premiers élevages ayant effectué leur évolution du système traditionnel Salers vers l'Allaitant, à la fois par suite de la diminution de leur main-d'œuvre et avec l'incitation des primes de reconversion lait-viande (65). Ces exploitations, pour la plupart de grande dimension, ont été trouvées essentiellement dans les Monts du Cantal et dans le Bassin d'Aurillac (qui pratiquaient auparavant l'estive avec fabrication fromagère au buron (66)). Le réseau de 20 exploitations, qui existait au départ, s'est étendu rapidement à 30. Un réseau d'élevage en système traditionnel a été parallèlement mis en place par la Chambre d'Agriculture elle-même, en liaison avec nous, selon la même méthodologie.

Je vais me limiter ici à commenter certains des résultats que nous avons obtenus. Tel l'accroissement rapide du chargement des surfaces fourragères et des effectifs de troupeaux sans véritable augmentation des dépenses d'engrais (très faibles), du fait de la simplification du mode de conduite. La mise en évidence de la solidité économique du système allaitant, qui s'est avéré très autonome, avec des poids de broutards croisés qui ont rapidement approché des 300 kg vifs (poids élevé pour l'époque), sans concentré, grâce à la production laitière des Salers. Le facteur limitant était le poids des charges foncières : la plupart des exploitations étaient en fermage, et les loyers étaient référencés à la production laitière, sans qu'ils soient révisables. C'est toujours le cas aujourd'hui. Les bilans de troupeaux ont montré l'importance de la mortalité des veaux avivée par la croissance des effectifs et le nombre de veaux en fin d'hiver ; la mortalité dépassait les 20 % et même les 25 % dans certains élevages, pro-

voquant un effondrement de la marge. Cette observation justifiait, s'il en était besoin, la priorité des travaux de la Station d'Ecopathologie de Theix, avec Michel Brochard et Jean-Claude Fayet, sur les mesures pouvant limiter ce fléau, telle l'ingestion du colostrum et les réhydratants. De même la production laitière de la Salers permettait de nourrir deux veaux : des travaux ont été menés sur ce sujet à l'INRA par Michel Petit et Pierre Le Neindre, et nous avons pu suivre dans le réseau les résultats d'un certain nombre d'élevages qui ont pratiqué cette technique pendant un certain nombre d'années (67), avant que l'augmentation des effectifs de leurs troupeaux leur permette de s'en passer.

Parallèlement, nous avons mis en place, en 1971, un autre observatoire dans le Limousin, en Corrèze (comportant également 20 éleveurs en système allaitant classique, c'est-à-dire produisant des broustards). Après les enquêtes que j'y avais faites, j'avais acquis la conviction qu'il fallait bien connaître la race limousine. C'était une époque de mutations intenses : beaucoup d'éleveurs, en effet, se reconvertaient sous l'influence des incitations économiques exercées par les marchands de bétail italiens et des conseils diffusés par les groupements de producteurs.

L'année suivante, nous avons mis en place un réseau "veau de Lyon" avec le Centre de gestion de la Haute-Vienne et deux réseaux de veaux de boucherie, l'un avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, dans une région dans laquelle les éleveurs avaient 20 à 25 vaches chacun, l'autre avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse (68). Les éleveurs de ce dernier réseau faisaient partie d'un groupement d'avant garde, le CETA de Fursac, dont le président avait effectué beaucoup de travail technique sur le veau sous la mère et les facteurs susceptibles d'intervenir dans ses qualités bouchères (69). Nous avons eu ainsi, dans les années 1972 à 1975, 4 réseaux concertés différents, en Limousin (représentant au total 80 exploitations) et un en Salers, pour lesquels il a fallu mettre au point une méthode unifiée d'élaboration des résultats : quels critères zootechniques et économiques retenir ? Comment les calculer ? Il a fallu mettre au point des feuilles d'enquête pour recueillir toutes les données concernant les cheptels et réfléchir à la façon de les traiter.

#### **D.P/B.D. — Les critères retenus ont-ils été les mêmes pour tous les réseaux ?**

**G.L.** — Oui. Ce qui a fait la force de ces réseaux, c'est l'unicité des méthodes d'analyse qui ont été employées. Le problème des Centres de gestion était que chacun d'eux élaborait ses résultats un peu, comme il l'entendait. Ils n'avaient pas réussi, en effet, à s'entendre entre eux sur les méthodes à utiliser. Il y avait, certes, unanimité sur les grands concepts (revenu agricole, résultat courant, marge), mais il existait de grandes différences lorsqu'on entrait dans le détail.

Il fallait reprendre les coefficients UGB et une des innovations, qui a eu lieu à l'époque, a concerné les méthodes d'établissement des valeurs d'inventaire et le traitement de leurs variations. On l'a déjà évoqué à propos du réseau Aubrac. L'avantage de la méthode était d'avoir une bonne estimation du capital cheptel et d'obtenir des résultats économiques (marge bovine et revenus) indépendants de la date d'inventaire, dans la limite de 3 à 4 mois (70). Nous établissions deux séries de résultats globaux. D'une part le résultat économique de base qu'est le résultat courant (ou revenu agricole) qui, faut-il le rappeler, est l'indicateur de la capacité de l'exploitation à nourrir sa famille et à accroître ses capitaux propres, variation de l'épargne comprise (71). D'autre part, nous élaborions un résultat de trésorerie permettant d'arriver à un "disponible" reflétant l'enveloppe des prélèvements privés et des variations de l'épargne (72).

#### **D.P/B.D. — Vos indicateurs de gestion sont faits en fonction d'objectifs précis. Lesquels sont-ils ?**

**G.L.** — Nous cherchons à élaborer des résultats technico-économiques qui puissent aider à mieux comprendre le fonctionnement des exploitations et leur évolution dans le temps. C'est pourquoi nous évaluons au maximum les produits et les charges en quantités physiques (par exemple la consommation de concentrés en kg, les engrais en unités fertilisantes, et autres ...), afin de pouvoir séparer l'effet des prix et l'évolution réelle des performances et des consommations d'intrants. De même, certains postes de charges sont des traceurs intéressants du fonctionnement, à condition d'être bien identifiés et isolés ; par exemple l'insémination artificielle ou, pour les ovins, les achats d'éponges. Ce travail exigeant aboutit à une série d'indicateurs à la fois analytiques et synthétiques permettant de

comprendre la formation des résultats des différentes activités et le fonctionnement de l'exploitation dans sa globalité.

Pour prendre un exemple récent, nous avons établi une typologie des aides, qui se multiplient, en particulier depuis la réforme de la PAC de 1992. Il est nécessaire de déterminer à quel niveau elles doivent être affectées, soit aux activités elles-mêmes, soit en aides générales faisant partie du résultat courant (telles les indemnités compensatoires de handicap naturel, ICHN), soit en aides exceptionnelles (telles les subventions d'équipement et la dotation aux jeunes agriculteurs, la DJA). Nous devons tous faire de même si on veut pouvoir mener des analyses d'ensemble dont les objectifs sont partagés ; les décisions sont prises au sein du Laboratoire et avec nos partenaires du Cemagref et des départements et font l'objet de notes méthodologiques (73).

Le fait d'élaborer nous-mêmes les résultats dans le cadre de nos réseaux directs de recherche en Charolais et en Ovins, nous aide beaucoup à rester au courant de toutes ces questions.

**D.P/B.D. — Nous avons évoqué les réseaux concertés avec trois partenaires. Mais nous n'avons pas encore parlé du travail de recherches engagé en Charolais.**

**G.L.** — Effectivement. En 1971, nous avons mis en place le réseau Limousin et le réseau Salers. Le Charolais ne figurait pas encore parmi les régions candidates à faire des taurillons. J'hésitais à y engager des travaux, vu les difficultés à les mener à bien. Mais j'ai réussi à faire engager par l'INRA, sur crédits d'étude dégagés par Guy Oulion, Gérard Carrère, ingénieur d'agronomie sorti de l'ENSSAA de Dijon, qui avait fait avec moi la première enquête limousine, en 1968-69. A son retour du service militaire en 1970, il avait demandé son détachement auprès du laboratoire et a donc pu être payé sur crédits d'étude. Mais les crédits d'Oulion en provenance du Ministère de l'Agriculture n'ont duré qu'un temps. Au bout de trois ans, il a fallu mettre en veilleuse les réseaux "*veaux de boucherie*" dont les résultats ne pouvaient être tangibles qu'à long terme. J'ai eu, par ailleurs, les plus grandes difficultés à obtenir un poste pour que G. Carrère soit effectivement recruté par l'INRA. J'ai bénéficié heureusement de l'aide de Robert Jarrige et de Raymond Février, à défaut de celle de D. R. Bergmann qui s'était contenté d'allouer un poste de technicien 5B au laboratoire d'économie de l'élevage de Clermont.

**D.P/B.D. — Y a-t-il eu une rupture entre la fin des crédits d'étude et le détachement de G. Carrère sur un poste INRA ?**

**G.L.** — Non, mais je ne me souviens plus très bien s'il n'a pas fallu envisager un relais de crédit de la Somival ! G. Carrère est resté avec moi jusqu'en 1980. Étant ingénieur d'agronomie détaché à l'INRA, il a été obligé pour progresser dans sa carrière de demander sa réintégration dans son corps d'origine, même s'il avait l'envie de poursuivre ses activités dans la recherche. Il a pu saisir l'opportunité d'un poste d'ingénieur d'étude qui était proposé par le Cemagref de Grenoble (l'INERM) avant de demander une nouvelle affectation à la DRAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) d'Aquitaine.

C'est son arrivée qui a permis de mettre en route un observatoire en prise directe sur les exploitations de la région charolaise. Nous avons choisi de travailler dans le département de la Nièvre pour deux raisons : c'était là que se trouvaient les plus gros troupeaux. Comme nous savions déjà que l'élevage allaitant nécessitait de grandes structures, cette région nous est apparue tout à fait appropriée. Elle offrait, par ailleurs, une très grande diversité de situations. Nous nous posions, en effet, la question de savoir si l'élevage allaitant allait bien pouvoir résister à la concurrence des cultures. La Nièvre, qui était tentée de retourner ses prairies pour développer la culture du blé et du maïs-grain, semblait particulièrement intéressante à étudier dans la perspective d'éventuelles reconversions. Autre élément qui a joué aussi : je connaissais bien le directeur du Centre de gestion de l'époque, Jacques Dolbeau, pour qui j'éprouvais une très grande estime (74). Nous lui avons expliqué que nous désirions effectuer, dans son département, un suivi direct de 50 exploitations charolaises et que nous étions demandeurs de données de gestion sur celles dont il suivait la comptabilité. Jacques Dolbeau a accepté notre offre de collaboration et s'est mobilisé bénévolement pour nous aider. Ayant confiance en nous, connaissant ce que nous avons fait précédemment et voyant bien l'intérêt de ce que nous envisagions de faire, il a consenti, en effet, à "*mettre sur la table*" les meilleurs de ses éleveurs pour que l'on puis-

se juger des potentialités diverses des systèmes de production qu'il avait déjà identifiés. "Enfin", nous a-t-il dit, "vous vous mettez à vous intéresser au charolais !"

G. Carrère a rendu visite à ces exploitations de grande taille, dirigées par des éleveurs de bonne technicité et a mis en route son système d'observations. Outre les données transmises par J. Dolbeau, il a pu s'appuyer sur les répertoires de cheptel mis au point par René Bourin, le directeur de l'EDE (Établissement départemental de l'Élevage). C'est ainsi qu'il a pu confronter des données de base de nature différente (listes de vêlage, par exemple) et les recombinaison pour élaborer de nouveaux comptes d'exploitation, selon nos propres méthodes. Nous effectuons des enquêtes durant l'hiver et procédons à l'élaboration des résultats à partir du mois de mai pour avoir à notre disposition le résultat des ventes du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice (en vue des inventaires).

Pendant un temps, ne disposant pas d'ordinateurs (75), nous avons dû effectuer tous nos calculs à la main, ce qui a donné à G. Carrère un travail considérable. C'était lui, en effet, qui avait en charge le suivi de ces 50 éleveurs, dans la mesure où j'étais retenu par d'autres travaux (surveillance et coordination des réseaux, mise au point des modèles, etc.). Nous avons pu compter toutefois sur le soutien d'un certain nombre de stagiaires qui travaillaient avec nous à plein temps toute l'année.

**D.P/B.D. — Quel type de données étaient recueillies lors des enquêtes auprès des exploitants ?**

**G.L.** — Nous disposions des données que nous communiquait le Centre de gestion, mais il s'agissait pour la plupart de résultats globaux déjà élaborés. Nous nous servions dans nos visites chez les éleveurs des questionnaires que nous avons déjà utilisés ensemble dans le Limousin

Nous reprenions (et reprenons encore) avec l'éleveur tous les points concernant la vie du troupeau qui permettent d'établir le bilan de productivité et les autres indicateurs de conduite (tels les taux de réforme et renouvellement, les pertes, etc.) et surtout l'identification de toutes les ventes (type, date, poids, prix), par le suivi individuel de tous les bovins d'une campagne sur l'autre, ce qui permet d'avoir les âges de vente. Cette identification pouvait modifier les inventaires qu'il fallait remettre en cohérence avec le bilan des ventes. En outre, nous retrouvions avec l'exploitant les données quantitatives nécessaires aux analyses, ce que ne faisait pas dans son usage courant le CER. De même, et ce n'était pas habituel alors, nous faisons le point de l'utilisation des surfaces fourragères, hectares récoltés par type de produits et de coupe (foin, ensilage d'herbe et maintenant enrubannage). Nous examinons également les systèmes de pâturage selon les catégories de bovins.

**D.P/B.D. — S'agissait-il de refaire en partie du travail déjà effectué précédemment ?**

**G.L.** — Absolument pas. Nous reprenions les résultats bovins selon notre méthode d'établissement des inventaires, et surtout nous élaborions, comme encore actuellement, l'ensemble des indicateurs analytiques et synthétiques dont nous avons déjà parlé et qui ne figurent pas dans les résultats habituels des CER (76).

**D.P/B.D. — Mais le labo ne publiait guère que 10 % du volume des indicateurs qui étaient collectés ou élaborés ! La déperdition n'était-elle pas importante ?**

**G.L.** — Cela est vrai pour toute recherche, dont la publication doit se concentrer sur les résultats essentiels. Le chiffre mérite toutefois d'être nuancé. D'une part, nous éditons des documents de travail assez détaillés à l'intention des éleveurs participants et de nos partenaires départementaux. D'autre part, les résultats sont exploités en fonction des publications qui sont toujours centrées sur un thème. Nos analyses sont le plus souvent basées sur les résultats de plusieurs années car une des caractéristiques des systèmes allaitants est la grande fluctuation des résultats et leur constante évolution sous l'effet des changements internes (main-d'œuvre et surtout agrandissement fréquent) et sous l'effet de facteurs externes, comme l'évolution des marchés (dont l'influence directe sur l'éleveur est plus forte que pour le lait par exemple) et de plus en plus les décisions de la politique agricole. Par exemple, nous avons publié (en 1995) les résultats obtenus par les plus grands troupeaux charolais que nous suivions en comparaison avec ceux de taille "moyenne" (77), en analysant leurs données zootechniques

et économiques sur une douzaine d'années (en échantillon constant). Ce travail fait apparaître des fluctuations plus importantes dans les grands troupeaux, ce qui met indirectement en évidence le danger de ne s'en tenir qu'à une ou deux années seulement. De même, récemment, à la demande de l'Association française pour la Production Fourragère (l'AFPF), nous venons de reprendre l'évolution des systèmes fourragers en zone allaitante charolaise, de 1971 à 1996, en mobilisant sur échantillons constants les données qui permettent de dater l'arrivée et l'évolution en importance, du maïs fourrage, des balles rondes, de l'ensilage d'herbe et de l'enrubannage, en mettant en regard (et c'est ce qui peut nous distinguer d'une analyse sur statistiques) l'évolution des systèmes d'élevage caractérisée par les types de bovins vendus et celle des niveaux d'intensification et des structures, tous éléments profondément interdépendants.

**D.P/B.D. — Au cours de cet entretien, tu as évoqué à plusieurs reprises la question de la récolte des fourrages. Pourquoi t'y es-tu intéressé particulièrement ?**

**G.L.** — Les méthodes de récolte des fourrages sont une des composantes majeures des systèmes d'élevage herbivores. C'est pourquoi je m'y suis toujours intéressé, notamment en relation avec Camille Demarquilly et Jean-Pierre Dulphy.

La première étude a été menée au moment où j'ai abordé la question de la déshydratation des fourrages ; à l'occasion du premier Grenier de Theix (1968), j'ai présenté les bases économiques du fonctionnement des usines de déshydratation de luzerne (nouvelles à l'époque). Cette étude a clairement montré que leur équilibre financier passait par la déshydratation conjointe de la pulpe de betteraves, avec pour conséquence de fortes pressions sur l'utilisation des pulpes fraîches et surtout surpressées. C. Demarquilly m'a aidé à modéliser les bases de l'utilisation des fourrages (luzerne, prairies) du "modèle Brie". Ultérieurement, j'ai été amené à interpréter, au plan économique, certaines expérimentations concernant les différentes méthodes d'ensilage d'herbe (utilisation de l'acide formique, ressuyage et autres), notamment dans une synthèse réalisée avec J. P. Dulphy, en 1981, qui a été très utilisée par les ingénieurs de développement. De même, je me suis intéressé à la technique du séchage du foin en grange dans le cadre du suivi, avec Denis Cayla et Georges Baud du Cemagref, des exploitations laitières de Haute-Savoie : un des discriminants économiques positifs était le recours à cette technique. A l'occasion du Grenier de Theix de 1987, organisé par C. Demarquilly et R. Jarrige, sur la récolte des fourrages secs, j'ai été conduit à m'intéresser à l'intérêt économique du traitement de la paille à l'ammoniaque, avec J. P. Dulphy. Récemment, l'AFPF m'a demandé de présenter les grandes étapes de l'évolution des méthodes de récolte des fourrages en élevage bovin allaitant herbager, à partir de nos suivis en Charolais, de 1971 à 1997, en relation avec les évolutions des structures, de la main-d'œuvre et des systèmes d'élevage.

**D.P/B.D. — La nouvelle donne économique contraint les agriculteurs à abandonner certains créneaux d'activité pour s'orienter vers d'autres jugés plus lucratifs, à privilégier certaines techniques aux dépens d'autres moins rentables. Comment s'y prenait-on dans tes observatoires pour tenir compte de la diversité extrême de ces situations ?**

**G.L.** — Effectivement, cela complique notre tâche. Notre méthodologie d'analyse est obligée sans cesse de s'ajuster au risque de devenir toujours plus complexe. Puisqu'il nous faut à la fois intégrer des données nouvelles et maintenir les données antérieures qui peuvent refaire surface, si on veut analyser les évolutions à long terme, un de nos objectifs spécifiques de recherche. Cela complexifie et allonge les programmes de saisie et de traitement et nécessite une adaptation informatique continue de la part de mes collègues, notamment de Michel Lherm et Marc Benoît.

**D.P/B.D. — Plus encore qu'aux difficultés que cela engendre au plan de l'informatique, je pensais surtout à la complexification croissante des systèmes de production ?**

**G.L.** — L'étude de la complexité fait partie intégrante de notre travail de recherche. Elle est, à mon sens, toujours réalisable si l'on dispose d'outils adéquats. Nous avons toujours accordé une grande attention

aux indicateurs et à leur analyse croisée. La répartition du territoire (la place de la SFP dans la SAU, l'importance relative des céréales par rapport aux autres cultures) en est un qui est particulièrement important. En suivant son évolution, on peut dater, dans les exploitations d'élevage charolais de la Nièvre, par exemple, l'arrivée de certaines cultures (telle celles du colza au début des années 80 ou du tournesol à partir de 1985) et les changements des différents éléments du système fourrager (nature de fourrages, méthodes de récolte, importance des intrants) en relation avec le niveau de chargement. De même, il faut pouvoir analyser précisément l'évolution des systèmes d'élevage avec leurs changements sous deux aspects : modification des types de bovins vendus dont les catégories sont très nombreuses, tant en mâles qu'en femelles, modifications dans leurs caractéristiques de poids et d'âge, de période de vente (et de prix naturellement) ; évolutions qui résultent à la fois du marché et de changements structurels. Tous éléments qui permettent l'analyse des adaptations.

#### **D.P/B.D. — Peux-tu reprendre sommairement l'histoire du réseau direct charolais ?**

**G.L.** — Il y a donc eu la création, en 1971, d'un observatoire de 50 exploitations en Nièvre. En 1975, le nombre des exploitations suivies a été porté à 70. Nous nous étions rendu compte, au bout de 4 ans, que les exploitations comportant des bœufs finis étaient sous-représentées dans notre échantillon. Nous avons procédé de ce fait à un redressement, en 1978, portant l'échantillon à 75 exploitations pour améliorer sa représentativité et compenser les pertes survenues entre-temps. En 1980, quand Didier Bébin, jeune Assistant-Ingénieur (le département ESR nous ayant enfin attribué un poste) et Michel Lherm, Ingénieur de recherches remplaçant Gérard Carrère, sont arrivés au laboratoire, nous avons décidé d'étendre le réseau au département de la Creuse et de répondre ainsi aux demandes répétées de Bernard Merpillat, directeur remarquable du groupement de producteurs de la Creuse qui avait participé au contrat naisseurs-engraisseurs avec Beef-Grill-Champagne. Les éleveurs de la Creuse mettaient en œuvre des systèmes de production différents de ceux de la Nièvre. Dans la Nièvre, il y avait beaucoup de bœufs, maigres ou engraisés, très peu de broutards encore et pas de taurillons. Dans la Creuse, où les structures d'exploitation étaient moins grandes et l'obligation d'intensifier plus forte, les animaux maigres étaient certes majoritaires, mais il s'agissait de broutards (avec plus de vaches dans le troupeau) et certaines exploitations engraisaient des taurillons sous deux formes : taurillons classiques à l'âge de 16 à 18 mois, taurillons de deux ans avec une phase de pâturage entre 12 et 18 mois.

Les responsables du groupement de producteurs de la Creuse encourageaient leurs adhérents à faire des taurillons plutôt que des broutards. Ils leur conseillaient, de même, d'engraisser des génisses. Ils s'interrogeaient cependant sur la pertinence de ces orientations et souhaitaient disposer d'analyses plus fines prenant en compte la diversité des systèmes charolais de leur département, d'où leurs demandes de collaboration. Nous avons mis en place, avec l'aide de B. Merpillat, un suivi dans 30 exploitations, à partir de 1981.

Nous avons ainsi retrouvé, en Creuse, Roger Nolot qui a mis à notre disposition les comptabilités de certaines exploitations qu'il suivait déjà. Le Groupement nous permettait de reprendre dans ses livres tous les éléments concernant le détail des animaux vendus ainsi que les primes qui pouvaient transiter par lui. Mes collègues complétaient les informations, lors des visites rendues aux éleveurs. Il y a ainsi eu, et il y a toujours, un véritable échange et une grande interactivité.

Chaque année, nous organisons, dans la Creuse, une réunion de travail au cours de laquelle nous présentons nos résultats, le matin aux techniciens du groupement de producteurs, aux conseillers de la Chambre d'agriculture et du Centre de gestion et aux responsables de la profession et de l'administration qui ont souhaité y être invités, l'après-midi aux éleveurs du réseau. C'est l'occasion de faire le point sur les résultats et l'évolution des divers systèmes et de présenter certaines études spécifiques, comme actuellement les simulations des effets des projets de réforme de la PAC (Politique Agricole Commune). Pour finir l'histoire du réseau charolais, à la demande de la Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire avec qui nous avons beaucoup de relations, nous avons suivi 10 exploitations à partir de 1984 (en Brionnais et Charolais). Puis, à partir de 1988, nous avons repris 15 exploitations productrices de bœufs en Puy-de-Dôme-Allier afin de combler la disparition de cette production en Nièvre.



**D.P/B.D. — Ces chantiers nouveaux, ouverts dans la Nièvre puis dans la Creuse, t'ont-ils demandé plus de travail que ceux dont tu t'étais occupé au début de ta carrière ? As-tu été confronté à des demandes plus complexes de la part des éleveurs et des responsables professionnels ?**

**G.L.** — Oui. Les observatoires directs de recherche, tant en élevage charolais qu'en élevage ovin, diffèrent des observatoires concertés dans la mesure où nous connaissons personnellement tous les éleveurs. Dans les observatoires concertés, c'est le Centre de gestion qui les suit. Je connaissais beaucoup d'entre eux, ayant fait déjà des enquêtes chez eux. Mais je n'ai plus l'occasion aujourd'hui de les rencontrer, à la différence de certains de mes collègues du Cemagref. Comme nous traitons avec Madame Marie-Claude Pizaine, ma technicienne, toutes les données relatives à leur cheptel, j'identifie les évolutions de leur système de production, mais je ne les connais plus directement. Il en va différemment des éleveurs qui font partie de nos observatoires directs. Nous connaissons leurs motivations, leurs projets, les difficultés qu'ils rencontrent, même si nous ne faisons pas de publications à ce sujet. Avec des suivis depuis 1971, nous savons qui a repris la succession de certaines exploitations et pouvons retracer les trajectoires d'évolution individuelle à long terme. C'est le temps qui nous manque pour exploiter toutes les données que nous possédons sur ce sujet, très délicat à traiter.

Ces observatoires directs nous aident à mieux connaître les éleveurs, mais font naître en même temps une plus grande demande à notre égard :

- De la part des éleveurs que nous suivons et pour lesquels un retour de résultats a été organisé.
- De la part des départements où se trouvent les éleveurs, notamment la Creuse, la Nièvre, la Saône-et-Loire (et aussi ceux des réseaux ovins). Au-delà des réunions de présentation de nos résultats (comme on le fait avec nos collègues du Cemagref pour les réseaux concertés), il y a des demandes d'intervention spécifiques qui tournent autour de la question centrale, sans cesse renouvelée : "*quelle orientation ?*" Ces réunions ont été particulièrement nombreuses dans la période 1975-1988 et se faisaient à divers niveaux, départemental ou plus local. Ensuite, un certain relais a été pris par les ingénieurs de l'Institut d'élevage. Mais la réforme de la PAC a suscité à nouveau des interventions spécifiques au niveau départemental, en complément d'éventuelles interventions nationales.

Peut-être faut-il rappeler que les interventions devant un auditoire d'éleveurs directement confrontés à leur propre devenir et de responsables agricoles et d'ingénieurs très au fait des questions sont plus difficiles à maîtriser que celles qui ont lieu devant un auditoire de chercheurs (79).

**D.P/B.D. — Comment est assuré le retour des résultats aux éleveurs ?**

**G.L.** — Le document remis comporte, outre les résultats individuels de l'année écoulée, le rappel de ceux de l'exercice précédent. Les éleveurs peuvent aussi replacer leurs résultats par rapport à différentes typologies, telles les classes de surface ou de cheptel, les niveaux d'intensification et les différents systèmes de production. Ces groupes ne concernent pas que leur département et nous leur donnons aussi des résultats relatifs aux autres départements. Ce qui intéresse plus particulièrement ceux qui ont des responsabilités départementales, voire nationales, et l'échange peut changer de dimensions. En outre, D. Bébin, pour le réseau charolais, trace les courbes d'évolution à long terme des principaux fondamentaux, structure et main-d'œuvre, importance et composition du cheptel, utilisation du territoire, chargement et autres. Ce qui intéresse particulièrement les éleveurs qui retrouvent là leur propre histoire. Ces résultats font l'objet de commentaires lors d'une visite spécifique. Mes collègues du laboratoire soulignent à ceux qui le souhaitent les points positifs et négatifs (ce qui n'est pas toujours facile à faire lorsque les résultats sont mauvais !). Mais nous évitons de nous substituer aux organismes départementaux de conseil et nous invitons les éleveurs à ne pas quitter les structures dans lesquelles ils se trouvent insérés. Cela n'a pas été toujours facile au départ, en particulier pour le maintien de l'adhésion au CER, du fait des cotisations, alors que nous collaborions avec lui. C'est pourquoi nous avons toujours évité de donner à nos résultats une valeur "officielle" et de nous aventurer sur le terrain de la fiscalité. Il n'y a plus de problèmes aujourd'hui, les services rendus par les uns et les autres étant différents. Les éleveurs savent très bien faire aujourd'hui la part des choses, comprenant qu'ils sont associés à un travail de recherche. Mais cela est très exigeant pour nos collègues (80).

**D.P/B.D. — N'y a-t-il pas une difficulté à concilier un travail d'analyse toujours plus fin et rigoureux avec la mise au point d'outils simples permettant de formuler des diagnostics efficaces ?**

**G.L. —** Malheureusement, les systèmes allaitants sont complexes par nature. Les résultats économiques globaux, en particulier les revenus sur plusieurs années, sont à la base du diagnostic de départ. Mais, sauf accident ou erreur manifeste, ils ne s'expliquent pas seulement par quelques indicateurs dominants (comme peut l'être la production autonome en systèmes laitiers). Les choix d'orientation possibles sont nombreux et peuvent conduire à des résultats équivalents. Tout dépend de leur adaptation aux conditions de l'exploitation et de son environnement, mais aussi de la bonne cohérence entre les différents éléments du système qui comporte plusieurs compartiments. Les résultats techniques sont à replacer dans l'ensemble. Ainsi la productivité en veaux, qui demeure un facteur économique très important, ne peut être appréciée qu'en étant replacée par rapport aux périodes de vêlage, à la destination des produits, mais aussi à l'importance du troupeau par travailleur. Le diagnostic doit prendre en compte simultanément un certain nombre de paramètres synthétiques et analytiques.

L'examen des systèmes allaitants est perturbé par l'octroi des primes dont le poids a tendance à aller croissant. Se mêlent, en effet, à la gestion technique, qui implique des choix au niveau de la conduite des troupeaux et de l'équilibre général de l'exploitation, les possibilités d'obtenir telle ou telle prime. Celles-ci peuvent amener à une conduite en sous-optimum (que l'on aurait qualifiée autrefois "d'améliorable"). Les enjeux se sont modifiés. Ainsi, pour reprendre un exemple, il faut se rappeler ce que peut représenter, dans le revenu, la perte du complément extensif (30 000 F par exploitation, en moyenne) parce que les déclarations ont comporté 3 mâles de trop ! Ou celle de la prime à l'herbe (au maximum 30 000 F aussi), parce que le chargement seuil a été dépassé ! Toutes choses qui échappent au regard, lorsqu'on exploite de gros fichiers.

Le sujet de recherche, qui nous préoccupe aujourd'hui, est l'étude du comportement adaptatif des exploitations face à la réforme de la PAC. En prenant en compte les primes diverses dont elles bénéficient et la façon dont elles ont été obtenues, nous avons élaboré une typologie des situations que nous avons publiée dans la *Revue des productions animales*. En Avril 1998, lors d'une communication aux "Premières journées internationales de la recherche pour la gestion des territoires sensibles", nous avons présenté les conséquences que ces primes ont induites dans les divers systèmes d'élevage. A l'évidence, pour analyser les conséquences de la politique agricole sur le fonctionnement des exploitations, sans parler des incidences de la fiscalité mais aussi de la segmentation des marchés, il convient de prendre en compte de plus en plus de facteurs. Le chercheur doit se faire à cette lourdeur, cette évolution étant de fait pour lui quasi-inévitable !

**D.P/B.D. — Les explications, que tu as fournies, donnent une idée du travail considérable que ton équipe et toi avez fourni pour collecter, traiter et interpréter toutes les données dont vous aviez besoin. Peux-tu indiquer sommairement comment ce travail a été organisé et réparti entre les membres de l'équipe ?**

**G.L. —** Le travail est mené en équipe dans les observatoires directs. Mais l'essentiel est effectué par mes collègues M. Lherm et D. Bébin. En 1995, le réseau charolais comptait 91 exploitations qu'ils se sont partagés par moitié, pour la réalisation des enquêtes et la mise en forme des résultats.

Nous décidons ensemble, chaque année, des adaptations méthodologiques à effectuer, des cas particuliers à traiter, du choix des exploitations à remplacer. C'est Michel Lherm, dont les compétences en informatique sont grandes, qui se charge de résoudre les problèmes complexes qui se posent en ce domaine. Il a réécrit les anciens programmes de G. Carrère en Fortran et les a perfectionnés. Pour améliorer l'efficacité du travail, D. Bébin a mis au point, de son côté, un programme de saisie des factures dans lequel les codes sont mis directement. L'équipe disposant aujourd'hui de portables, il est possible de faire des récapitulatifs par codes et des ventilations chez l'éleveur.

Une fois les factures saisies, après les contrôles nécessaires pour vérifier la cohérence des données, M. Lherm élabore les résultats individuels, selon diverses typologies que nous avons arrêtées en commun (système de production, classes de structure, niveau d'intensification, situation par rapport à la réforme de la PAC). D. Bébin se charge de l'édition des résultats de base à destination, soit des éleveurs, soit de nos partenaires départementaux, documents et listings qui serviront à nos analyses. Ils

assurent le retour des résultats aux éleveurs et nous préparons ensemble les réunions de présentation, D. Bébin se chargeant plus spécialement de l'élaboration des supports (courbes d'évolution et autres). Les articles rédigés en commun, la mise sous base de données réalisée par M. Lherm permettent de mobiliser, si nécessaire, certains résultats depuis le début du réseau.

L'organisation est la même pour les réseaux ovins mis en place à partir de 1987 avec Marc Benoît et Gabriel Laignel dont nous n'avons pas encore parlé et qui assurent eux aussi l'essentiel du travail que nécessite ce type de recherche.

**D.P/B.D. — Les difficultés à assurer le financement de ces observatoires posent la question de leur avenir. Comment entrevois-tu aujourd'hui la pérennité de ces réseaux ?**

**G.L.** — Je pense que le réseau charolais sera poursuivi en tant qu'observatoire de recherche direct dans la mesure où un ingénieur, Patrick Veysset, a été recruté sur mon poste. Il y a, en effet, toujours de nouvelles questions qui se posent et auxquelles il faut apporter des solutions. Ces deux dernières années, nous avons été sollicités pour répondre à la fois aux questions qui se posaient sur les conséquences de la réforme de la PAC de 1992 et celles résultant de la crise de l'ESB. Dans le même temps, il a fallu apporter des éléments de réponse aux nouvelles interrogations générées par le projet Santer. L'avenir des réseaux concertés est, en revanche, beaucoup plus incertain.

**D.P/B.D. — Quelles ont été les conséquences de la crise dite de "la vache folle" pour les élevages de la zone charolaise ? Quelles incidences a-t-elle eues sur les ventes du bétail ? Certains types d'animaux ont-ils mieux résisté que d'autres à la chute des cours ? Cette crise a-t-elle induit une recomposition des systèmes de production ?**

**G.L.** — Il est difficile de répondre sommairement à cette question, du fait de l'évolution rapide de la conjoncture et de la diversité des systèmes. La crise a eu des effets différents sur les prix des divers types de bovins, le facteur majeur ayant été la date de vente, avec un effondrement dès la fin mars et une remontée progressive en fin d'année, qui s'est prolongée en 1997 et même en 1998. Les bovins maigres ont été beaucoup plus affectés que les bovins finis, les femelles de boucherie l'étant le moins. La baisse de revenu a été partiellement compensée par les aides exceptionnelles qui, uniformes, ont laissé des écarts importants issus des prix, les systèmes naisseurs (vendeurs de maigre) étant les plus affectés, en particulier les broutards d'automne vendus en pleine crise. Mais en 1997, les prix se sont rééquilibrés en faveur des mâles maigres et les systèmes naisseurs se retrouvent au même niveau que les naisseurs-engraisseurs. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'orientation des productions n'a pas été profondément bouleversée, du moins telle qu'on peut le voir fin 1997.

Dans ces systèmes, l'adaptation engagée ne peut être réellement perceptible que sur 2 ou 3 ans. Face à la brutalité de la crise, les réactions à court terme ne pouvaient qu'être limitées, en modifiant à la marge les périodes de vente par exemple. Mais ces décisions possibles ont dû tenir compte aussi d'autres facteurs, comme une certaine sécheresse qui limitait la tendance classique à reporter les ventes ou la nécessité de ne pas dépasser les seuils de chargement, prime à l'herbe, voire complément extensif. Néanmoins, certains naisseurs ayant un faible chargement se sont mis à conserver quelques bœufs (en Charolais comme en Limousin) dans l'optique d'une production mieux adaptée au marché intérieur. Au total fin 1997, le changement vraiment visible est l'augmentation de l'engraissement des vaches de réforme, celui des génisses étant tout juste stabilisé, avec une plus forte proportion de femelles labélisées (81). Ceci est la conséquence des efforts de la filière bovine pour une politique d'identification et de produits certifiés, mais aussi de la renationalisation partielle du marché des viandes de boucherie. Il faudra voir par la suite.

Mais cette faible évolution relative s'explique par le fait que de profonds changements d'orientation avaient déjà été réalisés dans le passé sous l'influence de deux facteurs principaux : l'évolution des marchés (du fait des Italiens) et l'agrandissement des surfaces et des troupeaux qui induit un souci de simplification des systèmes, auxquels s'est ajoutée ensuite la réforme de la PAC, avec la modification des règles de la prime aux bovins mâles (PSBM) notamment. Ainsi, pour schématiser, dans notre groupe d'éleveurs suivis à long terme en Nièvre, 80 % des mâles vendus en 1978 ont disparu en

1995, et 80 % de ceux vendus en 1995 n'existaient pas en 1978. L'évolution majeure a été le raccourcissement du cycle de production, avec la quasi-disparition des bœufs (dont l'engraissement a été arrêté par l'interdiction des anabolisants en 1988, laquelle a aussi beaucoup réduit l'engraissement des génisses) et l'émergence de deux produits nouveaux : d'une part, l'engraissement des taurillons entièrement à l'auge à partir de 1985-86 (au détriment des bœufs, puis des taurillons d'herbe difficiles à conduire à l'herbe en lots importants) ; et d'autre part et surtout, l'apparition de broutards d'hiver plus ou moins alourdis à partir de 1988-89, les Italiens demandant des bovins maigres toute l'année pour leurs ateliers. A partir de 1995, on a encore vu apparaître un nouveau produit (essentiellement chez certains engraisseurs de taurillons). Il s'agit de taurillons légers de 500 à 600 kg vif, âgés en moyenne d'un peu plus de 15 mois et "aux trois quarts finis" (82). Ces animaux ont deux destinations principales :

- l'Italie où ils subissent une finition qui s'étale sur un à deux mois. Des acheteurs italiens, qui apprécient particulièrement ce type d'animal, offrent des prix attractifs.

- le marché grec avec l'abattage des animaux en l'état (carcasses légères, maigres et peu colorées).

Une évolution un peu différente s'est produite en Creuse, du fait de l'influence du groupement de producteurs qui a une politique volontariste en faveur de l'engraissement des femelles. Mais on ne peut pas tout dire ici (83).

Au total, sur le long terme, on constate une évolution vers des élèves menés davantage à l'auge et consommant moins d'herbe, mais le relais a été pris, au pâturage, par les vaches plus nombreuses en proportion.

**D.P/B.D. — Au cours de cet entretien, tu as insisté à diverses reprises sur la nouvelle donne générée par les aides directes. Ces dernières constituent de nos jours un élément essentiel du revenu des éleveurs de bovins allaitants qui les intègrent dans leur choix de gestion. Les indicateurs suivis dans les observatoires permettent-ils de préciser dans quel sens les primes ont modifié les systèmes d'élevage ?**

**G.L.** — Je viens d'y faire allusion. Mais la question est complexe et il faut distinguer selon le type d'aide, primes bovines, aux cultures et à l'herbe, pour ne considérer que la période récente.

Effectivement, la première prime aux bovins mâles accordée à partir de 10 mois d'âge a eu de l'influence, en faisant "vieillir" les broutards, progressivement, l'évolution ayant été plus rapide en Salers qu'en Charolais et moins sensible en Limousin du fait de la demande italienne (84). En revanche, la deuxième prime n'a pas accru la proportion de mâles vendus au-delà de 23 mois. Elle a aidé les engraisseurs de bœufs à en produire encore, sans enrayer le déclin. Elle n'a pas accru le nombre de taurillons herbagers de "2 ans", dont la diminution est sensible à partir de 1994-95 (85).

Mais les seuils d'attribution de certaines primes ont pu avoir une influence plus grande, notamment la prime à l'herbe, en amenant les éleveurs à limiter leur chargement, du moins ceux qui sont en limite. L'effet est clair : la réduction ou la stabilisation du chargement n'a pas concerné le nombre de vaches (qui peut dépasser plus ou moins les références individuelles en prime), elle s'est faite aux dépens des génisses, vendues plus jeunes ... et des taurillons de 2 ans, leur vente étant avancée avant le début de l'année (date de déclaration) et ils sont transformés en taurillons herbagers de 20 mois, ou en taurillons d'auge (ou encore en broutards alourdis).

Les primes ont donc eu effectivement une certaine influence sur l'orientation des productions, mais tempérée ou accélérée par les exigences du marché.

Il faudrait évoquer aussi l'influence des primes sur les structures. Clairement la prime à l'herbe a incité à rechercher des surfaces de prairie pour réduire le chargement, mais l'effet direct s'est ensuite atténué, d'autant que cette prime est plafonnée à 100 hectares (ce qui n'est pas le cas des primes pour les cultures, dont le montant est aussi bien plus élevé). Dans les zones herbagères, c'est plutôt l'accélération des départs en retraite à 60 ans (depuis 1990) et en préretraite (depuis 1992) qui a été l'élément moteur. On observe d'ailleurs un ralentissement de l'agrandissement en 1996 et 1997. Dans ce contexte, la prime à l'herbe a plutôt eu un rôle d'accompagnement bénéfique en permettant que les terres libérées restent exploitées en paysage ouvert. Un rôle "antidépense" sauvegardant à terme les possibilités d'installation des jeunes.

De plus, tout le monde le sait, les primes ont pris une part écrasante dans le revenu (86), les éleveurs en sont devenus très dépendants. Et cela contribue, avec la fiscalité, à changer en partie leur métier, où le temps consacré à la gestion devient déterminant.

**D.P/B.D. — L'intérêt que tu portais aux problèmes des éleveurs t'a conduit à approfondir tout à la fois des questions zootechniques et économiques et à faire valoir l'intérêt des approches pluridisciplinaires. Mais comment as-tu réussi à rester en bons termes avec deux départements de recherche, qui étaient jaloux tant de leurs objets d'étude que de leurs méthodologies ?**

**G.L.** — Je me suis toujours senti à l'aise dans cette démarche, souhaitant aboutir à une certaine synthèse. Conscient de la complexité des choses, j'essaie d'intégrer les différents facteurs qui régissent leur évolution, dans le domaine d'étude qui est le nôtre, l'évolution des exploitations d'élevage dans les zones défavorisées et de montagne. J'essaie de repérer les déterminants des évolutions et d'analyser comment ils se combinent pour comprendre ce vers quoi elles peuvent mener. Il est nécessaire de prendre en considération le maximum de facteurs, les uns d'ordre macroéconomique (comme les retraites ou les changements dans les marchés (87)), les autres d'ordre microéconomique. Mais, si les facteurs socio-économiques sont essentiels, il ne faut pas oublier les changements technologiques qui ont toujours joué un grand rôle dans l'évolution des exploitations agricoles. Concernant la question des relations entre les deux départements, j'ai fait partie sur proposition du DESR (Département d'Économie et de Sociologie Rurales), du Conseil scientifique du Département Élevage des ruminants et surtout des Commissions des recherches bovines et ovines de l'INRA.

**D.P/B.D. — Il me semble que les progrès des connaissances que tu as en vue sont moins envisagés pour eux-mêmes que comme moyen d'établir des diagnostics utiles à l'action.**

**G.L.** — C'est effectivement un mobile que j'ai toujours eu en vue. Nous essayons, en effet, de porter à la connaissance des éleveurs et des décideurs professionnels et administratifs toutes nos études qui visent à jauger un potentiel et un devenir et à attirer l'attention sur les problèmes. Par nos publications et par nos interventions diverses, nous essayons de mettre à la disposition des acteurs du monde agricole des résultats et des éléments de réflexion qui peuvent leur être utiles. C'est une des missions de la recherche publique. Nous entretenons des rapports étroits avec certaines directions du Ministère de l'Agriculture, comme la DEPSE (Direction des Exploitations, de la Politique sociale et de l'Emploi) ou la DPE (Direction de la Production et des Échanges) et naturellement avec les professionnels, plus particulièrement la Fédération nationale bovine (Bruno Viallet, Louis Collaudin et aujourd'hui Jean-Pierre Fleury). Ma motivation est d'aider à l'amélioration des choses. Je me sens, en ce domaine, proche de mes collègues zootechniciens qui s'intéressent aux innovations techniques et voient en elles un facteur susceptible d'aider les éleveurs à accroître le niveau de leurs résultats techniques et de leurs revenus. Mais, au-delà du progrès technique, jouent de plus en plus les décisions qui affectent les marchés et la politique agricole. C'est pourquoi nous prêtons aujourd'hui une plus grande attention à l'incidence des mesures de politique agricole, au travers de résultats concrets et localisés pouvant compléter les analyses plus globales faites par d'autres équipes.

**D.P/B.D. — Peux-tu préciser les mesures de nature politique sur lesquelles vous avez travaillé ?**

**G.L.** — Une des premières remonte à 1973-1975, lorsqu'il s'est agi d'instaurer les Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel (ICHN) et qu'on appelait alors l'Indemnité Spéciale Montagne (ISM). Celle-ci reprenait le concept alpin de la prime à la vache "tondeuse" qui avait été formulé précédemment par le Président de la Société d'Économie Montagnarde, Lucien Biset, et dont le principe a été repris et étendu par Jean Guet, directeur de l'INERM (Institut National d'Études Rurales Montagnardes), à Grenoble. Il nous a été demandé à G. Oulion, G. Baud (88) et moi d'en déterminer le montant. Il nous a semblé que celui-ci devait être le même, par UGB, pour les différents herbivores qui étaient invités à participer à l'entretien des espaces montagnards ! L'exode rural en montagne s'accompagnait de la disparition des ruminants, en l'absence d'autres alternatives d'utilisation des sols. La prime ne devait pas intervenir dans le choix du type de production, mais contribuer à maintenir le cheptel quel qu'il fût. Ce principe a été nuancé par la suite (89). Nous nous sommes appuyés sur les résultats de nos réseaux, y compris les réseaux d'élevage laitier

que nous avons mis en place en Haute-Loire et Haute-Savoie en 1972. Nous avons aussi suggéré d'instaurer un plafonnement des aides à 40 UGB. Le problème est que la revalorisation des montants a été régulièrement oubliée. En outre le plafond de 40 UGB aurait dû être adapté à l'évolution des structures, et au fait que les ICHN ont été reprises au plan européen à partir de 1978-79, avec un élargissement aux zones de piedmont, et aux zones défavorisées simples qui étaient "réservées" aux ovins (90), et au départ sans plafond (ce qui a avantagé fortement l'élevage ovin anglais (91)). Le plafond français n'a été porté à 50 UGB que pour l'hivernage 1989-90, ce qui devient insuffisant pour les troupeaux allaitants, bovins et ovins (il faudrait sans doute 70 ou 80 UGB). Nous avons aussi aidé la Fédération Nationale Bovine (FNB) à obtenir l'élargissement du bénéfice des ICHN aux bovins allaitants des zones défavorisées simples, à partir de 1988.

**D.P/B.D. — Une décision importante pour les éleveurs de bovins a été la mise en place d'une prime à la vache allaitante. Peux-tu rappeler les tenants et aboutissants de cette mesure ?**

**G.L.** — Il ne s'agissait pas de compenser des handicaps naturels mais une différence intrinsèque de rentabilité entre les bovins laitiers et allaitants, provenant de la plus faible productivité physiologique des vaches allaitantes. Malgré les progrès techniques réalisés dans les troupeaux allaitants, les différences s'amplifiaient au profit des vaches laitières, notamment depuis l'extension du maïs fourrage (92). En 1978-79, face à 50 UGB laitiers, il fallait de l'ordre de 80 UGB allaitantes pour espérer le même revenu, avec un capital et des charges foncières plus importantes. Cette faible rentabilité relative continuait à encourager les reconversions vers le lait, en particulier lors de l'installation des jeunes, handicapés par le capital et les surfaces. D'où l'idée portée avec B. Viallet de la FNB d'une mesure compensatoire au profit des vaches allaitantes, quelle que soit leur localisation, analogue à ce qu'étaient les ICHN pour les zones défavorisées. Mais il fallait convaincre Bruxelles qui ignorait alors tout des problèmes spécifiques aux vaches allaitantes, dont plus de la moitié étaient cantonnées en France, et dont on ne parlait pas.

**D.P/B.D. — As-tu été consulté dans le processus de décision qui a abouti à la prime à la vache allaitante ?**

**G.L.** — Oui, je vais y venir. Préalablement, il faut préciser que nos études ont contribué à réhabiliter l'image négative qu'avait alors le troupeau allaitant. Elles ont montré, en effet, que cette forme d'élevage n'était ni passéiste, ni en retard de modernité, mais avait une logique de développement différente de celle des troupeaux laitiers.

Nos études d'évolution révélaient une grande capacité d'adaptation par rapport aux changements des marchés, par exemple, et surtout un mode de fonctionnement différent, imposé par la plus faible productivité du troupeau. La croissance économique était principalement basée sur une amélioration de la productivité du travail avec une augmentation des effectifs de troupeaux, procurée à la fois par une intensification fourragère obligatoirement économe en intrants et par l'agrandissement des surfaces avec modernisation des équipements et bâtiments, le facteur limitant étant le coût du foncier. Ce qui conduisait à des critères d'évaluation différents de ceux des systèmes laitiers (93), toutes choses maintenant évidentes pour tout le monde, mais qui étaient alors mal perçues. La FNB (avec Bruno Viallet) m'a demandé, en 1978, de présenter cette logique avec ses résultats et ses facteurs limitants à un expert irlandais de Bruxelles, venu visiter des élevages de Saône-et-Loire. Il a alors compris la nécessité de "*faire quelque chose*" (surtout pour éviter l'accélération des excédents laitiers ...).

Mais il fallait aussi convaincre le Ministre français, davantage connaisseur des questions laitières (puisque'il s'agissait de Pierre Méhaignerie). C'est Jacques Poly qui m'a demandé de venir expliquer au Ministre, avec Claude Béranger, la nécessité d'une prime à la vache allaitante et le fait que Bruxelles n'y serait pas opposé si le premier pays concerné la demandait. J. Poly a repris l'argument avec sa force habituelle et a emporté la décision.

Par la suite, il a fallu continuer à se battre pour obtenir son actualisation. Ainsi, en 1984 ou 85, la FNB m'a demandé de venir présenter les caractéristiques technico-économiques des troupeaux allaitants à M. Andriensen, nouveau commissaire européen, à l'occasion d'une réunion de travail qu'elle avait organisée en Creuse (94).

Il faudrait évoquer encore d'autres occasions d'intervention, comme celle devant le Conseil général du GREF qui devait rédiger, en 1989, un rapport sur l'élevage allaitant pour le ministre et, la même année, faire un exposé sur "*la modernisation des exploitations allaitantes et la réduction des charges*", dans un colloque sur l'élevage bovin, organisé par l'Assemblée Nationale (95).

Avec C. Béranger, nous avons aussi participé à l'émergence, en 1986, d'un programme du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA) "*Bassin allaitant défavorisé en France*" (sur 6 ans), avec en particulier la rédaction de l'exposé des motifs ; programme que nous souhaitions en partie cibler sur les infrastructures collectives et les améliorations foncières (en complément des crédits classiques d'amélioration génétique, sanitaire ou de bâtiments), programme ensuite repris et mis en œuvre par les DRAF (Directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt) et les professionnels des régions concernées (96).

#### **D.P/B.D. — N'avez-vous pas aussi participé à des études sur l'extensification ?**

**G.L.** — Oui. En 1987, l'Union européenne souhaitait encourager l'extensification d'un certain nombre de productions pour réduire certains excédents structurels, dont ceux de viande bovine. Le dispositif prévoyait notamment des primes pour une diminution du chargement d'au moins 20%, pour une durée de 5 ans. C'était "*un projet d'extensification quantitative*" qui pouvait être très destructeur. C'est pourquoi nous avons proposé, dans une note avec M. Lherm, l'idée d'un autre type de contrat, basé sur un agrandissement permettant une réduction du chargement d'au moins 20% : "*une extensification-agrandissement*", beaucoup plus acceptable et susceptible d'intéresser des éleveurs ayant repris des surfaces mais souhaitant faire une pause dans la croissance de leur cheptel. Cette prime pouvait déjà s'apparenter à une aide pour l'entretien du territoire. L'idée, soutenue par C. Béranger, a été concrétisée auprès de Bruxelles par le Ministère de l'Agriculture (la DEPSE). Un certain nombre d'exploitations de notre réseau charolais ont opté pour l'une ou l'autre des deux mesures, dont nous avons suivi et publié les résultats. Ce type de contrat a été supprimé lors de la réforme de la PAC de 1992, qui lui a substitué d'autres mesures soutenant les systèmes extensifs (instauration d'un plafond de densité de primes, complément extensification et prime à l'herbe). Mais, en 1987, l'encouragement à l'extensification allait à l'encontre des méthodes de développement qui avaient jusqu'alors prôné l'intensification fourragère et l'intensification animale, la première soutenant l'autre. Pouvait-on conserver une bonne productivité du troupeau, notamment en allaitant, avec une extensification ? Beaucoup de questions se posèrent. C. Béranger a constitué un groupe de travail sur les recherches à entreprendre auquel j'ai été associé.

Des études ont été entreprises par quantité d'équipes. Pour notre part, outre les études concernant les ovins dont on parlera plus tard, nous avons été associés à l'analyse d'un réseau d'exploitations charolaises extensives en Bourgogne, mis en place en 1989 à l'initiative de la DRAF et de la Chambre Régionale d'agriculture (97) et coordonné par un ingénieur de l'Institut d'Élevage, Jean Devun (suivi assuré pour le laboratoire par M. Lherm, de 1990 à 1995).

Puis ce fut l'étude des conséquences possibles de la réforme de la PAC, notamment de la prime à l'herbe (sur laquelle nous avons insisté auprès de la DEPSE, représentée par Dominique Gagey), avec des simulations, comme beaucoup d'équipe l'ont fait. Nous avons aussi adapté notre méthodologie d'établissement des résultats en conséquence, en la proposant, avec leur avis, à nos collègues des réseaux concertés. Cette unification méthodologique nous a permis, avec nos interlocuteurs du Cemagref, Georges Baud et Jean-Bernard Marsat, de réaliser pour la DEPSE du Ministère, une étude de l'impact de la prime à l'herbe sur l'évolution (1991-1995) des exploitations de nos réseaux, au moment où le Ministère (Alain Le Jan et Jean-Claude Tarty) s'interrogeait sur la possibilité de prolonger la prime à l'herbe au-delà des 5 ans (1993-1997).

En 1998, ce sont les conséquences du nouveau projet de réforme de la PAC, dit "*paquet Santer*", qui nous préoccupent.

#### **D.P/B.D. — Comment as-tu fait pour mener parallèlement des recherches non finalisées avec des travaux tournés plus directement vers l'action ?**

**G.L.** — J'ai bien vécu cette dichotomie, ayant en vue, dès le début, une recherche orientée sur le développement. Un chercheur économiste doit viser, selon moi, à acquérir une vision objective de la réalité et mettre le doigt sur les facteurs bloquants en s'appuyant sur une analyse des faits à la fois au plan économique, sociologique et technique.

J'ai effectué, pour ma part, assez peu de recherches à caractère académique.

**D.P/B.D.** — **Est-ce parce que le statut d'ingénieur dans lequel tu as fait carrière t'en a empêché ?**

**G.L.** — Très clairement, je répondrai en disant que j'ai tenu à rester ingénieur de recherche (même si ce choix me coûte cher aujourd'hui, en termes financiers). Je n'ai pas voulu rejoindre le corps scientifique, pour deux raisons. Je tenais, en effet, à garder la possibilité de faire de la recherche-développement. Je considère que le fait d'avoir abouti, par exemple, à une mesure corrective comme la prime à la vache allaitante est un résultat qui demeure, basé sur plusieurs années d'accumulation de faits et de réflexions.

Je savais aussi que dans le corps scientifique, j'aurais eu plus de mal à faire ce dont j'avais envie. Il aurait fallu que je rédige des articles dans des revues à dimension internationale. Si j'ai bien publié quelques articles en anglais avec des collègues zootechniciens, je n'en ai pas écrit de tels en matière économique, au risque d'aller à l'encontre des consignes de mon propre département. Je n'en ai pas souffert personnellement. Les différents chefs de département ESR que j'ai connus ont toujours eu de la considération pour nos travaux mais le Conseil scientifique de mon département pourrait être plus directif demain vis-à-vis de mes successeurs.

**D.P/B.D.** — **Dans le département Élevage des ruminants, le rôle attendu d'un ingénieur n'était-il pas mieux défini et reconnu que dans ton propre département ?**

**G.L.** — Recruté comme ingénieur de recherche à Theix, je me suis trouvé proche de collègues qui l'étaient comme moi, dans le département de recherches Élevage des ruminants. Je songe notamment à Claude Malterre, Didier Micol ou André Hoden, ces ingénieurs de recherche-développement avec lesquels j'ai fait souvent équipe. R. Jarrige avait d'eux une conception originale : il souhaitait qu'à côté des scientifiques travaillent des ingénieurs de recherche-développement qui puissent participer au transfert des résultats obtenus en conservant une approche synthétique dans leur discipline et soient capables de dialoguer avec des chercheurs d'autres disciplines. Cette conception jarrigienne, que je partageais, était donc différente de celle qui a conduit au développement du département SAD (Systèmes Agraires et Développement), qui réunit des représentants de disciplines différentes.

**D.P/B.D.** — **Il semble que l'on assiste à un débat assez récurrent ! N'était-on pas déjà confronté aux mêmes questions dans les années soixante, notamment au travers des approches divergentes du développement de J. Rebischung et de R. Jarrige ? Comment te situais-tu dans ce débat ? Tes réticences à l'égard du SAD s'inscrivent-elles dans le prolongement de la réflexion initiée à cette époque ?**

**G.L.** — Les différences de conception se rattachent au rôle qu'il fallait attribuer au SEI (Service d'Étude et d'Information), héritier de la SARV (Section agricole de recherche et de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture) et qui, lors de son rattachement à l'INRA, fut confié à J. Rebischung. Le SEI disposait de domaines. Fallait-il y poursuivre des recherches globales afin de mettre au point des "systèmes complets" d'exploitation en abordant l'ensemble des questions que cela pouvait poser dans les différentes disciplines (agronomie, zootechnie, économie et autres), le thème spécifique étant "la cohérence" entre l'utilisation des techniques, celle des surfaces et des troupeaux, en vue, par exemple, d'obtenir l'autonomie la plus grande possible. Cet équilibre mis au point pouvait constituer une certaine référence régionale. Un tel objectif fut ainsi proposé au domaine de Marcenat, dans le Cantal (1000m d'altitude, en zone volcanique) où pouvaient être abordés les problèmes de développement de l'agriculture de montagne. Ou fallait-il mieux utiliser les domaines et les troupeaux pour mener des expériences zootechniques (ou autres), de portée plus générale, mais impliquant souvent des



effectifs d'animaux plus importants ? Vu les grands besoins de connaissances disciplinaires à l'époque (1965-1970), certains domaines furent rattachés aux départements de recherche. Celui de Marcenat le fut au département Élevage et Nutrition des Herbivores, dont le chef était R. Jarrige. Le domaine permit la combinaison d'expérimentations zootechniques de niveau global (animal, troupeau, méthodes d'élevage) et d'expérimentations d'utilisation des pâturages d'altitude (en liaison d'ailleurs, pour ce dernier thème, avec Bernard Jeannin, un agronome du SEI-SAD). Aujourd'hui, un des thèmes est l'étude expérimentale des relations entre les caractéristiques des fromages et les principaux éléments des systèmes de production laitière (y compris la nature de la flore des fourrages), associant zootechniciens et technologues.

Pour R. Jarrige, la "synthèse" au niveau de l'exploitation (et à des niveaux plus larges) devait être réalisée par d'autres moyens, en tenant compte de la diversité des situations - par modélisation ou par observations faites par des chercheurs économistes ou par des instituts professionnels. Les adaptations locales devaient être le fait des organismes de développement auxquels les scientifiques et surtout les ingénieurs de recherche-développement devaient apporter leur concours (tout en restant insérés dans leur département disciplinaire).

C. Béranger est mieux placé que moi pour définir ce que devinrent les missions du SAD lorsque celui-ci remplaça le SEI.

**D.P/B.D. — Tes pères spirituels se sont-ils trouvés davantage dans l'équipe de R. Jarrige que dans celle de D. R. Bergmann et de ses successeurs ?**

**G.L.** — Il n'y a pas de doutes à ce sujet. Mon inspirateur est R. Jarrige, même si je dois à D. R. Bergmann ma formation de microéconomiste et mon goût pour l'analyse et la synthèse, au niveau du diagnostic complet d'une exploitation. J'ai tenu malgré tout à rester toujours attaché au département ESR, notre approche d'économiste étant différente, centrée sur les éleveurs-acteurs et leur environnement, mais tout à fait complémentaire de celle des chercheurs zootechniciens portant sur l'animal. Mais, sans doute, de telles équipes interdisciplinaires ne pouvaient-elles pas se réunir partout. C. Béranger dirait probablement que le SAD constituait une réponse plus appropriée. Un débat, en tous cas, qui est loin d'être clos !

**D.P/B.D. — Est-ce que cette spécificité du laboratoire d'économie de l'élevage que tu as impulsée dans cette direction recherche développement va pouvoir perdurer dans les années à venir ? Qu'en penses-tu ?**

**G.L.** — Cette question rejoint celle que tu as posée déjà sur la pérennité des réseaux. Je peux difficilement y répondre. J'ai œuvré effectivement pour que cette orientation se poursuive. J'ai la chance d'avoir une équipe pérenne (ce qui n'est pas le cas de tout le monde quand on voit ce qu'il est advenu de l'équipe que Michel Thériez avait constituée). Ses éléments sont de très grande qualité et aussi motivés que moi. Tous désirent poursuivre dans la même voie. Mais les moyens de travail qui leur sont alloués restent toujours très limités.

Je pense qu'il convient de maintenir, sans les réduire, nos réseaux observatoires propres qui constituent des bases pour nos recherches. Mais, sans doute faudrait-il élargir le champ de cette recherche sur l'évaluation des systèmes d'élevage en s'appuyant sur les données du RICA, en se concentrant sur les principales zones herbagères de bovins allaitants. Et aussi sur l'OTEX "autres herbivores" où les ovins viande devraient être isolés des ovins lait et des caprins (qui modifient quelque peu les résultats économiques du groupe). Les moyens informatiques dont disposent maintenant mes collègues et surtout leurs compétences en ce domaine permettent d'envisager cet élargissement plus facilement qu'avant. A cela deux intérêts entre autres : les exploitations de nos propres observatoires pourraient être situées dans un ensemble plus vaste. Surtout, la connaissance en continu du fonctionnement des exploitations allaitantes, que nous donnent les réseaux, nous confère la meilleure qualification pour l'analyse de cette population aux systèmes très variés, qui exige un certain décryptage des données un peu globales du RICA. Cet ensemble permettrait une meilleure approche des effets de politique agricole selon les systèmes d'élevage et les types d'exploitation (99).

Mes collègues s'orientent vers l'étude des exploitations d'élevage biologique (en particulier ovin). C'est bien car l'INRA ne peut plus ignorer cette nouvelle forme d'agriculture.

Jean Cavailhès avait suggéré de se préoccuper davantage de l'étude des aménités que peuvent fournir les exploitations d'élevage herbivore, de par leurs activités ou du fait de leur simple présence. Le sujet m'apparaissait important, compte tenu de l'enjeu, en particulier la nécessité de mieux justifier à terme les aides de la société à l'agriculture. Nous avons abordé déjà certains aspects de cette question en nous interrogeant sur l'incidence de la prime à l'herbe sur le fonctionnement des exploitations. Mais il s'agissait de développer le sujet d'une façon plus générale. Une méthodologie et surtout un appui scientifique nous manquaient (ils nous font toujours encore défaut (100)). Cet investissement intellectuel impliquait le recrutement d'un Assistant-Ingénieur supplémentaire. Sans doute, d'autres axes de recherche et moyens logistiques se mettront-ils en place avec le développement de travaux sur "*la gestion des espaces sensibles*" qui doivent être entrepris conjointement par l'INRA, l'Université, le Cemagref, et l'ENITA de Clermont-Ferrand.

**D.P/B.D. — Pour les réseaux concertés, il faudra tenir compte aussi des orientations nouvelles qui se dessinent au sein du Cemagref ?**

**G.L.** — Ce qui est nouveau, c'est que nos collègues du Cemagref, qui ont longtemps été nos compagnons des réseaux concertés doivent délaisser désormais ces activités et réorienter leurs travaux. En outre, la poursuite des réseaux exige des moyens financiers importants. Il nous a fallu trouver, en effet, des crédits pour assurer le financement de nos trois derniers réseaux vaches allaitantes (101) : depuis 10 ans, nous bénéficions du soutien de l'OFIVAL (Office National Interprofessionnel des Viandes, de l'Élevage et de l'Aviculture) qui nous permet de rétribuer les collègues des Chambres d'agriculture avec lesquels nous travaillons et de faire face aux frais administratifs engagés par le Cemagref, en particulier l'édition des publications.

Nous assurons aussi le suivi de trois réseaux laitiers, deux en zone de montagne (Haute-Savoie et Haute-Loire (102)), et un en plaine très intensifiable, dans la Somme puis dans le Pas-de-Calais. Ceux-ci nous donnaient des arguments pour étayer notre réflexion sur la politique agricole. Ces réseaux laitiers ont été financés un moment par ONILAIT (Office National Interprofessionnel du Lait). Mais faute de crédits suffisants, il a fallu abandonner, dans les années 1988-89, le réseau Haute-Savoie et le réseau Pas-de-Calais, alors qu'on s'intéressait à l'incidence des quotas laitiers. Le réseau laitier de montagne Haute-Loire a heureusement pu être maintenu, grâce à des crédits régionaux (FEOGA Massif-Central, FIDAR Massif-Central (103)), parallèlement à la mise en place d'un réseau d'exploitations Salers, utilisatrices d'estives dans le Cantal, en 1989, pour 5 ans (104).

Du fait de la contraction des crédits régionaux, nous avons dû arrêter, en 1998, le dernier réseau laitier, celui de la Haute-Loire, malgré son très grand intérêt. La convention passée avec OFIVAL permet le maintien des trois réseaux concertés allaitants jusqu'en 1999, l'équipe du laboratoire prenant le relais de nos collègues du Cemagref pour l'analyse et la proposition de rédaction de l'étude. Une nouvelle organisation devra, sans doute, être mise en place par la suite, mais cela ne m'appartient plus.

Les réseaux concertés apportaient à nos deux équipes un élargissement de notre connaissance des systèmes d'élevage bovin. Il y a eu un moment où nous avons eu 7 réseaux en même temps (105), puis leur nombre a été réduit à 5. Je les suivais avec Mme Pizaine, à côté du Cemagref dont les effectifs étaient plus importants que les nôtres. J'avais comme compagnons de travail, en plus de Georges Baud, 5 ingénieurs du Cemagref, sans compter les ingénieurs des organisations professionnelles agricoles (Chambres d'agriculture et Centres de gestion), responsables du réseau dans les départements. Chacun apportait sa contribution (106) et l'enrichissement réciproque était très grand.

**D.P/B.D. — Tu as évoqué la mise en place des réseaux laitiers. As-tu eu l'occasion de collaborer en ce domaine avec Michel Journet ?**

**G.L.** — Non, très peu. Il m'a reproché à juste titre de ne pas en avoir mis en place en Bretagne. Mais les réseaux concertés impliquaient une collaboration avec le Cemagref et une demande régionale. Leur fonctionnement nécessitait, en effet, des moyens financiers. Le réseau Pas-de-Calais fonctionnait grâce à un crédit ONILAIT et un crédit régional.

Par ailleurs, le Cemagref avait élargi l'analyse des situations laitières, grâce à un dispositif de sondes greffées sur le RICA, dont une était située en Bretagne. Dispositif qui ne va plus pouvoir être maintenu non plus probablement.

Cette réorientation de l'activité de recherche peut venir en partie du fait que le relais de cette approche de type réseau concerté que nous avons initiée, a été repris et étendu au plan national par l'Institut de l'Élevage, avec des moyens considérables. On peut néanmoins se demander si la recherche publique ne devrait pas conserver ce type de dispositif "autonome" sur un secteur aussi sensible que la production bovine qui a un rôle spécifique dans l'aménagement du territoire ; afin de pouvoir analyser plus finement que ce que peut permettre le RICA, les conséquences des décisions publiques sur le fonctionnement interne des exploitations.

**D.P/B.D. — A plusieurs reprises, tu as évoqué les difficultés que tu as éprouvées pour obtenir de ton département de recherches de nouvelles recrues pour venir t'épauler dans ton travail. Or, si je me souviens bien, Raphael Larrère, un jeune zootechnicien formé par Julien Coléou, s'est vu affecté un jour dans ton laboratoire. Comment se fait-il qu'il ait orienté ses travaux sur les problèmes du reboisement du plateau de Millevaches et plus généralement sur certains aspects de la politique forestière au lieu de s'inscrire dans tes investigations sur les systèmes d'élevage ?**

**G.L.** — Gérard Larrère (c'est avec ce prénom que je l'ai connu) est arrivé à Theix, en Décembre 1970. Il souhaitait venir à Clermont parce que son épouse, qui était enseignante de philosophie, y avait été affectée. Il avait déjà réalisé des recherches sur l'agriculture du Morvan, ce qui le rapprochait de nos thèmes sur l'évolution des exploitations d'élevage en zones défavorisées. Mais il l'abordait d'une façon plus large en considérant les relations, voir les conflits, entre les différentes catégories d'exploitations. Cette approche me paraissait utile et complémentaire de la nôtre. Il souhaitait la poursuivre. De fait il a donné une autre dimension aux recherches de notre Laboratoire en abordant la question de l'évolution des systèmes agraires régionaux en zones d'élevage défavorisées.

Sa première recherche a concerné l'histoire de la mise en valeur du Plateau de Millevaches, en y étudiant la façon dont avaient évolué les rapports de l'agriculture et de la forêt, retrouvant notamment l'influence et les concepts de Marius Vazeilles en matière de forêt paysanne. Cette analyse régionale m'a beaucoup intéressé, étant moi-même sensible aux différents thèmes qu'il abordait, et cela nous a rapprochés. L'étude de G. R. Larrère "*Éléments sur l'histoire de la mise en valeur du Plateau de Millevaches*" (1974) a été une des plus demandées et, malgré le tirage important (250 exemplaires) vu les moyens de l'époque, il n'en reste plus (sauf un exemplaire, je l'espère, à la bibliothèque !).

**D.P/B.D. — Les zootechniciens étaient peut-être plus intéressés par l'étude de l'industrialisation de la production de viande que par celle de l'évolution des activités paysannes traditionnelles ?**

**G.L.** — Larrère aurait pu poursuivre les travaux qu'il avait entrepris avec J. Coléou. Mais je n'ai pas souhaité intervenir dans ses choix et ses orientations dans la mesure où il était venu à Theix de son plein gré et n'avait exprimé aucune envie de faire de la microéconomie.

Par la suite, Larrère a participé à un programme de la DGRST (Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique) sur les Dômes, à l'initiative de Marcel Mazoyer. Gilles Bazin et Bernard Wolfer (ESR Paris) s'y sont aussi associés. Leurs travaux ont porté sur l'analyse de l'évolution des systèmes agraires de cette région où la production laitière spécialisée devenait prédominante, mais où se trouvaient encore des exploitations ayant conservé des ovins, notamment en troupeaux collectifs.

A cette occasion, il a ouvert un nouveau champ de recherche interdisciplinaire avec les Agronomes de la Station de Clermont-Ferrand, François-Xavier de Montard et Pierre Loiseau. Ils se sont intéressés en particulier à l'importance qu'avaient les communaux et sectionaux dans le fonctionnement des exploitations, en prenant l'exemple d'un village proche de Theix, La Garandie. Ce communal avait été partiellement partagé entre des ayant-droit éleveurs de bovins et une partie restée collective qui était exploitée par des éleveurs d'ovins ; éléments qui ont permis aux agronomes de relier la flore du parcours avec son mode d'utilisation dans le temps.

G. Bazin a travaillé de son côté, dans le cadre du même programme de recherche, sur la production de fromages fermiers (Cantal et Saint Nectaire). Je me suis associé à cette étude en procédant avec deux stagiaires à l'analyse d'un certain nombre d'exploitations de la zone. La première année, nous nous sommes intéressés aux exploitations bovines ayant encore des moutons, conduits (pour certaines d'entre elles), dans le cadre de troupeaux collectifs et pâturant des territoires périphériques aux exploitations. Nous avons comparé leurs résultats de gestion avec ceux des exploitations laitières spécialisées et avons pu constater qu'ils n'étaient pas en défaveur des premières. La seconde année, nous avons poursuivi nos investigations en les centrant plus particulièrement sur une quinzaine d'exploitations qui fabriquaient du Saint-Nectaire à la ferme. Nous avons refait à cette occasion des relevés de temps de travail, retrouvant en 1975 le fait que les revenus des exploitations étaient plus élevés quand elles fabriquaient du Saint-Nectaire et que cette transformation rémunérait correctement l'heure de travail. La fabrication du Saint-Nectaire à la ferme pouvait être considérée, non comme une forme d'esclavage des femmes (comme on le prétendait parfois), mais comme un emploi à domicile permettant de mieux valoriser le temps de travail familial ! Mais cela pouvait limiter les effectifs de troupeaux (et la collecte des entreprises) ; et surtout la fabrication fermière impliquait un grand savoir-faire pas toujours transmis, et beaucoup d'hygiène. La mise au point d'une presse pour les fromages a ensuite atténué la rudesse incontestable du travail.

G. Bazin a repris l'analyse des fabrications fermières à un niveau plus global et nos travaux ont pu contribuer à renverser l'image négative de cette activité. Par la suite, le Parc des Volcans a pris le relais de la promotion des fabrications fermières et m'a demandé une actualisation de mes résultats (107), comme un exemple d'une diversification des activités qui était enfin perçue comme source d'emplois et de revenus complémentaires.

Les publications de chacun ont abouti à la réalisation d'un ouvrage collectif "*Du système agro-pastoral à la spécialisation laitière - Logique d'évolution des systèmes de production dans le Massif des Dômes*", auquel je n'ai pas eu le temps de m'associer à mon regret, car j'étais déjà engagé dans une autre recherche interdisciplinaire en Margeride.

#### **D.P/B.D. — Ce nouveau programme en Margeride ne t'éloignait-il pas de l'étude des systèmes allaitants ?**

**G.L.** — Oui, mais il se rattachait aux études que nous menions sur la production laitière en montagne dans le cadre des réseaux concertés avec le Cemagref, dont un était localisé en Haute-Loire. Et il préparait le travail à venir sur l'élevage ovin.

Le programme s'inscrivait dans les objectifs de la DGRST visant à encourager les études pluridisciplinaires conduites dans les zones les plus touchées du fait de leurs handicaps naturels par l'évolution économique générale. On parlerait aujourd'hui de "zones sensibles" : la Margeride a été choisie comme représentative des massifs cristallins granitiques, autrefois très peuplés, où coexistaient encore du fait de l'isolement, une économie traditionnelle et un engagement dans la "*modernité*". La coordination a été assurée par Louis Gachon, directeur de la Station d'Agronomie de Clermont-Ferrand. La pluridisciplinarité a été très large, associant des chercheurs de l'INRA (Agronomes, Économistes dont l'équipe d'Orléans avec R. Larrère (108), forestiers, zootechniciens avec Gilbert Molénat), des géographes et des ethnologues et linguistes de l'Université de Clermont. Un travail important et très diversifié a été réalisé qui a fait l'objet d'un ouvrage complet "*La Margeride, la montagne et les hommes*" (1983), près de 800 pages dont je ne peux rapporter ici la richesse.

Pour ma part, avec un stagiaire, Hervé Juin, et en relation avec le CER de Haute-Loire, j'ai analysé, à partir d'une enquête auprès de 85 exploitants, les systèmes d'exploitation de la Margeride de Haute-Loire, qui étaient en 1980 en pleine mutation. On était au début de la spécialisation laitière avec l'abandon presque achevé du veau de boucherie sous la mère au profit de la vente des veaux à un mois (aux Italiens, sur le marché de Saugues) (109). Mais la moitié des exploitations avait encore un troupeau ovin, à côté des vaches laitières, alors que la spécialisation ovine, qui viendra par la suite, était encore rare et très incertaine. Le maintien des moutons apparaissait clairement relié à la nature du territoire avec beaucoup de parcours, à la présence d'une main-d'œuvre importante (souvent, grâce à la présence des parents), mais aussi à une motivation en faveur des moutons de la part de certains jeunes.

La spécialisation ovine, qui s'était déjà installée dans les montagnes du Puy-de-Dôme grâce à un groupement de producteurs très volontariste, la COPADOME (dès 1963), se développa en Haute-Loire après 1980 par l'action d'un groupement de producteurs, la COPA Haute-Auvergne, le groupement assurant deux éléments déterminants, la sécurité des débouchés (à défaut d'une régularité des cours, comme c'était le cas pour le lait) et un appui technique indispensable pour une production sujette à des difficultés sanitaires plus multiples qu'en bovins.

A l'issue de l'étude, vu l'importance des moutons dans l'occupation de l'espace, il m'apparaissait indispensable de pouvoir mettre en place une étude des exploitations ovines à partir d'observatoires sous réserve d'un renforcement significatif de l'équipe.

**D.P/B.D. — Les ovins pouvaient effectivement contribuer, comme les bovins allaitants, à la mise en valeur des zones défavorisées : quelles études avez-vous engagées à leur propos ?**

**G.L.** — R. Jarrige estimait également qu'il fallait entreprendre des observations dans les élevages ovins de montagne, où beaucoup de questions se posaient, de préférence à la production laitière, déjà suivie avec le Cemagref et qui faisait l'objet d'un travail important à Theix, Orcival et Marcenat. L'équipe des zootechniciens travaillant sur les ovins, réunie autour de M. Thériez, était alors assez restreinte. Devant l'absence de recrutement de la part du département ESR, R. Jarrige s'est décidé à mettre à la disposition du Laboratoire un poste d'IR de son propre département, sur lequel nous avons pu recruter J. Marzin en 1979.

Les premières recherches ont porté sur le fonctionnement technique d'un certain nombre de troupeaux ovins d'éleveurs adhérents à la COPADOME, soit dans les Dômes avec la Rava, soit en Livradois chez certains de mes anciens adhérents de gestion qui s'étaient tournés vers la Limousine. Nous avons mis au point une méthode d'évaluation de la productivité en agneaux, qui s'est avérée beaucoup plus complexe à appliquer que pour les vaches allaitantes, les brebis pouvant mettre bas trois fois en deux ans. J. Marzin a établi le programme informatique de traitement à partir de données des carnets d'agnelage des éleveurs, programme toujours utilisé par l'équipe ovine, avec des perfectionnements continus. Malheureusement le département ne m'a pas accordé en temps utile un Assistant-Ingénieur pour constituer une équipe ovine qui puisse vraiment assurer un suivi complet d'un observatoire ovin diversifié. Davantage passionné par l'informatique, Jacques Marzin a mis au point un traitement des mouvements de cheptel des réseaux concertés, avec M.C. Pizaine. Il a aussi réalisé, à la demande de R. Jarrige, un outil informatique pour traiter la comptabilité du département élevage.

Mais ses compétences n'ont pas tardé à être reconnues par Paul Vialle qui était alors le directeur administratif de l'INRA et qui l'a appelé, à la Direction générale, en 1986, pour s'occuper du SDIA (Schéma Directeur de l'Informatique Administrative). Nommé chef du service informatique, il a accepté toutefois de rester sur place trois mois supplémentaires, le temps pour lui de finir la campagne d'observation des troupeaux ovins du Puy-de-Dôme.

Heureusement, R. Jarrige a maintenu le poste d'I.R. au laboratoire et J. Marzin a pu être remplacé par Marc Benoît. Jean Cranney qui était chef du département ESR a admis qu'il était difficile de développer des recherches sur l'économie ovine, avec un seul ingénieur. Aussi a-t-il décidé d'affecter au laboratoire un poste d'Assistant-ingénieur sur lequel a été recruté Gabriel Laignel. L'équipe a pu dès lors entreprendre un suivi d'exploitations ovines, sur les plans zootechnique et économique (110).

Le choix a été fait de suivre des exploitations ovines spécialisées permettant de mieux juger des potentialités de la production et d'acquérir des références (ce qui ne voulait pas dire que les associations bovins-ovins n'étaient pas intéressantes à considérer, mais nous butions au début sur un manque de moyens). Nous souhaitions aussi nous centrer en un premier temps sur les races rustiques de montagne dans une optique d'occupation des territoires. Au total 25 exploitations ovines des montagnes du Massif Central Nord sont suivies avec trois pôles : des exploitations des Dômes avec la Rava (111) - des exploitations en Margeride de Haute-Loire avec la BMC (Blanche du Massif Central) - et des exploitations en montagne limousine (essentiellement sur le plateau de Millevaches) avec la race Limousine. Le choix des éleveurs a été fait avec l'appui des groupements de producteurs de chaque zone, COPADOME, COPA Haute-Auvergne et Limousine COOP, qui sont nos principaux interlocuteurs et avec lesquels nous discutons des résultats qu'ils ont obtenus avec les ingénieurs spécialisés ovins départementaux et régionaux de l'Institut de l'Élevage et avec nos collègues de l'INRA, zootechniciens ou agronomes.

**D.P/B.D. — Tu as dit que l'élevage ovin avait pu résister dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, grâce à l'action opiniâtre des groupements de producteurs qui étaient particulièrement dynamiques et bien structurés. Ceux-ci ont-ils agi seulement sur les systèmes de commercialisation ou sont-ils intervenus aussi dans les systèmes de production ?**

**G.L. —** Les deux vont de pair. Ils sont d'abord intervenus dans les systèmes de commercialisation qui étaient entre les mains des marchands de bestiaux et qu'il convenait de "moraliser". Les naissances survenaient traditionnellement, dans les Dômes, à la fin de l'hiver ou au début du printemps, de façon à ce que les brebis et les agneaux puissent aller pâturer sur les cônes volcaniques, en troupeaux collectifs. Redescendaient à l'automne "*des agneaux gris*", rachetés par des engraisseurs spécialisés. Poussés par les maquignons, les éleveurs locaux ont cherché progressivement à produire des agneaux de boucherie, mais comme leurs ravas mal conformés trouvaient difficilement preneurs, ils ont entrepris de les croiser avec des Southdown. Les races ovines rustiques étaient menacées en conséquence de disparition.

Mais, en 1961-63, avec l'appui de la Somival, s'est développée une prise de conscience collective de l'utilité de l'élevage ovin. Le département a eu la chance d'avoir deux "assistants-bergers", très dynamiques et compétents, l'un à la FNO (Fédération Nationale Ovine), l'autre à la DSA, qui ont milité en faveur d'une production ovine rénovée à partir de races rustiques. Il a bénéficié également des conseils donnés aux éleveurs par Emmanuel Bresson, collègue de la Chambre d'Agriculture, Agro de formation et en poste dans les Monts Dore. Il y avait des agnelages toute l'année (même si la plupart des naissances survenaient à la fin de l'hiver pour que les agneaux puissent l'été monter à la montagne) dans la mesure où les béliers étaient laissés constamment avec les brebis. Cela nuisait à la bonne alimentation du troupeau, brebis sèches et allaitantes et agneaux se trouvant mélangés. Cette conduite était jugée peu rationnelle. Mais en dépouillant consciencieusement les carnets d'agnelage, Emmanuel Bresson qui s'était aperçu qu'une partie des brebis agnelaient à peu près tous les 8 mois, a attiré l'attention sur les races rustiques et leurs potentialités spécifiques.

Recruté par la SOMIVAL, il a aidé à la constitution d'un groupement de producteurs (112), devenu la COPADOME. Celle-ci a mobilisé les éleveurs autour d'un projet de relance ovine, basé au départ sur la production d'agnelles de race rustique de montagne susceptibles d'être vendues aux éleveurs de plaine, à charge pour eux de produire des agneaux de boucherie en croisement tout en exploitant les capacités de désaisonnement des agnelles de race rustique (113). Cette idée a été étendue aux autres races rustiques (114) dont les groupements se sont fédérés dans l'organisation "*France-Agnelle*" qui existe toujours et contribue aux schémas d'amélioration génétique.

Mais le projet de vente d'agnelles aux éleveurs de plaine ne s'est pas réellement développé et les groupements se sont orientés vers la production d'agneaux de boucherie, en race pure pour les BMC et Limousine de conformation "acceptable", et en croisement pour la Rava. Avec pour cette dernière le maintien d'élevages sélectionneurs-vendeurs de reproducteurs conduisant en race pure (dans le cadre de relations naisseurs-utilisateurs organisées par le groupement). Ce sont ces orientations que l'on trouve actuellement dans les élevages que nous suivons (115).

**D.P/B.D. — Vous ne pouviez pas vous limiter à la seule production ovine de montagne ?**

**G.L. —** Effectivement, en 1988, nous sommes allés dans le Montmorillonnais (au Sud de la Vienne), dans le cadre d'une AIP (Action incitative Programmée), initiée sur trois ans par P. Mauléon et J. Cranney, respectivement Directeur Scientifique des Productions Animales et des Sciences Sociales, pour mettre en place un observatoire de 25 exploitations spécialisées, avec l'aide du groupement de producteurs et de la Chambre d'Agriculture. Zone de plaine défavorisée, le contexte était différent, avec une forte densité ovine et de très grands troupeaux, dans des exploitations n'ayant que des ovins ou en association à des vaches allaitantes Limousines, et où les cultures étaient bien présentes. Un des enjeux du Montmorillonnais était et est d'ailleurs le maintien de l'élevage ovin face au développement possible des cultures (116), question initiale posée à l'INRA par les professionnels avec l'Alliance Pastorale, en 1988 (question que la réforme de la PAC a avivée, avec en particulier les importantes primes accordées à la culture du tournesol). Néanmoins un résultat d'évolution intéressant a été de voir les effectifs des troupeaux suivis, qui avaient stagné de 1988 à 1992, s'accroître rapidement entre 1992 et 1996, parallèlement à l'agrandissement des surfaces ; l'instauration des quotas individuels de PCO (Prime Compensatoire Ovine) a en quelque sorte

révélé leur valeur patrimoniale, la production étant confortée ici par le groupement de producteurs très actif et un GIE (Groupement d'intérêt économique) porteur d'une marque et d'un label. Mais, en 1997, on a assisté à un renversement de tendance avec une stabilisation des effectifs et une reprise des cultures ; les évolutions ne sont jamais finies et les résultats jamais définitivement acquis ...

Les analyses typologiques ont mis en évidence des fonctionnements très différents, avec un groupe d'éleveurs "Herbagers-autonomes" ayant conservé, apparemment, une conduite classique avec peu de cultures et un chargement très modéré (de l'ordre de 1 UGB/ha) à base de prairies temporaires complexes ayant beaucoup de trèfle violet, la conduite d'ensemble permettant de fortes économies d'intrants. Ce résultat qui contredisait l'orientation d'intensification souvent prônée, a retenu l'attention. Il a contribué à la mise en place d'un travail de recherche élargi dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) (117) à partir de 1992. Un de ses thèmes, outre la poursuite de notre observatoire "général", a été l'étude de l'élevage ovin extensif sous deux formes : un réseau d'une quinzaine d'exploitations extensives, avec un chargement inférieur à 1, et une expérimentation menée par le LEPA (Lycée d'Enseignement Public Agricole) de Montmorillon et comparant deux troupeaux conduits à 2 chargements différents (5 et 8 brebis/ha) (118).

Cette expérimentation s'inscrivait dans le prolongement d'une expérimentation dont je n'ai pas parlé et qui s'est réalisée à Theix sur le thème de "*l'extensification en élevage ovin viande par agrandissement des surfaces fourragères*", avec comparaison de deux troupeaux à 2 chargements (normal et - 40 %). Elle a été mise en route en 1988, à une période où l'on s'interrogeait beaucoup sur l'extensif, qui était par ailleurs encouragé par l'Union Européenne, comme on l'a déjà évoqué. Cette expérimentation "système", de longue durée (5 ans), animée par M. Thériez, a associé une équipe pluridisciplinaire regroupant des zootechniciens (Alain Brelurut), des agronomes (Frédérique Louault et François-Xavier de Montard) et notre équipe d'économie ovine, spécialement M. Benoit qui a réalisé les bilans économiques. Cette recherche passionnante par son thème et surtout sa démarche a offert une plateforme de rencontres périodiques particulièrement riches (119).

**D.P/B.D. — Tu disposes dans ton équipe d'ingénieurs et d'assistant-ingénieurs aux compétences très pointues. Peux-tu rappeler comment ils ont été recrutés ? Y a-t-il eu beaucoup de candidats ? Quels profils recherchais-tu ? As-tu été obligé de tenir compte des vues d'une Commission qui n'avait pas nécessairement les mêmes critères d'appréciation que toi ?**

**G.L.** — Avant le statut de 1984, le recrutement des ingénieurs était le fait du seul chef de service. Quand un poste lui était attribué, c'était à lui de le pourvoir, en procédant à un appel d'offre privé ou en envoyant un profil des candidats recherchés à l'APECITA (Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire), à l'Agro ou à toute autre école. Au vu de leurs curriculum vitae, ceux-ci étaient invités à un entretien au cours duquel ils étaient mis au courant du travail qu'ils auraient à faire. Gérard Carrère, qui était un de mes anciens stagiaires, a échappé à cette procédure mais c'est ainsi que j'ai recruté Didier Bébin, puis Michel Lherm (comme d'ailleurs M. C. Pizaine, en tant que technicienne). Personnellement, je recherchais des jeunes de formation agronomique, ayant un niveau ingénieur (Agro si possible) ou TS selon le poste, disposant d'une expérience agricole, si possible auprès d'éleveurs et sortis de l'École depuis pas trop longtemps. Le choix ne dépendait que de moi, comme j'avais été choisi moi-même, quelques années plus tôt, par R. Jarrige après examen de mes qualités personnelles (120). Cependant lorsqu'il y avait un grand nombre de candidats, il était préférable d'organiser des épreuves pour mieux choisir. Denise Four, ma première secrétaire, a été recrutée ainsi. Mais après 1984, tous les recrutements se sont faits par concours, les candidats étant sélectionnés par un jury composé par le chef de département. Le chef de service, futur responsable de l'agent embauché, fait partie généralement du jury, mais les autres membres, au moment du choix, peuvent ne pas être d'accord avec lui.

**D.P/B.D. — Si le chef de service est responsable du profil de poste qu'il demande, il n'est pas assuré que ses collègues entérineront ses préférences pour tel ou tel candidat. Les économistes de ton département peuvent-ils apprécier aussi bien que toi l'expérience professionnelle que tu attends de tes collaborateurs ?**

**G.L.** — J'ai fait partie du jury de Gabriel Laignel. Heureusement celui-ci avait été composé de façon adéquate par J. Cranney (le président en a été Roland Carles qui était un microéconomiste d'exploitations et qui savait bien en quoi pouvait consister le travail en cette matière. Figurait aussi Alain Brelurut, un zootechnicien spécialiste des ovins, et il n'y a pas eu de réelles divergences de vues : les épreuves écrites ont permis de tester les connaissances générales des candidats en matière d'économie des exploitations (niveau BTS) et d'évaluer leurs compétences techniques en matière d'élevage ovin. Elles ont permis d'en retenir une dizaine sur les quatre vingts qui se présentaient. Les épreuves orales ont plus porté sur des connaissances en économie générale, en comptabilité et en technique et économie ovine. Les choses se sont bien passées pour Gabriel Laignel, mais aussi pour Marc Benoît qui se présentait devant un autre jury.

**D.P/B.D.** — **L'accroissement du nombre des observatoires, que tu as réussi à monter et à animer témoigne à l'évidence de ton caractère à la fois entreprenant et opiniâtre. Reflétant la diversification de tes centres d'intérêt, il est en rapport, me semble-t-il, avec ton désir de t'attaquer à des objets d'étude de plus en plus complexes. Quel bilan tires-tu finalement de ce travail auquel tu t'es adonné durant toute ta carrière et dont tu as bien voulu nous donner un aperçu au cours de ce long entretien ?**

**G.L.** — Ce que je peux dire en tout cas, c'est que je ne regrette pas d'avoir fait ce que j'ai fait ! Mon entrée tardive à l'INRA a évidemment été un grand choix pour moi, nullement évident. J'étais, en effet, très attaché au Centre de gestion et aux familles d'agriculteurs avec lesquelles je travaillais, mais, d'un autre côté, j'éprouvais à 35 ans le besoin de changer d'activité. Ingénieur agronome, je m'occupais alors de tout. Je travaillais à des échelles d'analyse qui étaient forcément très variées, depuis la parcelle d'essais (qu'il fallait absolument maintenir, si l'on voulait pouvoir continuer à donner des conseils adéquats) jusqu'à l'exploitation et au territoire dont elle faisait partie. Cette diversité des points de vue permettait d'appréhender tout aussi bien les problèmes des reboisements que ceux de l'école ou des groupements de producteurs. Mais, si elle incitait à réfléchir sur les lois d'orientation et sur leurs conséquences, elle posait aussi le problème de savoir comment rester compétent, à une époque où les innovations techniques se multipliaient et se diversifiaient.

Désireux d'acquérir des connaissances nouvelles et d'avoir une vision plus large des choses même s'il existait beaucoup d'échanges entre les CETA et entre les régions, j'ai décidé d'entrer à l'INRA par besoin de ressourcement. Les Journées de la Recherche auxquelles j'avais participé avaient excité mon appétit en ce domaine, mais j'entendais rester toujours au service de la collectivité agricole. Travailler à l'INRA était une façon pour moi d'être fidèle à cette notion de service public, en conservant mon indépendance d'esprit. C'était une occasion pour moi d'élargir mon horizon professionnel et d'établir de nouveaux contacts.

Je sais gré à R. Jarrige, à D. R. Bergmann et à J. Poly de m'avoir fait confiance. Je n'ai pas eu toujours les moyens que je souhaitais du département ESR mais j'ai eu la possibilité de pouvoir entreprendre des travaux de recherche, comme je l'entendais. La question se pose aujourd'hui pour mes collègues de savoir s'ils doivent persévérer dans la même direction qui a été très novatrice à l'époque et qui a fait depuis beaucoup d'émules dans des organismes comme l'Institut de l'Élevage.

**D.P/B.D.** — **Y a-t-il des choses que tu as regretté de n'avoir pu entreprendre, faute de moyens ou de soutiens suffisants ?**

**G.L.** — Le travail de recherche-développement auquel j'ai participé était par nature pluridisciplinaire, utilisant des connaissances économiques et techniques tout à la fois. Il ne pouvait être mené à bien que s'il était confié à des ingénieurs de recherche. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité personnellement rester dans cette catégorie et que je n'ai demandé à mes supérieurs hiérarchiques que des postes de cette nature pour développer ce type de recherche. C'était probablement une mauvaise stratégie pour un directeur de laboratoire, dans le département ESR où les ingénieurs ont toujours été mal considérés. Cela a handicapé longtemps le développement du laboratoire. Mon ami R. Larrère est parti pour des raisons personnelles et parce qu'il y avait une équipe plus homogène qui était en train de se constituer à Orléans. Mais même s'il considérait sa carrière comme très secondaire, il devait



quand même bien se douter qu'il serait privé ici des moyens qu'il aurait pu ailleurs espérer. Il n'y aurait jamais eu de nouveaux recrutements pour renforcer son équipe ! S'il y en avait eu, cela aurait été pour démarrer de nouvelles recherches dans les domaines du mouton et des vaches laitières.

Je suis évidemment mal placé pour savoir s'il faut poursuivre ou non les recherches que j'ai initiées. J'ai tenu la barre pendant longtemps pour suivre une voie qui m'apparaissait nécessaire mais peut-être celle-ci n'apparaîtra-t-elle demain plus aussi indispensable.

**D.P/B.D. — A un moment ou à un autre de leur parcours professionnel, les chercheurs s'interrogent sur l'utilité sociale de leur travail. À l'INRA, ces interrogations peuvent se décliner dans les termes suivants : faut-il travailler pour le compte de la petite minorité des agriculteurs, jugés "aptes à rester dans la course" ou œuvrer au contraire contre la désertion des campagnes et le maintien sur place du plus grand nombre ? As-tu été confronté à un tel dilemme ? A-t-il été pour toi une source d'interrogations ?**

**G.L. —** Cette question est particulièrement difficile et dépasse largement le cadre de mon travail personnel. Elle rejoint la question plus générale de savoir à quoi sert la Recherche publique. Cette question m'a toujours préoccupé, mais mon niveau d'approche est resté limité.

La conciliation "grand nombre - minorité" s'est principalement concrétisée par le choix de mon thème de recherche (les exploitants, les exploitations et les systèmes d'élevage des zones défavorisées et de montagne) qui est resté "*dans la ligne de mon travail antérieur de terrain*". L'objectif premier était bien de mettre en évidence et de faire reconnaître la diversité des potentialités des systèmes et surtout des régions considérés, lors de la période "productiviste", comme peu performants, un maillon faible, par certains côtés inutile, ne justifiant pas qu'on y consacre des moyens et investissements importants dans une optique d'allocation optimale des ressources économiques et dans le cadre d'un système distributif fondé sur le libre-échange. Il était indispensable de montrer alors que les éleveurs de ces systèmes et de ces régions apportaient une contribution positive dans une politique d'aménagement équilibré du territoire. Avant qu'on ne leur reconnaisse comme aujourd'hui des atouts spécifiques, tels la contribution à l'équilibre des troupeaux bovins et ovins, le caractère "naturel" des produits, la valeur de terroir, le maintien de la diversité des paysages, les potentialités de tourisme, etc. Mais ce "combat" est à poursuivre aujourd'hui encore, car les impératifs globaux, économiques et financiers, sont toujours aussi pressants.

Cela passait par l'analyse des potentialités en travaillant effectivement au départ avec des agriculteurs jugés "*aptes à rester encore dans la course*", selon ton expression. Puisqu'il s'agissait bien de définir dans la mesure du possible les évolutions envisageables. Sans oublier pour autant que cela ne représentait qu'une partie des situations d'avenir et que bien d'autres équilibres et choix étaient possibles (mais comment arriver à les appréhender tous ?). Dans mon esprit, il ne s'est jamais agi de définir des modèles mais de donner des bases de réflexion. Ce qui explique notre souci de travailler avec des interlocuteurs responsables professionnels et administratifs, qui étaient pour nous "les médias" vers le plus grand nombre, que personnellement je m'efforce de ne pas oublier.

Ma réponse ne me satisfait pas pleinement mais comment arriver à mieux l'exprimer ?

**D.P/B.D. — Dans la plupart des disciplines, le recours à l'informatique a modifié singulièrement le rapport au terrain. Les questions que l'on se pose aujourd'hui n'ont plus grand chose à voir avec celles qu'on se posait aux débuts de ta carrière. Quels sont finalement les changements les plus notables que tu as observés et perçus dans le métier que tu as exercé ? Qu'en penses-tu ?**

**G.L. —** S'il y a une chose autour de nous qui a beaucoup changé, c'est ce que font les zootechniciens. De généralistes s'intéressant à l'élevage (c'était le cas de Claude Béranger, d'Yves Geay, Michel Journet, Michel Petit, Camille Demarquilly, Michel Thériez), l'INRA a fait appel à des chercheurs beaucoup plus spécialisés. Cette évolution vers des recherches toujours plus approfondies avait été souhaitée par R. Jarrige qui la considérait comme inévitable. Mais elle n'est pas sans poser problème à des économistes qui ne trouvent plus en face d'eux de partenaires avec lesquels discuter. Michel Thériez, le spécialiste de l'élevage ovin, est parti avec toutes les connaissances qu'il a accumulées sur les moutons ; le relais va être pris par François Bocquier, mais sans doute à Montpellier.

Pour comprendre comment des ovins interviennent de nos jours dans la mise en valeur des territoires, il faut s'intéresser à la façon dont ils pâturent, connaître les différences qui les distinguent à cet égard des bovins. Il est nécessaire, par ailleurs, d'avoir des idées plus précises sur les quantités qui se trouvent ingérées, ce qui implique de mettre au point de nouvelles méthodes d'analyse et de se spécialiser.

L'étude des systèmes d'élevage nous oblige toujours à considérer les innovations techniques qui interviennent dans leur évolution mais aussi les éléments structurels et les lois de marché qui jouent sur eux un rôle plus prédominant. Les données économiques comptent davantage qu'autrefois. La politique agricole et l'étude de ses effets sont devenues aujourd'hui notre objet de recherche.

La question qui se pose est de savoir s'il faut rester au niveau des exploitations ou s'il convient d'envisager un changement d'échelle. R. Larrère en avait suggéré une autre, mais peu s'y sont alors intéressés. Peut-être faudrait-il pourtant songer à y revenir ?

Nos réseaux concertés vont disparaître dans leurs formes de fonctionnement actuel pour les raisons que j'ai déjà évoquées (Sans doute M. Lherm sera-t-il amené à les fusionner avec ceux de l'Institut de l'Élevage, malgré certaines différences d'objectifs). Comment aborder le problème nouveau des aménités qui est d'actualité ? La question reste entière.

Un regret que j'éprouve est que nos travaux microéconomiques n'aient pas été mieux utilisés par les collègues de notre département, adeptes d'approches plus globales. J'ai toujours trouvé intérêt aux travaux qu'ils effectuaient et regrette que les nôtres les aient apparemment assez peu inspirés. Il est vrai qu'étant très pris nous-mêmes, nos "valences" se trouvant déjà largement saturées, il nous est difficile aujourd'hui d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres équipes à l'intérieur de notre propre département ESR. Mais, sans en tirer amertume, il me semble que nos travaux pourraient être plus présents dans les réflexions de nos collègues généralistes.

**D.P/B.D. — Dans deux études auxquelles j'ai participé (recherche bibliographique sur le Charolais, étude sur les quotas laitiers), il me semble quand même que les travaux du laboratoire de Theix ont été amplement utilisés.**

**G.L. —** Oui, effectivement. J'ai trouvé grand intérêt à la lecture de l'étude bibliographique consacrée au Charolais et publiée en 1991. Je souhaiterais vivement pour ma part qu'elle soit réactualisée périodiquement. C'était un travail original qui a été souvent lu et bien apprécié. Je l'ai signalé à bien des visiteurs et des étudiants

Même chose pour les quotas laitiers qui ont fait l'objet d'une approche globale de la part de "l'équipe lait", lorsqu'elle existait.

**D.P/B.D. — Tu as été conduit souvent, au cours de ta carrière, à donner des conseils à des agriculteurs qui faisaient partie de CETA ou de groupements de producteurs. N'aurais-tu pas de recommandations ou de mises en garde à donner à de jeunes économistes entrant aujourd'hui dans la recherche ?**

**G.L. —** Il faut, je pense, que dans notre département, ils s'attachent à améliorer les méthodes mais sans perdre de vue les applications possibles. C'est quelque chose que je crois vraiment nécessaire.

**D.P/B.D. — J. Cavailhès a proposé récemment que le département ESR ne s'appelle plus "économie et sociologie rurales", mais "département des sciences sociales" ? Que penses-tu de ce changement d'appellation ?**

**G.L. —** Je crains que le département ne fasse fausse route si l'adjectif "rural" disparaît de son appellation. Les agriculteurs se trouvent dans un tissu rural dans lequel interviennent d'autres protagonistes et au milieu desquels ils sont devenus souvent minoritaires. Il existe aujourd'hui des formes d'occupation du sol différentes de celles contrôlées par les agriculteurs, ce qui soulève de nouvelles questions, notamment au niveau de la gestion des communes. L'adjectif rural me semble devoir être conservé dans l'appellation de notre département, tout en reconnaissant l'élargissement de ses préoccupations.

Le département doit s'intéresser, sans doute, aux nouveaux acteurs de la ruralité mais être attentif à ne pas oublier pour autant les exploitations agricoles et les activités générées par leurs activités spécifiques, en amont comme en aval (121). Ce serait peut-être, pour lui, un moyen de retrouver un thème jadis bien étudié mais passé aujourd'hui un peu de mode, la pluriactivité. Sans doute ne se présente-t-elle plus dans les mêmes termes qu'autrefois, notamment dans les zones de montagne où le tourisme peut être une source d'activité pour des agriculteurs et jouer un rôle important dans l'aménagement du territoire (122). Autant de sujets d'étude nouveaux qui s'offriront à la sagacité des jeunes de notre département !

**D.P/B.D. — La pluriactivité qui avait suscité une multitude de travaux dans notre département de recherche est devenue, au fil des années, une notion ringarde dont il fallait se détourner. Paradoxalement, alors qu'elle suscite de nos jours un renouveau d'intérêt, plus personne n'est disposé, semble-t-il, à étudier ses formes nouvelles et sa signification. Que penses-tu de ces effets de mode ?**

**G.L. —** La pluriactivité a résulté du changement de regard porté par les agriculteurs. Il est clair que pour arriver à vivre dans les zones de montagne, ceux-ci doivent trouver d'autres activités que la culture et l'élevage. J'aborde ces questions dans les cours de DEA, consacrés à la moyenne montagne que je fais à la Faculté de Clermont et dans mes interventions sur ce thème à l'ENITA de Clermont et à l'ENSA de Rennes et de Montpellier. Dans les zones de montagne, la pluriactivité a toujours été une donnée de fait, correspondant à des nécessités de survie. Je m'en suis aperçu en discutant avec des gens, comme Michel Debatisse, qui ont dû y avoir recours, étant jeunes et qui ont pu voir, par eux-mêmes ou par ce que leur racontaient des gens comme les scieurs de long ou les maçons de la Creuse, les difficultés humaines de toutes sortes qu'elle occasionnait. C'est pourquoi, lors de la discussion des lois d'orientation, la majorité des agriculteurs avaient revendiqué de pouvoir vivre à part entière de leur métier. Je me souviens de beaucoup de réunions qui se tenaient à cette époque dans les cercles de jeunes sur cette question-là. Le soir, après avoir parlé longuement des engrais, on abordait la question du statut des agriculteurs. La réaction négative des agriculteurs à l'égard de la pluriactivité était tout à fait compréhensible, eu égard aux difficultés très grandes qu'ils avaient dû endurer. Les choses ont changé et l'idée s'est fait jour que si une partie des agriculteurs peut vivre effectivement à part entière du fruit de son travail, une autre partie est tenue de chercher ailleurs des compléments de revenu. Le problème est de trouver aujourd'hui les formes modernes et humainement acceptables de cette pluriactivité. La question qui avait été évacuée revient du même coup en force, dans des termes nouveaux. J'estime que notre département de recherches devrait se mobiliser pour engager sur ce thème de nouvelles réflexions car toutes ces questions doivent rester au cœur de nos préoccupations de chercheurs en économie rurale. Ceci n'empêche nullement de travailler par ailleurs sur les problèmes de consommation, comme le fait excellemment Pierre Combris, ou d'élaborer de grands modèles d'équilibre nationaux ou internationaux, dans le fil de ceux que font Louis Mahé et Hervé Guyomard et dont j'attends les résultats. Les décisions étant prises le plus souvent au sommet, il ne reste plus, en effet, aux agriculteurs, qui sont dominés aussi bien par l'amont que par l'aval, qu'à s'y adapter au mieux. Il me semble que la stratégie des acteurs, et notamment celle des intermédiaires et du grand commerce, devrait également susciter de nouvelles recherches, dans la mesure où elle détermine beaucoup le futur de l'agriculture.

**D.P/B.D. — Dans le domaine de la consommation alimentaire, quelles sont les thématiques de recherche qui te semblent prioritaires ?**

**G.L. —** Les éléments qui sont à la base des préférences des consommateurs et de leurs changements font déjà l'objet de recherches dans notre département. Mais des recherches plus ponctuelles devraient les accompagner. Je prendrai un exemple relevant de notre domaine. Quelles conséquences va avoir la nouvelle politique d'étiquetage des viandes ?

En effet, à la suite de la crise provoquée par l'ESB (Encéphalopathie spongiforme bovine), sous la pression des associations de défense des consommateurs, des mesures nouvelles ont été prises pour s'opposer à la banalisation et à l'anonymat du produit viande bovine. Celles-ci ont provoqué une

mutation importante de la filière et une identification des viandes avec indication précise de leur provenance et de leur nature. La question que je me pose et qui m'apparaît indispensable pour l'orientation des systèmes de production est de savoir si les races à viande classiques vont ou non s'en trouver renforcées par rapport aux races laitières qui produisent aussi de la bonne viande à condition que celle-ci soit traitée correctement. Assistera-t-on à un regain d'intérêt pour les taurillons qui se sont encore peu imposés sur les marchés intérieurs (123) ? Quelles seront les réactions des consommateurs (et partant des commerçants) à l'égard des viandes de vache, si celles-ci sont bien traitées pour conserver leur tendreté et leur saveur (124) ?

**D.P/B.D. — Au-delà de la diversité des types de viande proposés, les consommateurs ne vont-ils pas être déboussolés par les signes distinctifs de la qualité ? Comment vont-ils arriver à s'y retrouver entre les marques, labels, A.O.C., etc. ?**

**G.L. —** C'est une question qui appelle des études assez fines et il faudrait pouvoir les développer rapidement car là encore, nous avons besoin de réponses pour pouvoir mettre en place des systèmes de production adaptés à la demande des consommateurs. Je vais me répéter, mais je souhaite faire passer un message. Ces questions - sur lesquelles il faudrait sans doute collaborer avec les technologues - relèvent du champ de notre département. A côté des approches théoriques et des grands modèles d'équilibre général, il nous faut absolument répondre aux questions concrètes qui nous sont posées par les agriculteurs, plus généralement, par l'ensemble des agents des filières de production, mais aussi par les consommateurs et les divers acteurs de l'espace rural.

**D.P/B.D. — Le message est bien enregistré. Une question encore. Tu as prolongé ta vie professionnelle en acceptant diverses missions qui t'ont été confiées. Comptes-tu, une fois à la retraite, poursuivre certaines des activités que tu as eues pendant ta carrière ou t'adonner à tes goûts pour l'histoire, la philosophie ou la littérature ?**

**G.L. —** Il m'est difficile de répondre encore. Les missions que j'ai acceptées m'ont permis de continuer à donner des cours à des élèves motivés et de très bon niveau et à leur expliquer ce qu'était "la montagne." Mais une fois parti à la retraite, je ne pourrai plus poursuivre ces activités qui exigent de rester étroitement au contact des réalités. L'histoire ne m'intéresse que dans la mesure où elle éclaire les choix qui sont à prendre aujourd'hui et permet de prendre de meilleures décisions. Je continuerai évidemment à m'intéresser à l'agriculture. Puis-je formuler le souhait, à la fin de ce long entretien, d'être destinataire encore de toutes les publications de l'INRA qui m'intéressent ? Je souhaiterais enfin améliorer mes connaissances dans le domaine artistique et musical et m'adonner à des activités de service, comme par exemple du soutien scolaire à de jeunes enfants. Je compte prendre contact avec des organisations humanitaires pour examiner diverses possibilités d'action. Mais quand on prend un engagement, il faut aussi pouvoir le tenir ! Je n'aime pas faire à moitié les choses et il y a un équilibre à trouver avec les contingences de la vie familiale !

**D.P/B.D. — Compte tenu des connaissances très grandes que tu as acquises sur l'histoire des systèmes agraires, as-tu envisagé, comme certains de nos collègues, d'écrire un ouvrage de synthèse sur les questions dont tu as eu professionnellement à t'occuper ?**

**G.L. —** La question m'avait été posée déjà par J. Cavailhès, en 1996. Je lui avais répondu que je ne me voyais pas écrire cela tout seul, dans la mesure où mon domaine d'étude avait été à la fois complexe et très vaste. Comment m'y prendre ? J'aurais été heureux de collaborer en cette matière avec Larrère, mais il était lui-même très pris et il me restait, pour ma part, encore trop de choses à finir.

**D.P/B.D. — Peut-être la transcription de cet entretien te donnera-t-elle un jour l'envie de reprendre le stylo pour approfondir tes analyses et les faire partager à d'autres !**

## Notes

- (1) Autrefois, bizuths, carrés et cubes se retrouvaient tous dans la même classe.
- (2) Dans sa famille, il y avait 3 garçons : l'aîné qui a repris l'exploitation paternelle avait fait quelque chose d'assez rare à son époque, poussant ses études chez les Frères des Écoles Chrétiennes jusqu'à la troisième. Le second, Michel avait poursuivi ses études jusqu'au baccalauréat, devenant, par la suite président fédéral de la JAC. Comme il ne pouvait pas reprendre sur place une autre exploitation, il est "monté" à Paris pour s'occuper du journal "Jeunes forces rurales" (JFR), faisant la connaissance de Michel Debatisse et de Raymond Lacombe et rejoignant plus tard l'équipe de rédaction du journal *La Croix*.
- (3) Chez mon oncle, un an avant mon entrée à l'Agro, coexistaient trois moyens de traction : des bœufs (deux paires de boeufs de race charolaise), des chevaux et deux tracteurs. Ces derniers (petits Ferguson) disposaient d'un système de relevage permettant l'utilisation d'instruments portés, ce qui à l'époque constituait une innovation technique très importante. Outre mon oncle, j'avais aussi un cousin agriculteur dans la Champagne crayeuse et un de mes beaux-frères avait une grande ferme laitière au pied de la montagne de Reims. Ceci m'a permis de connaître de l'intérieur beaucoup d'aspects de la vie d'une exploitation agricole, ses travaux, les techniques utilisées et leurs évolutions.
- (4) Deux postes étaient offerts par l'INRA, cette année-là, à l'Amphi-situ : un en zootechnie (équipe de Robert Jarrige) et un autre en aviculture.
- (5) Je me souviens que tous mes camarades de promotion se sont levés ce jour-là à l'Amphi pour m'applaudir. Le premier avait opté pour le Génie Rural, le second pour les Eaux et Forêts. Le fait que je n'ai pas pris le poste de l'INRA a permis à mon ami Michel Journet qui arrivait 4ème de le prendre et de faire par la suite une carrière brillante à l'INRA sur la vache laitière. Le poste d'ASC offert pour l'aviculture a été pris par Fernand Ricard qui a fait sa carrière, par la suite, au Magneraud.
- (6) Centre d'Études Techniques Agricoles.
- (7) Celui-ci avait commencé sa carrière dans l'industrie de l'alimentation animale (à l'AEC de Commeny), puis avait décidé de quitter ce secteur pour devenir ingénieur du CETA-Limagne, puis du CETA de Vernet-la-Varenne.
- (8) C'était le début des communautés sacerdotales dans les campagnes qui continuaient à se dépeupler. Il y avait eu un renouveau dans l'Église avec l'apparition des prêtres-ouvriers. Les pères maristes, arrivés en communauté pour jouer un peu le rôle des prêtres-ouvriers à la campagne, s'occupaient dans un certain nombre de communes rurales d'apporter aux agriculteurs des aides matérielles, par une formation technique. Leurs initiatives ont été soutenues par les jeunes de la JAC qui souhaitaient aller de l'avant mais qui s'interrogeaient sur le rôle des CETA. Beaucoup d'entre eux se demandaient, en effet, si cette formule, expérimentée pour la première fois, en 1944, par Bernard Poullain à la Queue-les-Yvelines, n'était pas réservée de fait aux régions de grande culture. Mais la création d'un premier CETA en zone de montagne, en 1951, dans le département de la Loire, diffusée par un reportage de "Jeunes Forces Rurales", a eu un effet d'entraînement général. Ainsi, les jeunes de Vernet-la-Varenne ont décidé de créer leur CETA, en 1952. Mais ils avaient besoin d'un appui, notamment de formation. Ce qu'apporta le père Mallet en passant lui-même un diplôme de technicien agricole. Il a pu recouvrer sa liberté au bout de deux ans en trouvant Charles Barbier pour lui succéder comme ingénieur du CETA de Vernet-la-Varenne.
- (9) Lors de la Fête de la Terre organisée par la JAC en 1954, un défilé de chars avait été préparé par les jeunes des différentes communes. Ceux de Vernet-la-Varenne avaient pris comme thème : "Quel type de vache ?" : la tête du bovin représenté était ferrandaise, le cou était Salers, le reste du corps appartenait à la Brune (race alors considérée comme rustique) et à la Noire.
- (10) Les Allemands avaient développé la notion de compte d'exploitation et mis au point de nouvelles techniques de suivi économique-technique des exploitations.
- (11) Il existait auparavant des Offices de comptabilité dans les régions de grande culture (le premier avait été créé à Soissons pour aider les gros agriculteurs de cette région à tenir leurs comptes).
- (12) Lucien Gachon, le géographe, avait montré que leur nombre, autrefois plus élevé, avait dû être restreint fortement dans certaines communes, en raison de l'explosion démographique des années 1850-70 (parfois plus de 100 habitants / km<sup>2</sup>) et de la nécessité d'étendre corrélativement les surfaces cultivées.
- (13) UGB : Unité-Gros-Bétail, SFP : Surface Fourragère Principale, SAU : Surface agricole utilisée.
- (14) Je savais, l'ayant vécu dans ma jeunesse, l'importance économique des productions ménagères - et nous n'omettions pas de prendre en compte les lapines et les poules ainsi que les produits du jardin.
- (15) Le prix d'un petit tracteur de 16 CV + barre de coupe + char rue 1 soc correspondait environ à 31 000 litres de lait.
- (16) La première a été créée dans l'Eure avec Jacques Delcure. Je me souviens l'avoir visitée avec P. Charlet et J. Coléou qui voyaient en elle une sorte de modèle.
- (17) En cette matière, le marché d'Issoire servait de référence dans le Puy-de-Dôme.
- (18) Il y avait, à la fin des années cinquante, une vingtaine d'ingénieurs et de techniciens au Service technique du Puy-de-Dôme (y compris ceux des CETA et du Centre de gestion). On comptait six Agros et plusieurs Grignonnais mis à la disposition des nouveaux CETA dont certains en Livradois : CETA d'Arlanc, de Bertignat et celui des Bois Noirs créé par M. Debatisse (dont j'ai été le conseiller de gestion). Puis il fallu aider les GVA (Groupements de vulgarisation agricole), créés à partir de 1960. Des techniciens titulaires du second degré agricole ont été recrutés pour seconder les ingénieurs dans les régions. Tout cela a bien fonctionné jusqu'en 1962.
- (19) Cette production avait fait l'objet d'assez peu d'investigations à l'époque. La question des laits de remplacement ne se posait pas encore. La principale question portait sur les facteurs déterminant la blancheur de la viande, premier critère du prix. Cette question a été reprise à l'INRA par Jean Charpentier.

- (20) Les études de gestion avaient montré, en 1955, qu'il y avait une à quatre truies par exploitation produisant en moyenne 7 à 9 porcelets par an. 3 ans plus tard, les choses avaient assez peu évolué.
- (21) Quand je suis arrivé en 1958, dans la région, les exploitants avaient l'habitude de parler de "cartonnées". A Champagnat-le-Jeune, à 600 m d'altitude, une cartonnée représentait 650 m<sup>2</sup>. A Vernet-La-Varenne, à 800 m, elle représentait 700 m<sup>2</sup>. A Saint-Germain-l'Herm, à 1000 m, elle représentait 800 m<sup>2</sup>. Il a donc fallu prendre la chaîne d'arpenteur et la règle à calcul pour mesurer tous les champs !
- (22) Lors d'une visite à l'INRA de Versailles, avec les adhérents du CETA, en 1958, nous avons été très impressionnés par les propos tenus par Jean Rebischung : " *La grande bêtise que font les éleveurs, c'est de mettre des clôtures ! L'herbe, ça se cultive ! Allons voir ce que les Anglais font à ce sujet !* "
- (23) Beaucoup de ces essais ont été menés avec les conseils de Louis Gachon (le fils de Lucien Gachon), d'André Cauderon, puis de Marcel Niqueux (Stations d'Agronomie et d'Amélioration des Plantes de l'INRA-Clermont) avec lesquels nous étions en rapport.
- (24) Cette technique, issue des travaux de Claude-Michel Mathieu à l'INRA, a suscité au CETA et dans toute la région, beaucoup de discussions et d'essais à partir de 1961-62, avant de se généraliser. Elle avait été précédée par l'utilisation de complémentaires de lait écrémé, dont l'usage a été remis en question lorsque le ramassage de la crème a été remplacé par celui du lait entier, à partir de 1962-64 (ce qui "déstabilisa" aussi la production porcine complémentaire). Les laits de remplacement ont été un élément décisif de la spécialisation laitière, en permettant la création d'ateliers d'engraissement spécialisés (veaux de batterie ou jeunes bovins) amenant les laitiers-naisseurs à se "débarrasser" de leurs veaux par l'intermédiaire d'un grand marché de veaux de 8 jours à un mois, émergeant à partir des années 1965. Les veaux partis furent remplacés par des vaches supplémentaires, avec moins de travail (grâce aux stabulations libres) mais plus d'investissement. Les marchés locaux de veaux de boucherie ont aussi disparu.
- (25) Elles se laissaient traire facilement, contrairement aux Salers qui exigeaient la présence de leur veau.
- (26) Abondante en Limagne (tous les éleveurs du CETA-Limagne en possédaient), elle avait été introduite en zone de montagne par Marcel Laissus, un grignonnais exploitant le domaine de Theix où sera installé plus tard le Centre INRA de Theix, à 800 m d'altitude.
- (27) Dans les exploitations suivies en gestion, on disposait pour chaque veau commercialisé, de données sur la race, la date, le poids et le prix de vente. Ces informations pouvaient être rapprochées des observations faites sur les marchés.
- (28) Le CIA du Puy-de-Dôme, créé en 1948 à l'initiative du DSA d'alors, Monsieur Robert Darpoux, a entrepris en 1957-58 un premier travail de testage de taureaux charolais utilisés en croisement pour la production des veaux de boucherie en liaison avec l'INRA (Bertrand Vissac).
- (29) Notamment par l'intermédiaire du Président du CETA de Rochefort-Montagne (Joseph Bony) qui était connaisseur et disposait d'une montagne d'estive servant de relais.
- (30) Aujourd'hui l'UDSEA, créée par Michel Debatisse, est rattachée à la FNSEA, tandis que la FDSEA s'inscrit dans la mouvance de la Confédération paysanne.
- (31) Le décret de 1959 organise la diffusion du progrès agricole. Il reconnaît l'intérêt éminent du Groupe et la responsabilité première des professionnels, sous le contrôle de l'État (qui n'a plus d'intervention directe sauf carence, mais les "foyers de progrès" existants sont maintenus). Il est prévu un budget spécifique et des "comités de coordination", départementaux et national de la vulgarisation du progrès agricole. Après hésitation, le syndicalisme, qui était resté en dehors des initiatives "indépendantes" fonctionnant sous forme d'association loi 1901 (CETA, Centres d'économie rurale, Maisons de l'élevage) a pris en main le mouvement, en constituant les GVA comme une section des syndicats (avec une FNGVA structurée à l'intérieur de la FNSEA). Les Chambres d'Agriculture étaient reconnues comme apportant les moyens humains et financiers. Les CETA et les CER (Centres d'Économie Rurale) qui restaient indépendants étaient membres des CDVPA (Comités Départementaux de la Vulgarisation du Progrès Agricole). Ainsi, à partir de 1959, les GVA ont été constitués dans le Puy-de-Dôme avec des présidents émanant du syndicalisme et après des réticences, certains "aînés", convaincus, ouverts au progrès et actifs, se sont engagés.
- (32) A ce titre et avec l'aide de Barbier, j'ai été conduit à négocier le statut du personnel technique des Chambres d'Agriculture avec Pierre Collet, le président de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture).
- (33) Mais, avec le départ de Barbier à la SOMIVAL, la mise sous tutelle s'est concrétisée, et un certain nombre d'ingénieurs ont quitté la Chambre pour rejoindre soit la SOMIVAL (tel Emmanuel Bresson, Agro 50, chargé de la zone des Monts Dore) soit la coopération, ou encore quitter le département. René Dubost (également Agro 50) qui était chargé de la région des Combrailles, est venu heureusement me rejoindre au CER en mai 1963.
- (34) Mon collègue Jean Riollet, ingénieur CETA et Gestion pour la Limagne nous avait quittés fin 1961 pour aller créer le CER de la Haute-Loire. Jean Lauras (Grignon 55), ingénieur des Monts Dore a rejoint la Somival. Il a fallu redéployer le travail de notre ingénieur, Charles Guyotat, chargé de l'organisation du travail des agriculteurs, vers la gestion de la Limagne. R. Dubost est donc venu nous rejoindre en conservant la gestion et son CETA en Combrailles. L'aide financière provenant des études, puis de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), a permis le recrutement, fin 1963, d'un ingénieur de gestion pour les Monts Dore.
- (35) Jean Michardière, le nouveau Directeur des Services Agricoles arrivé en 1963, n'a pas repris l'idée d'un contrôle direct du service technique de la Chambre et s'est efforcé, avec largeur de vue, d'atténuer les conflits au plan du développement agricole comme au plan syndical. Il s'est beaucoup intéressé à nos études, comme Jean Périgaud, qui a été en 1965 le premier Directeur Départemental de l'Agriculture, homme aussi d'envergure et d'action.
- (36) Mais pour le mettre en œuvre, le Génie Rural posait le préalable du remembrement, ce qui était tout à fait rationnel. Cette opération, inconnue jusqu'alors en demi-montagne granitique, était bien difficile à décider psychologiquement (vieillesse des agriculteurs ayant difficilement acquis "leurs terres") et à mener techniquement (expérience à acquérir d'un territoire très hétérogène). Cependant le remembrement fut mis en route en 1962, à la suite de l'étude et du décret, par le maire de Vernet-la-Varenne, qui était aussi le président du CETA : il fut réalisé avec beaucoup de difficultés (conflits attisés par la division syndicale locale). Par la suite, d'autres communes du secteur, où les adhérents du CETA étaient eux-mêmes maires ou membres du conseil muni-

cipal, firent progressivement de même. Mais sur l'ensemble des zones de demi-montagne granitiques, les plus concernées, il y en eut peu et le "préalable" remembrement au zonage, qui fut levé par la suite, retarda la réalisation d'un boisement plus rationnel, sauvegardant la nécessaire évolution des structures des exploitations et l'installation des jeunes.

Mais le taux de boisement, qui dépasse les 50-60 % aujourd'hui dans certaines communes, compromet l'avenir. Le boisement, décision individuelle mais bénéficiant des aides de l'État et qui engage le futur pour plus de 50 ans, devrait voir son impact replacé dans l'évolution globale de la vie économique et sociale de l'ensemble des communes composant le territoire d'un secteur (on dirait aujourd'hui d'un "pays") :

- effets sur l'emploi (arrêt d'activité sur ces sols, ces boisements étant rarement entretenus, même si cela commence un peu à se faire en Livradois avec une coopérative de travaux forestiers)
- effets sur les perspectives d'avenir des agriculteurs
- effets des résineux à croissance rapide sur les nouvelles activités touristiques (fermeture des paysages, bois impénétrables, acidification des sols et des eaux).

Et au bout du compte, une richesse accumulée qui, à la récolte, partira ailleurs (avec aussi le fait que la disparition progressive des petites scieries locales amènera à expédier au loin le bois à traiter). Comment cette nouvelle forêt pourrait-elle devenir une source d'emplois et de revenus au plan local ?

(37) Le tabac, généralement lié à la présence sur les exploitations d'une main-d'œuvre familiale âgée, était en train de disparaître dans le Puy-de-Dôme. Le Centre de gestion a contribué au maintien de cette production.

(38) Il avait été recruté en 1961 par le CER, grâce à un contrat (de 2 ans) passé avec l'Institut de l'Organisation Scientifique du Travail Agricole (IOSTA), créé par Jean Piel-Desruisseaux - dont le premier ingénieur fut François-Henri de Virieu (devenu ensuite journaliste au Journal Le Monde, puis à la télévision - et décédé récemment).

(39) Cette idée de budgets familiaux que nous avons empruntée à Rose-Marie Painvin de l'INRA-ESR de Rennes (notamment ses coefficients de consommateur, les unités de consommateur) avait déjà été expérimentée avec succès par le Centre de gestion et les CETA féminins.

(40) Les CETA étaient regroupés dans des fédérations régionales et nationales. La fédération régionale suscitait périodiquement des rencontres entre les CETA. Celles-ci permettaient aux participants d'élargir le cadre de leurs réflexions. Par exemple, elles m'ont permis de discuter souvent avec des éleveurs de l'Aveyron des perspectives offertes par le veau de boucherie. Les éleveurs de ce département étaient partisans de son élimination, étant convaincus que le veau de boucherie était un obstacle à l'amélioration de la production laitière. J'étais, pour ma part, persuadé du contraire, estimant qu'il était possible de concilier ces deux productions.

La Fédération nationale (FNCETA) éditait un bulletin de liaison entre tous les CETA, faisant le point de leurs diverses expériences. Elle organisait, tous les deux ans, avec l'INRA, de grandes rencontres à Versailles, avec séances plénières et séances spécialisées sur les diverses productions animales et végétales. C'est lors de l'une d'elles, en 1958, que j'ai fait la connaissance de R. Jarrige et entendu son exposé sur "*l'appétit des vaches*", notion nouvelle à l'époque. Ces rencontres qui réunissaient pendant deux ou trois jours des représentants de CETA venus de toute la France (elles se sont répétées en 1960, 1962 et 1964) donnaient lieu à des comptes-rendus détaillés auxquels tous pouvaient se reporter. Elles permettaient aux ingénieurs de réactualiser leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles. En allant visiter les Centres de Versailles ou de Jouy, les membres des CETA pouvaient, en effet, se ressourcer intellectuellement, établir des contacts avec la Recherche pour aborder l'étude de questions délicates qu'ils ne pouvaient traiter eux-mêmes. Inversement les chercheurs de ces Centres (certains étaient de la même promotion que moi à l'Agro) profitaient de ces réunions pour s'informer des préoccupations des membres des CETA.

Le premier directeur de la FNCETA a été Jean-François Breton qui a été professeur à Montpellier avant d'aller travailler au Commissariat au Plan.

(41) J'ai omis de signaler qu'après un stage de 15 jours, en 1955, à Rambouillet, j'avais passé un diplôme de chef de Centre d'insémination. A l'époque, P. Charlet et J. Delage, qui prônaient cette formation, s'efforçaient d'y "placer" les élèves ingénieurs de l'Agro, qu'ils estimaient mieux formés à la génétique moderne que les Vétos (en particulier au niveau du testage sur descendance). C'est ainsi qu'il convient d'analyser les recrutements, comme chefs de Centre, de personnes comme Émile Richeme ou Marc Chevaldonné qui étaient des Agros de l'âge de J. Poly. L'enjeu était aussi le développement de la physiologie. Les cours de cette discipline étaient dispensés à l'époque par Pierre Mauléon et Charles Thibault.

(42) Les vaches allaitantes, encore appelées vaches nourrices, sont des vaches le plus souvent non traites qui allaitent elles-mêmes leur veau. Les vaches allaitantes de race bouchère (Charolais, Limousin, Blonde d'Aquitaine, Maine-Anjou) ou de race rustique (Salers, Aubrac, Gasconne) assurent une partie de la production de viande bovine, à côté des troupeaux laitiers, qui y concourent à travers différentes catégories d'animaux (notamment les vaches de réforme, les taurillons, les veaux de boucherie).

(43) Les essais réalisés par des adhérents des CETA du Puy-de-Dôme et de l'Aveyron s'étant révélés concluants, les vaches pie-noire étaient arrivées dans le Ségala, supplantant les Brunnes des Alpes. Les noires avaient escaladé la montagne, jusqu'aux portes de Laguiole. Le processus s'est fait par étapes : il y a eu abandon de la traite des Aubrac avec fabrication fromagère fermière au profit des pie-noire dont le lait a été transformé en fromage AOC de Laguiole par la coopérative "*Jeune montagne*" (fondée par André Valadier, le président actuel de l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine)). Les observations ont permis de constater que ces vaches étaient bien adaptées à la région, en tout cas sur les plateaux ne dépassant pas 1000 m d'altitude et qu'elles étaient de bien meilleur rapport que les vaches allaitantes. A partir de 1980, les pie-noire ont été remplacées peu à peu par des pie-rouge qui ont l'avantage d'un coproduit viande plus important et d'une meilleure valeur fromagère du lait.

(44) On pouvait laisser le troupeau sans surveillance permanente, ce qui n'était pas envisageable avec les moutons.

(45) Il faudrait aussi évoquer l'évolution de l'agriculture de la Champagne crayeuse (dont je suis issu), marquée par l'agrandissement considérable des exploitations avec le défrichage, à partir de 1950, des forêts de pins plantées sur les savarts au XIXe siècle, et dont le bois ne valait rien (défrichage permis par l'arrivée de tracteurs de forte puissance). Le changement de dimension, l'adaptation de la betterave aux sols crayeux et la maîtrise des rendements céréaliers ont conduit à la suppression de l'élevage, laitier mais aussi ovin. Mais la luzerne, garant de la fertilité des sols et susceptible d'excellents rendements devait être conservée. Ce qui

s'est fait avec le développement des coopératives de déshydratation (à partir de 1960). La déshydratation de la pulpe de betteraves d'octobre à janvier complétait la campagne de luzerne de mai à septembre, équilibrant les comptes. Ce fut l'objet de ma première publication : " *Production industrielle de luzerne déshydratée*", que j'ai présentée au premier Grenier de Theix consacré aux fourrages déshydratés (1968). La luzerne de première qualité rentrait dans l'alimentation des poudeuses. Mais l'utilisation des qualités secondaires et de la pulpe se trouvait posée ...

- (46) Dans le Cantal, au départ, il s'agissait de broutards salers légers (200 kg vif) issus du système traditionnel avec traite en présence du veau. Le système allaitant avec croisement, producteur de broutards plus lourds (de l'ordre de 280-300 kg à l'époque), ne s'est développé qu'à partir de 1969 à la faveur des primes de reconversion lait-viande, instituées par le FORMA.
- (47) Le contrat était révisable tous les 3 ans. C. Malterre s'appuyait sur les performances réelles des animaux de Beef-grill pour mettre au point des modèles pour les différents types de broutards : Charolais, Salers, croisés Charolais-Salers, Aubrac, croisés Charolais-Aubrac. On décidait d'un acompte à l'automne en fonction du prix du gras que l'on espérait et de la marge provisoire laissée à l'engraisseur. Les comptes étaient soldés (avec selon les années des soldes positifs ou négatifs) en fonction des prix réels de vente des animaux gras, un an après, à l'occasion des négociations de la campagne suivante (avec une rencontre intermédiaire en Juillet). Le contrat avait des avantages annexes : standardisation des conditions de pesée, détermination des quantités à livrer sur l'année avec leur répartition mensuelle, discussion sur les traitements à effectuer au départ et/ou à l'arrivée et surtout un important gain de temps et d'énergie pour les transactions. L'enjeu était important pour les deux groupements de producteurs puisque le contrat a concerné 4 000 animaux sur un total de dix mille à quinze mille têtes commercialisées par chacun d'entre eux (auxquels s'ajoutaient les 1 000 charolais du CCBE).
- (48) Cette recherche, réalisée sous la responsabilité scientifique de Michel Petit, nous a associé à Jacques Brossier, jusqu'à son départ au service militaire. Michel Petit, devenu entre-temps professeur d'économie à la chaire de l'ENSSAA de Dijon, m'a donné à cette époque comme compagnon de travail Pierre de la Vaissière avec qui nous avons poursuivi l'exploitation du modèle, de 1970 à 1974.
- (19) Ce thème d'étude qui a été abordé dans les années 1967-68, a occupé les esprits pendant une dizaine d'années. La première publication que R. Jarrige m'avait donné à lire, quand je suis arrivé à l'INRA au début du mois de Septembre 1966, était une synthèse qu'un chercheur anglais avait écrite sur l'utilisation des produits déshydratés par les ruminants. Elle a provoqué en moi une révolution intellectuelle très grande, étant alors très éloignée de mes préoccupations. Avec le faible prix du pétrole, la déshydratation industrielle offrait, en effet, de nouvelles perspectives non seulement à la luzerne mais aussi à tous les autres fourrages qu'il était difficile de récolter. La pratique des ensilages d'herbe restant alors peu usuelle (les travaux de C. Demarquilly n'en étaient alors qu'à leurs débuts), sauf dans les méthodes traditionnelles avec les silos-fosses, les silos-cuves, les brins longs et les acides forts dangereux à utiliser. La déshydratation des fourrages était pratiquement la seule alternative de récolte envisageable. Elle permettait d'espérer à terme une industrialisation de l'élevage.
- (50) A la suite d'un voyage d'étude aux USA de C. Béranger et de M. Journet, en 1968. J'en ai effectué un, la même année, sur la production de viande.
- (51) Dans sa forme finale, le modèle a comporté 7 types de taurillons et 9 types de rations. Il y avait deux génotypes de broutards (charolais et croisés) abattus chacun à deux âges différents, mais aussi trois types de taurillons laitiers (Pie-Noire) achetés à trois semaines et conduits, soit intensivement à l'auge en vue d'un abattage à 12 ou 15 mois, soit plus extensivement avec une phase de pâturage de 6 à 11 mois et abattage à 17 mois. Trois rations étaient à base de maïs ensilage avec une proportion variable de concentrés (respectivement 11 %, 20 % et 50 % de la matière sèche totale). Il y avait également une ration à base de luzerne déshydratée avec des céréales (70 %, 30 %) et deux combinaisons associant, l'une les pulpes humides, l'autre les betteraves fourragères au foin de luzerne et aux concentrés (céréales ou maïs-grain humide conservé à l'acide propionique). Les trois dernières rations comportaient une proportion élevée d'aliments concentrés (respectivement 60 %, 81 % et 83 % de la matière sèche totale) associés pour les deux premières au foin de luzerne et pour la troisième à la luzerne déshydratée.
- (52) La ration mixte 50 % maïs ensilage 50 % maïs grain humide aplati est apparue la plus fréquente et la plus solide : léger gain de croissance (grâce à sa densité énergétique et à la présence de fibres convenant mieux au fonctionnement du rumen), étalement des travaux de récolte entre fourrage et grain (mais cet aspect pouvait dépendre des équipements de récolte choisis). Un des intérêts du maïs-fourrage était sa précocité de récolte facilitant la culture du blé (et dégageant le travail avant la récolte de betteraves).
- (53) Il y avait, dans le Bassin parisien, quelques exploitations qui cherchaient à conserver leurs vaches laitières et souhaitaient les nourrir en zéro-grazing et avec du fourrage déshydraté, en les gardant en permanence à l'étable. M. Journet et moi avons eu la chance de pouvoir suivre un éleveur dans l'Aisne adepte d'une telle formule qui avait mis au point un système de distribution automatique de l'alimentation (roulimètre) qui commençait à être en vigueur dans l'élevage des porcs. Les vaches restaient en stabulation entravée (sur grille de lisier) et étaient nourries à l'auge à partir de concentrés apportés automatiquement par un wagonnet des compartiments duquel s'écoulaient des déshydratés, des céréales, des tourteaux. La ration était distribuée, comme pour les porcs, à partir de taquets et pouvait être ajustée aux besoins de chaque vache. L'exploitant de l'Aisne avait une équipe de vachers-salariés.
- (54) Nous avions des réticences sur ce choix, car cette race, comme nous l'avait présentée P. Charlet à l'Agro, avait plutôt un profil "production à l'étable de veaux de boucherie nourris au pis", assez proche de la Limousine que nous n'aurions pas proposée pour exploiter ce milieu avec de telles contraintes.
- (55) Ces taurillons, appelés dans la région "bourrets d'herbe", étaient particulièrement adaptés aux exploitations moyennes disposant d'estives. Ils pouvaient, en effet, rester sur les surfaces fourragères de l'exploitation de base, tandis que le troupeau de vaches et de génisses était envoyé à l'estive.
- (56) Les veaux de boucherie qui étaient nourris par leur mère jusqu'à leur vente (4 mois), restaient constamment à l'étable. Après la tétée du matin, les mères étaient sorties l'été au pâturage dans la journée, mais étaient rentrées le soir à l'étable pour la tétée. Ce système de semi plein air était une nouveauté dans la mesure où les vaches, dans les temps anciens, n'étaient pas forcément sorties. Les veaux pouvaient têter plusieurs mères (la leur, les limousines dont les veaux avaient été vendus et une normande d'appoint, appelée "tante" ou "brette"), mais cela exigeait un travail important et un grand savoir-faire.



- (57) Classiquement, les mâles de Saint-Étienne étaient vendus au sevrage à 7-9 mois à 300-320 kg vif et les Lyon entre 11 et 13 mois à 400-460 kg vif. L'allaitement multiple était plus rare qu'en veau de boucherie car les veaux recevaient des concentrés à partir de 3 mois. Ils restaient constamment à l'auge : avant l'arrivée du maïs (à partir de 1969-70), les rations étaient à base de céréales, topinambours, betteraves et foin l'hiver, de trèfle coupé, foin et concentrés l'été. Les femelles qui n'étaient pas conservées pour le renouvellement du troupeau étaient conduites comme les mâles et vendues entre 12 et 16 mois en "*velle de Saint-Étienne*" ou "*velle de Lyon*". Les vaches allaient au pâturage et étaient ressorties après la tétée du soir. Comme en veau de boucherie, la base était la répartition des ventes sur l'année, avec étalement des vélages et âge de vente variable, ce qui exigeait une conduite individuelle, mais assurait la régularité de la trésorerie.
- (58) En particulier, Y. Geay qui a étudié l'évolution des caractéristiques des jeunes bovins Limousins entre 13 et 19 mois, ce qui nous a permis de faire ensemble un bilan technico-économique de l'opération d'alourdissement (en 1982).
- (59) Certaines grandes propriétés foncières étaient mises en valeur par plusieurs métairies. Après la guerre, avec l'arrivée du statut du fermage, les baux de métayage n'ont pas été renouvelés et les terres ont été reprises en faire valoir direct par les propriétaires ou exploitées par des régisseurs.
- (60) Mais les propriétaires fonciers ont dû renoncer à adopter le système de production très intensif de leurs métayers (veaux de boucherie, veaux de Saint-Étienne) et se tourner vers un système de bovins de plein air, avec une conduite très simplifiée qui se révélait par la suite très intéressante avec l'émergence du marché du broulard.
- (61) Ils ont d'ailleurs constitué un groupement d'éleveurs limousins de plein air, l'ELPA, avec un excellent ingénieur Bernard Desthieu. Avec Guy Oulion, chef du service interrégional de l'élevage, dont on reparlera, nous avons entrepris une étude spécifique des pratiques de certains élevages de plein air (rotation de parcelles, bilan des consommations de foin, temps de travaux).
- (62) Les variations d'inventaire ont une importance considérable dans la composition du produit bovin viande. D'une part, j'ai proposé une méthode basée sur des valeurs standard, pouvant être corrigées par les poids pour les mâles restant à vendre - d'autre part, j'ai réparti la variation d'inventaire globale en 3 composantes : les variations d'inventaire pondérales (à prix constant, celui de l'inventaire de sortie) et les variations provenant de l'évolution des prix, scindées elles-mêmes en deux parties - celle relative aux animaux reproducteurs (sortie des résultats courants et mis en exceptionnel) et celle relative aux stocks élèves qui fait partie du résultat économique de l'année (comme les autres stocks de produits récoltés).
- (63) Méthode qui s'est perfectionnée sur plusieurs années et qui a été adoptée et diffusée par les ingénieurs de l'ITEB, notamment Jacques Legendre et Norbert Grenet (dans des sessions de formation des techniciens d'élevage). Nous l'utilisons toujours aujourd'hui. Le traitement informatique en a été réalisé par Jacques Marzin, puis Michel Lherm à partir de 1982-83, ce qui élargit quelque peu les possibilités de travail.
- (64) Monsieur Alexandre sera longtemps membre des Conseils d'Administration de la FNB (Fédération Nationale Bovine) et de l'OFIVAL.
- (65) Ces primes ont été instaurées en 1969 par André Van Ruymbeke, Directeur du FORMA (Fonds d'Orientation et de Régularisation des Marchés Agricoles) pour tenter de réduire (entre autres mesures) les excédents laitiers qui sont apparus pour la première fois en France, en 1968, à la suite de l'amélioration technique des troupeaux laitiers et de l'adoption progressive de la spécialisation laitière. L'instauration de ces primes avait été précédée d'un débat, lors du Premier Grenier de Theix en 1968 entre Jean Cranney et lui-même sur la nature de la crise laitière, conjoncturelle ou structurelle ? Grâce à ses travaux sur le "croissant laitier français", J. Cranney a pu montrer qu'il s'agissait d'une crise structurelle provenant de la petite taille des exploitations des zones d'élevage qui n'avaient pas d'autre choix. Le débat a fait ressortir qu'il fallait plutôt agir sur les exploitations d'élevage disposant des plus grandes surfaces et ayant encore un système laitier peu intensifié, en les aidant à s'orienter éventuellement vers un système allaitant, dont le développement était nécessaire.
- (66) Cette pratique exigeait au moins trois hommes, le vacher qui assurait la traite et le soin aux vaches, le page s'occupant des veaux et le fromager dont le savoir-faire était déterminant.
- (67) L'intérêt économique de l'allaitement double était clair. Mais la difficulté était d'obtenir des veaux en temps utile afin de faciliter l'adoption du deuxième veau. L'adoption était déjà pratiquée par les éleveurs pour remplacer leurs veaux morts, mais l'adoption d'un veau "étranger" en présence de celui de la mère était beaucoup plus délicate. Le risque de mortalité était réel et nous l'avons constatée dans nos élevages. Mais c'est le travail de surveillance qui s'est avéré le véritable frein.
- (68) Suivi par Roger Nolot avec lequel nous avons toujours des relations de travail, en Creuse.
- (69) Il avait travaillé notamment avec Jean Charpentier et Bernard-Louis Dumont, des chercheurs du laboratoire de technologie de la viande de Jouy-en-Josas qui s'étaient intéressés à la couleur du veau de boucherie. Comme la blancheur de la viande semblait être régie surtout par des facteurs génétiques, l'idée est venue qu'il ne fallait conduire en veaux de boucherie lourds que les animaux dont l'hématocrit, établi à la naissance, fournissait des résultats satisfaisants, les autres étant abattus plus légers ou conduits en broulards de 6 à 7 mois. Nous avons observé, dans le réseau, l'émergence des premiers systèmes mixtes "*veaux de boucherie-broulards*", qui existent maintenant en Corrèze et qui s'avèrent solides.
- (70) Je ne peux pas ici rentrer dans le détail méthodologique, mais ces méthodes d'inventaire font toujours l'objet de discussion. Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) incorpore dans le résultat courant la totalité de la variation d'inventaire (VI) sans isoler la variation des prix des reproducteurs. L'Institut de l'élevage au contraire ne prend en compte que les variations pondérales ce qui les rend sensible aux dates d'inventaire, minore les résultats en cas de hausse des prix et les majore en cas de baisse (sans refléter pour autant la véritable trésorerie). Les CER avec la fiscalité ont tendance à maintenir constantes les valeurs des animaux présents, ce qui diffère dans le temps le produit correspondant.
- (71) La capitalisation propre tient compte de la consommation en équipements qui est une charge évaluée par les amortissements économiques (et non pas fiscaux), et qu'il faut remplacer. Pour améliorer la comparaison des résultats économiques entre les exploitations, qui peuvent différer par les statuts du foncier et des travailleurs, nous avons homogénéisé le résultat courant sous forme du revenu du travail et des capitaux propres d'exploitation (la valeur locative des terres en faire-valoir direct est une charge et les

salaires payés font partie du revenu). Il faut rappeler que les charges sociales familiales sont déduites du revenu, alors que ce n'est pas le cas du RICA. Les comparaisons des résultats obtenus par les différents organismes doivent donc être faites en tenant compte des différences méthodologiques.

- (72) Résultat qui conduit à l'analyse des variations des bilans, variations globales d'inventaire et autres, et au rapprochement de certains fondamentaux comme les amortissements et les nouveaux équipements, le remboursement du capital des emprunts d'exploitation et les nouveaux emprunts (avec leur structure), le foncier étant mis à part.
- (73) Ainsi, pour reprendre l'exemple de la réforme de la PAC, si nous avons affecté à l'activité bovine les primes aux bovins mâles et aux vaches allaitantes et le complément d'extensification, nous avons laissé en aides de la surface fourragère les primes au maïs fourrage, la prime à l'herbe et les éventuelles primes des contrats d'extensification et autres primes agri-environnementales, chaque aide étant identifiée sur des lignes spéciales permettant l'analyse économique de l'impact. Nous avons pu ainsi mener avec nos collègues du Cemagref, en 1996, une étude sur l'impact de la prime à l'herbe et du complément extensification sur l'évolution des exploitations. On y reviendra.
- (74) Très bon ingénieur, il avait effectué, dans le département de la Nièvre, les premières enquêtes et mis sur pied les premières comptabilités. J'avais fait sa connaissance dans les rencontres qu'organisaient périodiquement les Centres de gestion et au cours d'une session de formation destinée, en 1969, aux ingénieurs de la zone charolaise. C. Béranger avait exposé à cette occasion ses résultats de recherche. J'avais présenté les méthodes d'élaboration des résultats zootechniques d'un troupeau de vaches allaitantes tandis que J. Dolbeau avait évoqué les résultats comptables des exploitations de son département.
- (75) En 1971, il n'y en avait pas encore au Centre INRA de Clermont-Ferrand. Le premier ordinateur mis à notre disposition se trouvait à l'Université. Il a fallu attendre 1981 ou 1982 avant que le Centre ne puisse en avoir un à sa disposition.
- (76) Actuellement les comptabilités ont un objectif de fiscalité qui oblige à reprendre de nombreux éléments, non seulement les évaluations des stocks de cheptel et autres produits mais aussi les amortissements et certaines charges. En outre les dates d'inventaire des comptabilités ne correspondent pas toujours à celles de nos bilans, les dates de clôture devant être unifiées pour l'ensemble des exploitations d'un réseau donné.
- (77) La barre a été fixée à 50 vêlages par travailleur, soit 99 vaches et 178 UGB en moyenne (pour 18 troupeaux sur 93, dont 10 suivis sur 13 ans). C'est le vêlage qui est considéré comme un des facteurs limitants de l'augmentation des effectifs en Charolais (le vêlage lui-même, mais aussi les soins dispensés aux veaux, avec des risques importants en cas de difficultés sanitaires).
- (78) A la fin des années 70 et au début des années 80, Pierre Terrier, responsable des services techniques de la C. A. de Saône-et-Loire, venait nous voir à Theix, avec son équipe de conseillers et il conviait également à cette journée de réflexion des techniciens d'autres organismes (Centre de gestion, EDE, groupements de producteurs...). A travers cette rencontre, Pierre Terrier essayait de fédérer les énergies autour de la question du Charolais. Il travaillait avec Martine Marquet, ingénieur de l'EDE de Saône-et-Loire et que je connaissais bien (en tant qu'élève-ingénieur de Rennes, elle avait été une de mes stagiaires et avait participé au dépouillement de nos résultats, en 1976).
- (79) D'autant que devant les questions posées par certains éleveurs que nous pouvons connaître, il faut à la fois donner un avis général et une nuance qui peut les concerner en particulier. Mais sans trahir pour autant le secret professionnel ! Ce qui n'est pas toujours aisé !
- (80) L'équilibre est toujours délicat à réaliser. C'est ainsi que, devant la complexité des déclarations à faire pour les différentes primes qui impliquent un certain nombre de décisions d'adaptation (en particulier, le respect de seuils), certains éleveurs ont demandé notre aide pour les établir. D. Bébin a mis au point à cette fin un programme de calcul approprié et utilisable sur place. Ce qui permet de mieux comprendre l'impact des mesures, mais aussi leur complexité, leurs insuffisances, leurs failles. Les questions posées peuvent aussi concerner l'avenir, comme le problème de l'installation future des enfants.
- (81) Pour donner quelques chiffres précis, sur échantillon constant du réseau charolais (n = 84) ; en 1994, 55 % des vaches sont engraisées dont 10 % en label, et 25 % des génisses (18 % en label). En 1997, nous avons 66 % des vaches engraisées (20 % en label) et 27 % des génisses engraisées (25 % en label). En revanche, il y a stabilité des bœufs labellisés.
- (82) Dans la Nièvre, les taurillons finis entièrement engraisés à l'auge sont abattus entre 16 et 19 mois (17 mois en moyenne) et leur poids vif est de 650 à 700 kg.
- (83) Nous venons de rédiger une synthèse dans un article de la revue Fourrages (1998) consacrée à l'évolution des systèmes fourragers corrélativement à celle des structures et des systèmes d'élevage.
- (84) Dans notre réseau charolais, en 1997 certains naisseurs de broutards d'automne n'ont pas encore fait primer leurs veaux en les vendant à moins de 10 mois, ce qui pénalise clairement leur marge (sans doute "pour la dernière fois!"). Cela peut étonner, mais montre la complexité. D'une part, la prime conduit à retarder les ventes vers une période habituellement surchargée avec un risque de baisse des prix. D'autre part cela accroît le poids de vente qui peut être déjà élevé à 9 mois (ce qui peut entraîner des difficultés de vente). Cela exige aussi des ressources fourragères supplémentaires à une période critique, l'automne. Et les éleveurs espèrent toujours que l'absence de prime revalorisera leurs animaux... Mais l'augmentation conséquente de la prime comme le prévoit le "paquet Santer" de mars 1998 enlèvera toute hésitation.
- (85) Donc avant la suppression de la deuxième prime pour les taurillons de deux ans.
- (86) Ainsi, pour le groupe Nièvre suivi à long terme, il y avait moins de 2 % d'aides par rapport au revenu en 1978, proportion qui est restée de l'ordre de 10 à 15 % de 1981 à 1985, pour monter aux alentours de 25 % en 1988-89 et des 2/3 en 1991-92, et elles dépassent le montant du revenu en 1994-1997 (mais ne constituent qu'un tiers du produit). Le même phénomène concerne aujourd'hui les céréaliers ...
- (87) Par exemple, les travaux de Pierre Combris, de Pascal Mainsant ou de François Porin sur la consommation m'éclairent beaucoup sur l'évolution possible des structures commerciales et industrielles qui agissent sur le devenir de l'agriculture, par l'arbitrage de leurs approvisionnements, sur les marchés intérieurs et extérieurs et par la répartition de la plus value dégagée.
- (88) G. Baud venait de remplacer H. Tartière dans l'équipe CTGREF de G. Oulion.

- (89) Ce principe a été nuancé par la suite en faveur des moutons et spécialement ceux des montagnes sèches, production et zones les plus vulnérables.
- (90) Les ICHN, mises en place en 1973 dans le cadre de la loi montagne française, constituaient une anomalie par rapport à ce qui existait dans les autres pays européens. Elles ont été remises en cause dans les années 1978. Paradoxalement, l'Angleterre, d'économie libérale, avait institué une politique dirigiste d'aide en direction des éleveurs de ses propres collines que j'avais pu observer en 1963, lors d'un voyage d'étude sur l'élevage ovin en Grande Bretagne. Bénéficiaires de subventions importantes, les éleveurs de moutons avaient pu mettre en place une formule de croisement à double étage très avantageuse : Les collines (hills) étaient réservées à des races rustiques, croisées souvent avec des mâles de races ayant une meilleure valeur laitière pour produire sur place des agnelles (F1) destinées à être vendues à des engraisseurs de la plaine qui les croisaient avec des béliers de race à viande (Suffolk et autres) pour produire des F2. Ce système convenait fort bien aux engraisseurs de la plaine qui se procuraient des F1 à bon marché, grâce aux subventions importantes dont jouissait l'élevage des bêtes rustiques dans les zones de collines. Le régime qui existait en Angleterre correspondait ainsi à "un libéralisme d'encadrement" (le versement de la subvention aux éleveurs des hills était soumis au respect très strict du schéma de production (F1)). Les subventions distribuées dans les zones de montagnes, profitaient indirectement aux élevages de la plaine, soumis quant à eux aux règles classiques des marchés.
- L'Angleterre avait donc déjà institué une politique de zone défavorisée. En entrant dans la CEE en 1979, elle a vu tout le parti qu'elle pourrait tirer d'une politique d'aide différentielle selon les zones. Au lieu de combattre la politique des aides qui existait en France, elle l'a soutenue et fait entériner par la Commission de Bruxelles le principe des zones défavorisées assorties d'aides compensatoires, la France faisant valoir, quant à elle, la nécessité d'y distinguer les piémonts et zones de montagnes. Mais comme l'Angleterre recevait beaucoup moins du budget de la CEE qu'elle ne donnait, il a fallu trouver un moyen de lui rétrocéder une partie des sommes qu'elle versait, sous forme de primes à ses agriculteurs. Une des modalités a été le non-plafonnement des ICHN. Pendant un moment, de grands troupeaux anglais (2000 à 3000 brebis) ont perçu des indemnités compensatoires à hauteur de 150 à 300 UGB, alors qu'elles étaient limitées chez nous à 40 seulement. Le maintien de ce système pendant de longues années a conforté la filière ovine anglaise et permis aux éleveurs de se constituer une masse financière importante, y compris dans ses filières d'aval. La CEE a fini toutefois par instaurer un plafonnement à 120 UGB, alors que nous sommes toujours limités à 50.
- (91) Un plafonnement a ensuite été instauré à 120 UGB, plafond qui doit être encore en vigueur.
- (92) Les différences sont plus grandes encore aujourd'hui. Actuellement la productivité en viande des troupeaux allaitants en zone herbagère est de l'ordre de 300 kg vif par UGB, avec une plage de variation importante. Mais les systèmes d'élevage les plus intensifs, basés sur l'engraissement des mâles en taurillons d'auge, plafonnent à 340-370 kg vif. La consommation en concentrés est plus élevée et la productivité autonome est de l'ordre de 270-290 kg dans ce système le plus intensif, la moyenne tous systèmes étant de l'ordre de 250 kg. Ceci sans achats complémentaires de broutards, naturellement. La productivité peut être plus élevée avec des achats complémentaires de broutards, comme cela s'est fait en Charolais de la Vendée, où la proportion de maïs-fourrage peut être de 30 à 40 % de la SFP, contre 10-15 % au plus en zone charolaise centrale (5 % en moyenne).
- (93) Évaluation moins basée sur les résultats par hectare ou par vache que par travailleur.
- (94) Hollandais, M. Andriensen était un financier. Je me souviens de l'attention qu'il avait portée aux problèmes de capitalisation, ayant apprécié la distinction que j'avais faite entre "résultats courants" et "revenus disponibles pour la famille" après augmentation des capitaux propres. Ce débat de fond sur les concepts avait son importance, s'agissant d'appréhender la réalité des conditions de vie d'éleveurs dont l'activité est très capitalistique.
- (95) Colloque dont un des objets était, pour la Commission agricole de l'Assemblée Nationale, d'obtenir une réduction partielle de l'impôt foncier pour les zones d'élevage. Ce qui a été fait pour les parts départementales et nationales.
- (96) Le projet concernait la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin, le Centre et une partie de la région Poitou-Charentes.
- (97) Madame Bonneviale, Serge Latroy et Armand Maudhuit.
- (98) Avec l'établissement d'une typologie de situations par rapport aux principales mesures susceptibles d'influencer l'utilisation du sol et le niveau d'intensification : prime à l'herbe (et ses conditions d'obtention) et complément extensification.
- (99) En complément des approches nécessairement (et légitimement) plus globales et statistiques de F. Colson ou des travaux, sur cas types, de l'Institut d'Élevage.
- (100) Malgré les efforts de J. Cavailhès qui pensait nous associer sur ce thème au Cemagref (Division élevage et territoire de J. B. Marsat qui vient d'être quelque peu renforcée). Il a organisé des sessions, notamment avec François Bonnieux qui nous a initié aux méthodes d'évaluation contingente. Un projet d'étude de zone a été esquissé par Marc Benoît de l'équipe ovine. Je m'en réjouissais, voyant là le moyen de renouer avec un type d'approche que nous avions eu dans le passé, dans les Dômes et en Margeride. Mais le Cemagref n'a pas donné suite. Il faudrait aussi pouvoir être assuré d'une certaine collaboration avec les agronomes.
- (101) Limousin, Salers et Charolais-Allier.
- (102) Depuis 1975.
- (103) FIDAR : Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural.
- (104) Réseau estive mis en place à la demande de la DRAF Auvergne (Hubert Tartièrre et Jean-Pierre Gérondeau) avec l'appui du Commissaire à l'aménagement du Massif Central qui s'interrogeait sur le devenir de ces espaces herbagers particulièrement fragiles mais essentiels à l'avenir des activités touristiques.
- (105) Aux réseaux concernant les trois grands types de systèmes allaitants, avec le Limousin, le Salers et le Charolais, se sont ajoutés sur la période 1976-1980, deux réseaux concernant la production de viande dans le Sud-Ouest dont l'avenir faisait l'objet d'interrogations : l'un centré sur la production de veau de boucherie sous la mère (avec l'appui de la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne) et l'autre axé sur la production de veaux lourds de l'Aveyron (à la demande d'André Cazals). Mais il fallait aussi connaître les possibilités de la race Blonde d'Aquitaine (hors système veau de boucherie) et nous avons mis en place, en 1982, un réseau d'élevage en Lot-et-Garonne (pour 5 ans, avec la Chambre d'agriculture). Mes compagnons du Cemagref pour ces trois réseaux ont été Michel Lablanquie et Georges Baud.

- (106) Le suivi et l'établissement des résultats économiques étaient assurés par le CER ou le service économique de la Chambre. De notre côté, nous prenions en charge la réponse aux questions d'ordre méthodologique pour adapter l'élaboration des résultats aux nouvelles questions (en cohérence avec ce que nous faisons pour nos réseaux propres) et l'élaboration des résultats zootechniques. Le Cemagref se chargeait de l'analyse détaillée des résultats (Il avait mis au point la méthodologie de détermination des profils d'exploitation). Il y avait une réunion de présentation des résultats chaque année dans les départements, en groupe de travail avec discussion et échanges de vue sur les éléments à développer dans la conclusion dont je proposais le texte ensuite, le Cemagref composant une note synthèse de 7 à 8 pages. La publication comportait ainsi deux éléments : un document d'étude très complet et cette note de synthèse largement diffusée.
- (107) Aujourd'hui, les producteurs de Saint-Nectaire fermier sont confrontés à la mise aux normes de leur installation. Un programme de recherche, qui ne concerne pas que la fabrication fromagère fermière, a été initié par les zootechniciens et technologues (Jean-Baptiste Coulon, Jean-Paul Garel, Gérard Pradel) pour relier les caractéristiques des fromages à celle des fourrages et de la flore des prairies, avec comme modèle le Saint-Nectaire.
- (108) Un Laboratoire d'Économie avait été créé en 1975 dans le cadre du Centre INRA de Recherches Forestières d'Orléans, pour étudier les aspects économiques et sociaux de la forêt par rapport à l'usage du sol. R. Larrère l'avait rejoint, quittant Theix à mon grand regret.
- (109) L'évolution de la Margeride était très décalée dans le temps par rapport à celle des montagnes granitiques du Puy-de-Dôme, où la spécialisation laitière s'était établie depuis longtemps. Elle n'a réellement émergé ici qu'à partir de 1975, et un chiffre est très significatif, celui du rendement laitier des 40 exploitations qui venaient d'abandonner le veau de boucherie : 2 800 l/vache en 1979, d'après les résultats du CER, 15 % seulement dépassaient 3 500 l/vache. Et il s'agissait d'exploitations suivies en gestion ! Mais ce maintien tardif du veau de boucherie y a fait conserver plus qu'ailleurs la pratique du croisement charolais et des apports sur les marchés locaux (Saugues, Costaros et autres ...). Si l'industrie laitière a incité à la spécialisation, ce sont ici les Italiens qui ont résolu le problème du ramassage des veaux (sur lequel avaient buté certaines coopératives du fait de la dispersion) en se portant acquéreurs des veaux sur les marchés de veaux de boucherie, et en arrivant à obtenir le produit qui leur convenait : un veau croisé (mâle et femelle) de 30 à 45 jours, bien démarré, inutilisable pour faire du veau de boucherie mais capable de faire du jeune bovin, concurrentiel aux broutards. Les Italiens ont récupéré le savoir-faire technique du croisement des éleveurs de Haute-Loire et l'ont valorisé ; ceux-ci le pratiquent toujours. C'est ainsi que se sont développés les systèmes laitiers de la Haute-Loire qui se caractérisent par un coproduit viande très significatif (qui peut être fait avec du lait hors quota !).
- (110) Marc Benoît avait déjà une expérience de suivi d'exploitations bovines en Limousin. Gabriel Laignel avait été technicien dans un groupement de producteurs ovins dans les Deux-Sèvres.
- (111) Dont certaines étaient déjà suivies par J. Marzin. Ce qui met à la disposition de l'équipe ovine des références de troupeaux depuis 1980-1982 (permettant par exemple l'étude des carrières complètes de brebis, comme le fait M. Benoît dans le cadre d'une "Action Incitative Programmée" (AIP).
- (112) Le premier directeur de ce groupement a été le technicien ovine de la DSA.
- (113) On reprenait l'idée de la complémentarité montagnes-plaines, qu'un voyage d'étude de l'élevage ovine en Grande-Bretagne nous avait fait découvrir (organisé par SOMIVAL en 1963, auquel j'ai participé au titre du CER).
- (114) Dont les aptitudes au désaisonnement ont été précisées par les généticiens de l'INRA, à partir d'une station créée par la Somival, près de Langeac, en Haute-Loire (réunissant Rava, BMC, Limousines et autres).
- (115) Ces élevages ovins connaissent une très forte évolution avec une augmentation continue des effectifs de brebis (près de 50 % de 1987 à 1997). A côté de la production d'agneaux de boucherie classique de 15 à 17 kg de carcasse, a émergé à partir de 1989, une production d'agnelets de 23-26 kg vif destinés aux marchés d'Espagne et Italie, avec depuis peu une extension de leur commercialisation vers les marchés français du Sud-est, dans le cadre d'une certification de conformité.
- (116) A titre indicatif, sans vouloir généraliser, en 1997 les effectifs moyens des élevages suivis est en montagne de 460 brebis (et 4 ha de céréales) et de 600 brebis (+ 25 ha de cultures) en Montmorillonnais. Les résultats des réseaux ont fait l'objet de publications annuelles, éditées par le laboratoire grâce à notre secrétaire Colette Souchal.
- (117) GIS créé en 1992 à l'initiative de Charles Poisson directeur de la Station d'amélioration de Plantes Fourragères de l'INRA à Lusignan, avec l'aide financière du Conseil Régional de Poitou-Charentes. Il associe à l'INRA (agronomie, zootechnie, SAD et économie) les Chambres Départementales et Régionales d'Agriculture, le Groupement de Producteurs et le GIE ovine du Centre-Ouest, l'Alliance Pastorale, le LEPA de Montmorillon et la DRAF.
- (118) Travaux menés conjointement par la Chambre d'Agriculture, le SAD (Benoît Dedieu) la Station de Lusignan (Jean-Marc Chabosseau) et notre Laboratoire (Gabriel Laignel principalement).
- (119) Les synthèses publiées en 1997 et 1998 font partie des dernières publications auxquelles j'aurai été associé.
- (120) Il y avait cependant, faut-il le rappeler, un examen de confirmation de recrutement, un an après !
- (121) C'est la raison pour laquelle je salue les contributions des collègues qui travaillent sur l'agro-alimentaire et dont les efforts devraient être encouragés.
- (122) Dans le Massif Central, où l'on parle de "tourisme d'espace", il y a un problème de mise en cohérence à régler entre toutes les parties prenantes (forestiers, agriculteurs, hôteliers, chasseurs, randonneurs, etc.). J'en parle d'expérience, ayant fait partie pendant 8 ans (jusqu'en 1997), à titre personnel, du Comité de massif du Massif Central (j'ai pris la succession de C. Béranger, retenu ailleurs par d'autres occupations).
- (123) Aujourd'hui, la majeure partie de la viande de taurillons est congelée pour le stockage ou part sur les marchés extérieurs.
- (124) On va peut-être s'apercevoir que finalement, la viande de vache peut être bien appréciée du consommateur car elle peut être plus savoureuse et assez tendre si elle a "mâturé" suffisamment longtemps.

### **Curriculum vitae sommaire**

- 1956-1957 : sous-lieutenant formateur au "cours RADAR" de l'École supérieure d'Artillerie Antiaérienne (Nîmes).
- 1958-1962 : Ingénieur à la Chambre départementale d'Agriculture du Puy-de-Dôme, chargé du Service des marchés. Ingénieur de CETA et de gestion.
- 1962-1966 : Directeur du Centre d'Économie rurale d'Auvergne (CERA).
- 1966 : Recrutement à l'INRA, département ESR, comme ingénieur 2A, affecté au Centre de Recherche Zootechnique et Vétérinaire (CRZV) de Theix, Création du Laboratoire d'Économie de l'Élevage (LEE).
- 1977 : Ingénieur de recherches 1 A.
- 1986 : Ingénieur de recherche hors-classe.
- 1997 : Départ à la retraite, mais poursuite de l'activité en tant que chargé de mission.

#### **Responsabilités scientifiques et administratives :**

- Directeur du Laboratoire d'Économie de l'Élevage, de 1967 à 1996.
- Membre du Conseil scientifique du Département Élevage des Herbivores (jusqu'à sa transformation en département d'Élevage et Nutrition des Animaux).
- Membre des Commissions INRA des recherches bovines (depuis sa création) et ovines (1990-1997).

#### **Autres participations :**

- Divers enseignements, notamment sur "l'agriculture de montagne", dans des Écoles nationales d'ingénieur ou dans des Universités.
- Conseil scientifique de l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (jusqu'à sa transformation en Institut de l'Élevage).
- Conseil scientifique et technique de la région Bourgogne.
- Groupe d'étude du FIDAR interrégional Massif Central.
- Commission départementale d'orientation agricole du Puy-de-Dôme, depuis 1995.
- Comité de massif du Massif Central (1990-1997).

